

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
MONT SAINT-MICHEL
NORMANDIE

Rapport d'activité 2020

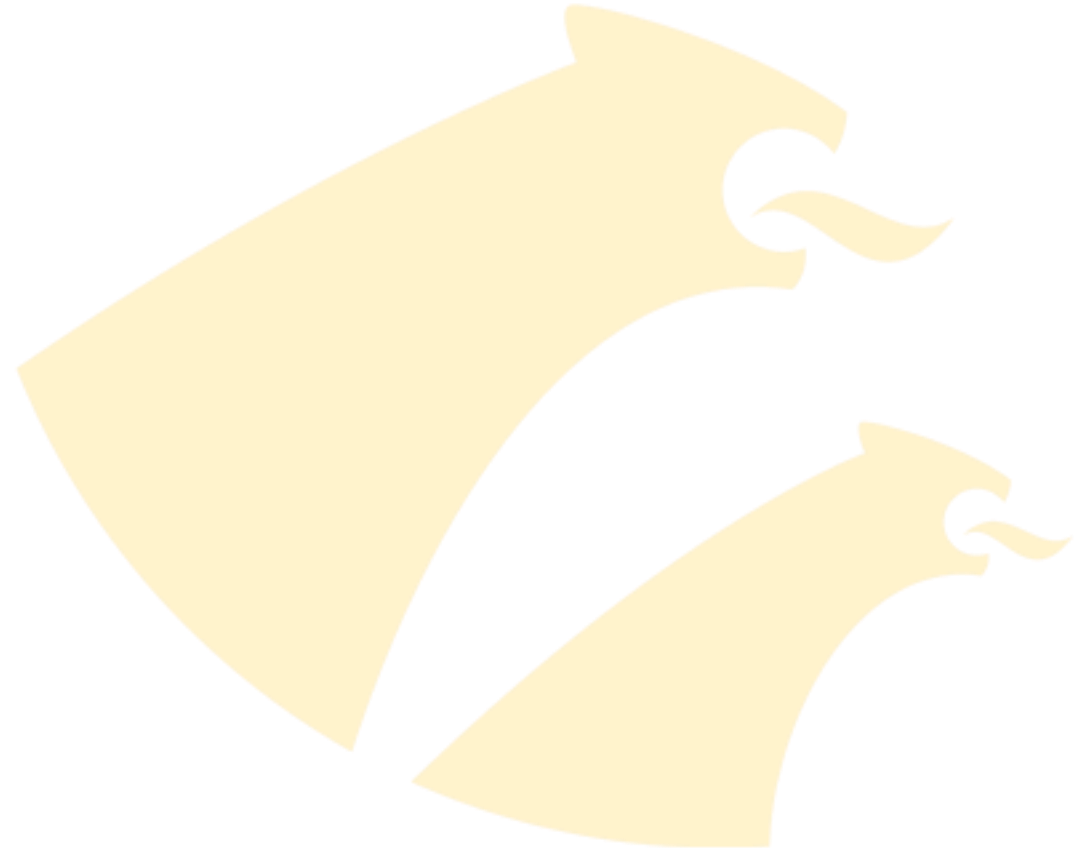


Le mot du Président






Rédaction en cours



David NICOLAS
Président de la communauté d'agglomération Mont Saint-Michel - Normandie





Un cadre
réglementaire

Un cadre réglementaire



- Chaque année, avant le 30 septembre, suivant l'article L. 5211-39 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Président de chaque Etablissement public de coopération intercommunale (EPCI) adresse au maire de chaque commune membre un rapport retraçant l'activité de l'établissement, accompagné du compte administratif arrêté par l'organe délibérant.
- Ce rapport doit faire l'objet d'une communication par le maire au conseil municipal en séance publique, au cours de laquelle les représentants de la commune à l'organe délibérant de l'établissement sont entendus.
- Lors de cette présentation, le président de l'EPCI peut être entendu par le conseil municipal de chaque commune membre, soit à la demande du président, soit à la demande du conseil municipal.
- Bien au-delà de cette obligation, ce rapport est le fruit d'une étroite collaboration entre les services de la communauté d'agglomération, permettant ainsi aux élus, aux partenaires, aux acteurs locaux et à l'ensemble des habitants du territoire de visualiser les différentes actions et projets de la collectivité dans tous ses domaines de compétence, tout en précisant les moyens financiers qui y ont été consacrés.





Sommaire



Partie I : Notre communauté d'agglomération

« Vue d'ensemble »

- 1.1 Notre territoire communautaire [p.9](#)
- 1.2 Nos compétences [p.10](#)
- 1.3 Notre gouvernance [p.11](#)
- 1.4 Nos instances [p.13](#)
- 1.5 Notre budget [p.15](#)
- 1.6 Nos moyens humains [p.20](#)

Partie II : Notre direction générale

« Une gestion en mode projet »

- 2.1 La direction générale [p.25](#)
- 2.2 La direction générale des services [p.26](#)
- 2.3 La direction de la modernisation et des partenariats [p.28](#)
- 2.4 La direction de la communication [p.38](#)
- 2.5 La direction de la relation aux territoires [p.40](#)

Partie III : Notre pôle ressources

« Des moyens pour agir »

- 3.1 Le pôle ressources [p.42](#)
- 3.2 La direction des finances [p.43](#)
- 3.3 La direction des ressources humaines [p.44](#)
- 3.4 La direction juridique et achat public [p.45](#)

Partie IV : Notre pôle aménagement et développement du territoire

« Des services pour construire un avenir durable »

- 4.1 Le pôle aménagement et développement du territoire [p.52](#)
- 4.2 La direction du développement du territoire [p.53](#)
- 4.3 La direction de l'environnement [p.66](#)
- 4.4 La direction des services techniques [p.73](#)

Partie V : Notre pôle animation du territoire

« Accueillir, éduquer, créer et partager »

- 5.1 Le pôle animation du territoire [p.79](#)
- 5.2 La direction des services à la personne [p.80](#)
- 5.3 La direction de la culture [p.92](#)



PARTIE I

Notre communauté d'agglomération

« Vue d'ensemble »



1.1: Notre territoire communautaire



Existe depuis janvier le 1^{er} janvier 2017

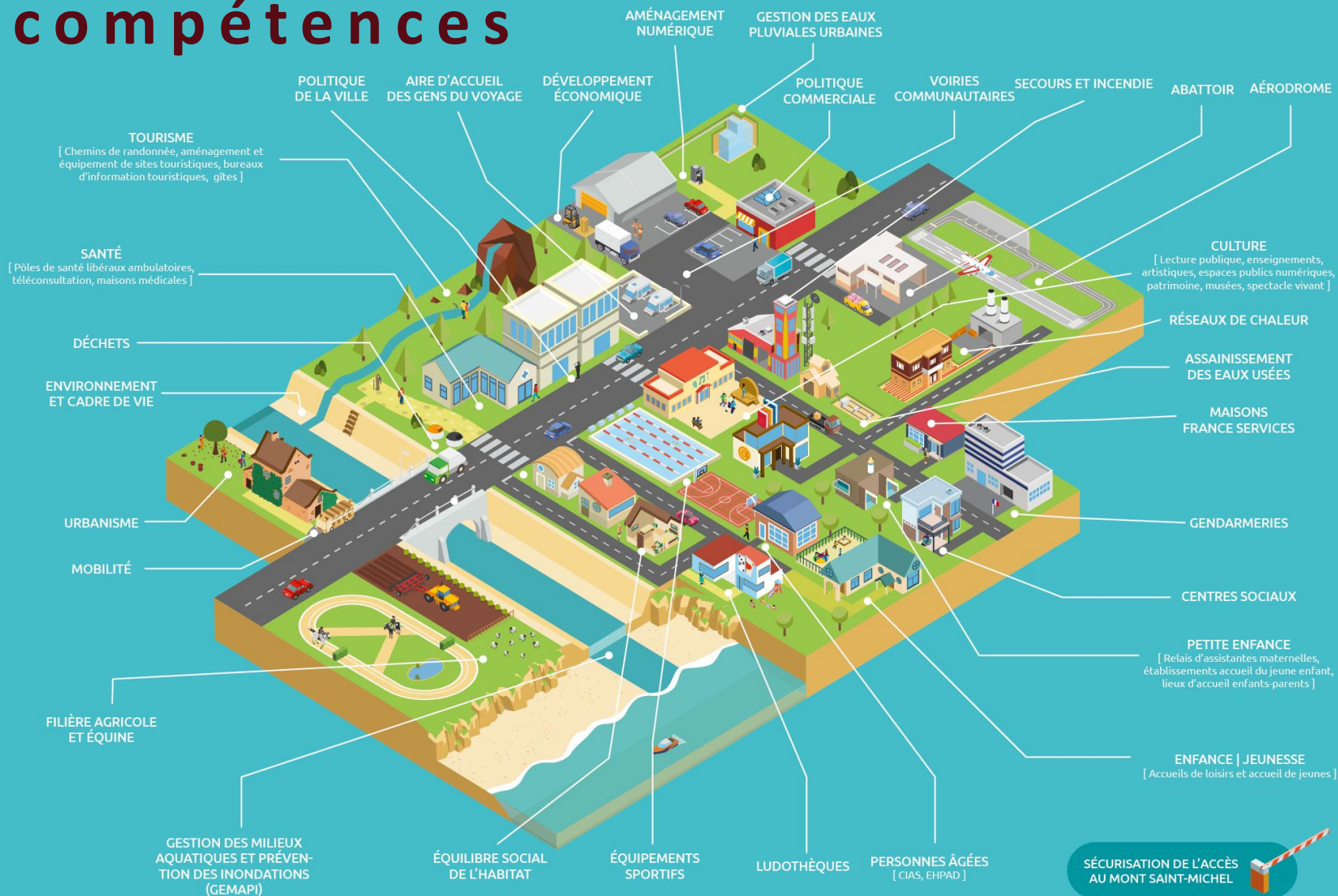


95 communes
91 158 habitants

Lorsqu'une commune ne dispose que d'un seul conseiller communautaire, un conseiller communautaire suppléant peut participer aux réunions de conseil communautaire

Nos compétences

La communauté d'agglomération Mont Saint-Michel – Normandie est au service de ses communes membres, des usagers, des entreprises et de tous les acteurs de ce territoire. La collectivité agit en faveur de ses habitants à travers ses compétences.



1.3 : Notre gouvernance

129 élus
communautaires

Le Président

David Nicolas, maire d'Avranches, élu président de la communauté d'agglomération le 17 juillet 2020.

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION MONT SAINT-MICHEL - NORMANDIE



Raymond BÉCHET
Saint-Georges-de-Rouelley
15^{ème} Vice-président
Logements communautaires



Angélique FERREIRA
Avranches
13^{ème} Vice-présidente
Économie



Philippe AUBRAYS
Brécey
11^{ème} Vice-président
Pôle territorial
du Val-de-Sée
Services techniques
(Patrimoine
communautaire)



Denis LAPORTE
Ducey - Les Chéris
9^{ème} Vice-président
Services à la personne :
MSAP | PSLA et établisse-
ments de santé | Équipe-
ments sportifs | Animation
de la vie sociale (centres
sociaux et EVS), CLIC,
Parentalité (LAEP)



**Catherine
BRUNAUD-RHYN**
Genêts
7^{ème} Vice-présidente
Assainissement collectif
et non collectif



Mikaëlle SEGUIN
Saint-Hilaire-du-Harcouët
5^{ème} Vice-présidente
Petite enfance jeunesse
PESL (Projet éducatif
social local)
Pôle territorial
de Saint-Hilaire-du-Harcouët



Franck ESNOUF
Saint-Laurent-de-Cuves
3^{ème} Vice-président
Cohésion territoriale
Politique de santé
Centre intercommunal
d'Action Sociale



David JUQUIN
Saint-James
1^{er} Vice-président
Finances publiques
Ressources Humaines
Commande publique
et achat public



David NICOLAS
Avranches
Président



Jessie ORVAIN
Isigny-le-Buat
2^{ème} Vice-présidente
Culture



Vincent BICHON
Pontorson
4^{ème} Vice-président
Milieux naturels et littoral
Eau potable
Pôle territorial de Saint-
James / Pontorson



Hervé DESSEROUER
Mortain-Bocage
6^{ème} Vice-président
Déchets
Pôle territorial du Mortainais



Sophie LAURENT
Sourdeval
8^{ème} Vice-présidente
Mobilités | Habitat
Transition écologique et
développement durable



Gaëtan LAMBERT
Sartilly-Baie-Bocage
10^{ème} Vice-président
Urbanisme et stratégie
foncière | Pôle territorial
d'Avranches



Jean-Luc GARNIER
Saint-Hilaire-du-Harcouët
12^{ème} Vice-président
Tourisme
Pôle territorial
de Saint-Hilaire-du-Harcouët



Jacques BONO
Le Mont-Saint-Michel
14^{ème} Vice-président
Communication



Annie Parent
Avranches
Culture : animer les réseaux des médiathèques
et participer à la réflexion sur la politique relative
à la lecture publique



Rémi PINET
Le Grippon
Culture : engager une réflexion sur la compétence patrimoniale,
culturelle, naturelle et immatérielle, en lien avec les partenaires
institutionnels et valoriser le patrimoine du territoire
de la communauté d'agglomération



Souhayla BELAÏDI
Pontorson
Culture : animer la politique événementielle
de la communauté d'agglomération,
en liaison avec les associations du territoire



Anne-Marie HARDÉ
Isigny-le-Buat
Économie : animer et de coordonner, en liaison avec les services
de l'Etat et les acteurs locaux du territoire, le volet territorial
du projet de renaturation de la vallée de la Sélune ; définir le
périmètre d'intervention de la communauté d'agglomération et
de suivre les opérations engagées par la collectivité



André-Jean BELLOIR
Pontorson
Économie : représenter la collectivité auprès des acteurs du
monde équin et participer au développement des filières
équines sur le territoire en coordination avec le conseiller
communautaire missionné sur les filières agricoles



Joël LEFRAS
Le Mesnil-Gilbert
Économie : représenter la collectivité auprès des acteurs du
monde agricole et participer au développement des filières
agricoles sur le territoire en coordination avec le conseiller
communautaire missionné sur la filière équine



Thierry LEMOINE
Tirepied-sur-sée
Économie : développer le pôle d'activités «Ecoparc»
situé sur la commune de Tirepied-sur-Sée



Nadine CALVEZ
Avranches
Habitat : coordonner la mise en place du Programme local
de l'habitat et des Opérations programmées d'amélioration
de l'habitat ainsi que les politiques publiques relatives
aux gens du voyage



Jacques LUCAS
Avranches
Habitat : piloter les actions de la communauté d'agglomération
dans le cadre de la politique de la ville d'une part, et d'autre
part, coordonner la gestion des aires de grands passages



Jacky BOUVET
Saint-Hilaire-du-Harcouët
Pôle territorial de Saint-Hilaire-du-Harcouët
coordonner et animer le pôle territorial
de Saint-Hilaire-du-Harcouët

1.3 : Notre gouvernance

CONSEILLERS COMMUNAUTAIRES



Jocelyne ALLAIN
Ponts



Rémi ANFRAY
Le Mesnilard



Thierry ARMAND
Romagny-Fontenay



Alain BACHELIER
Saint-Jean-le-Thomas



Loïc BAILLEUL
Saint-Laurent-de-Terregatte



Jérôme BENOIT
Le Petit-Celland



Mikael BERHAULT
Les Loges-sur-Brécey



Daniel BINET
Le Neufbourg



Alain BODIN
Aucey-la-Plaine



Franck BOUDET
Saint-Senier-sous-Avranches



Fernand BOURGET
Moulines



Noël BOUVIER
Crollon



Jean-Paul BRIONNE
Saint-Clément-Rancoudray



Lydie BRIONNE
Perriers-en-Beaufcel



Nadège BUNEL
Précey



Valérie BUNEL
Chavoy



Eric CAILLOT
Saint-Barthélemy



Gilles CHEVALLIER
Vemix



Katia CLEMENT
Pontorson



Eric COURTEILLE
Buals-Les-Monts



Gérard DALIGAULT
Saint-Loup



Gilles DELAFOSSE
Sourdeval



Christine DEROYAND
Saint-James



Loïc DESDOITS
Chaulieu



Olivier DEVILLE
Vains



Maurice DUHAMEL
Montjoie-Saint-Martin



Christelle ERRARD
Gathemo



Philippe FAUCON
Les Cresnays



Jean-Claude FRANÇOIS
Saint-Jean-du-Coraill-des-Bois



Daniel FURCY
Servon



Patrice GARNIER
Grandparigny



André GAUTIER
Lapenty



Bertrand GILBERT
Brouains



Stéphane GRALL
Saint-Quentin-sur-le-Homme



Pascal GRENTE
Le Fresne-Poret



Sylvie GUERAULT
Saint-Jean-de-la-Haize



David GUERLVAIS
Dragey-Ronthon



Laurent GUÉROC
Hamelin



Daniel GUESNON
Le Luot



Annie GUILLOTIN
Saint-Hilaire-du-Harcouet



Jean-Vital HAMARD
Saint-Georges-de-Livoye



Benoît HAMARD
Saint-Senier-de-Beuvron



Marie-Claude HAMEL
Grandparigny



Martine HERBERT
Beaufcel



Christophe HÉRNOT
Céaux



Richard HERPIN
Le Grand Celland



Bertrand HEUDES
Saint-Hilaire-du-Harcouet



Martine HULIN
Sartilly-Baie-Bocage



Joël JACQUELINE
Saint-Brice-de-Landelles



Régine JONCHÈRE
Avranches



Christine JULIENNE
Tanis



Véronique KUNKEL
Le Teilleul



Isabelle LABICHE
Ducey - Les Chéris



Hervé LAINÉ
Avranches



Philippe LÉBOISNE
Le Mesnil-Adelée



Jean-Yves LEFORESTIER
Isigny-le-Buat



Elisabeth LEFRANC
Sourdeval



Henri LEGEARD
Subigny



Stéphane LELIEVRE
Barenton



Catherine LEMONNIER
Mortain-Bocage



Marc LENEVEU
Le Parc



Bruno LÉON
Mércilly



Patrick LEPELTIER
Savigny-le-Vieux



Jocelyne LEPRIEUR
La Chapelle-Urée



Mickaël LEQUERTIER
Juilley



Patrick LEVOYER
Ducey - Les Chéris



Carine MAHIEU
Saint-James



Michel MARY
Lingard



Paulette MATÉO
Les Loges-Marchis



Christian MOREL
Saint-Aubin-de-Terregatte



Didier NOËL
Sacey



Jocelyne OZENNE
Saint-Michel-de-Montjoie



Nathalie PANASSIE
Saint-James



Christelle PERRIGAULT
Sartilly-Baie-Bocage



Michel PERROUAULT
Pontaubault



Camille PESCHET
Avranches



Brigitte PETITCOLIN
La Godefroy



Chantal PIGEON
Brécey



Olivier PJANIC
Notre-Dame-de-Livoye



Gilbert POIDEVIN
Saint-Brice



Guy POLFLIET
Courtis



Béatrice PORET
Saint-Nicolas-des-Bois



Christian POULAIN
Saint-Ovin



Michel PRIEUR
Ger



Eric QUINTON
Bacilly



Yann RABASTÉ
Huisnes-sur-Mer



Benoît RABEL
Le Val-Saint-Père



Philippe RALLU
Saint-Hilaire-du-Harcouet



Jean-Paul RANCHIN
Avranches



Michel RAULT
Lolif



Marie-Claire RIVIÈRE
Le Val-Saint-Père



Michel ROBIDEL
Saint-James



Élise ROUSSEL
Marcey-les-Grèves



Thierry SADIMAN
La Chaise Baudouin



Alexis SANSON
Beauvoir



Claudine SAUVÉ
Saint-Cyr-du-Bailleul



Xavier TASSEL
Juvigny-les-Vallées



Kentin TIERCELIN-PASQUER
Avranches



Guy TROCHON
Le Mesnil-Ozenne



Francis TURPIN
Cuves



Jacques VARY
Reffuveille



Pierre-Michel VIEL
Poilly



Ryszard ZUREK
Mortain-Bocage

1.4 : Nos instances

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE



Dans un contexte législatif mouvementé dû à la situation sanitaire COVID-19, les élections municipales et communautaires ont eu lieu au cours du 1^{er} semestre 2020.

Suite aux élections, le conseil communautaire est désormais composé de **129 sièges** contre 158 auparavant. Chaque commune de la communauté d'agglomération est représentée par un ou plusieurs conseillers communautaires (nombre déterminé par arrêté préfectoral qui varie selon le nombre d'habitants dans la commune).

Lors de la séance d'installation du **17 juillet 2020**, les 129 conseillers communautaires élus au suffrage universel direct ont procédé à l'élection du président et des 15 vice-présidents.

Le conseil communautaire est l'organe qui délibère et prend les décisions sur les dossiers et orientations stratégiques de la collectivité.

Il se réunit environ tous les 6 semaines

LE BUREAU COMMUNAUTAIRE

Composé du président et de **15 vice-présidents**, le bureau assiste le président dans la gestion de la collectivité.

Le bureau se réunit en séance informelle ou en bureau délibératif. En effet, par délibération du 29 juillet 2020, le conseil communautaire lui a donné des délégations permettant de délibérer sur des domaines définis.

Le président rend compte de ces décisions prises dans le cadre de cette délégation à chaque séance de conseil communautaire.

Il se réunit pour délibérer une fois par mois

LE COMITÉ D'ORIENTATION

Il est composé de **26** conseillers communautaires comprenant le président, les 15 vice-présidents et 10 conseillers communautaires disposant d'une mission confiée par le président.

Ses débats portent sur le développement de l'action publique de la collectivité, il valide l'ordre du jour des conseils communautaires.

Il se réunit en moyenne une fois par semaine

1.4 : Nos instances

NOS COMMISSIONS ET GROUPES DE TRAVAIL

Les commissions et groupes de travail sont constitués pour des objets généraux ou spécifiques, pour une durée illimitée ou réduite, en rapport avec les compétences exercées par la communauté d'agglomération.

Ces instances consultatives sont composées de conseillers communautaires et de conseillers municipaux (sur inscription).

Elles contribuent aux réflexions et prises de décisions, étudient les dossiers et préparent les projets qui sont ensuite soumis au conseil communautaire.

Des groupes de travail : créés pour travailler sur des projets particuliers permettant l'articulation entre les commissions

Des commissions territoriales : créées afin de maintenir une proximité essentielle avec les habitants et les communes et d'assurer un service aux territoires



Des commissions thématiques :



D'autres commissions réglementaires :

Commission locale d'évaluation des charges transférées (CLECT), Commission consultative des services publics locaux (CCSPL), Conseil de développement, Commission intercommunale d'accessibilité aux personnes handicapées, Commission d'appel d'offres, Commission de délégation de service public, Commission intercommunale des impôts directs (CIID), Comité technique et comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail (CHSCT).

1.5 : Notre budget

TOUS BUDGETS CONFONDUS

FONCTIONNEMENT

Dépenses réelles : 75 268 518 €

Recettes réelles : 77 136 285 €

INVESTISSEMENT

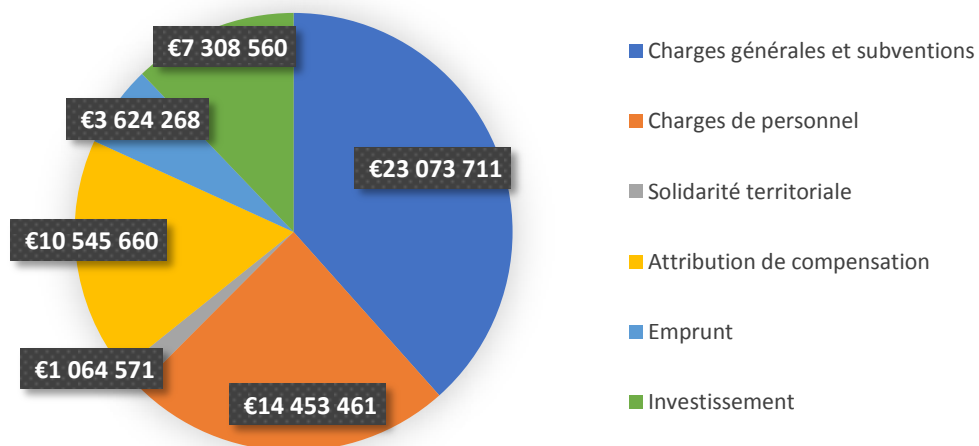
Dépenses réelles : 23 501 338 €

Recettes réelles : 26 198 794 €

FOCUS SUR LE BUDGET PRINCIPAL

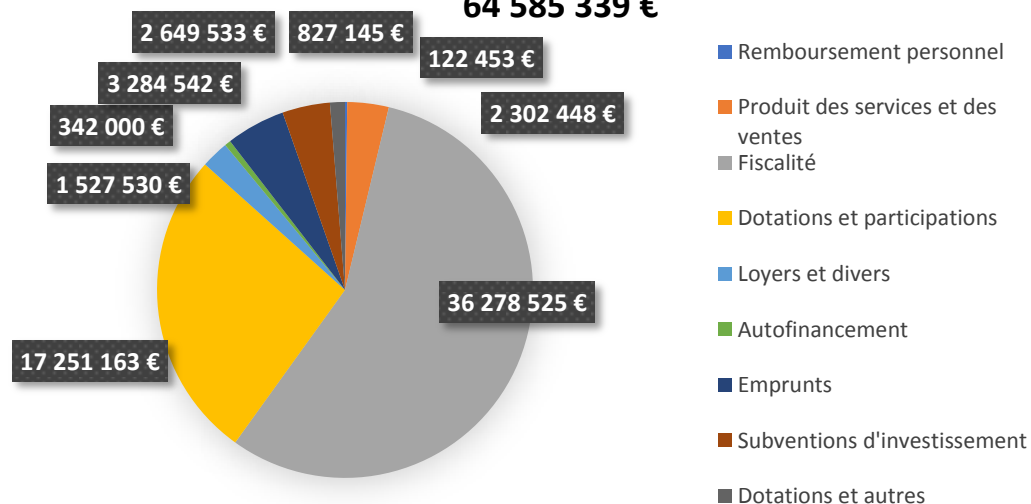
DÉPENSES 2020 PAR POSTES BUDGÉTAIRES

60 070 231 €



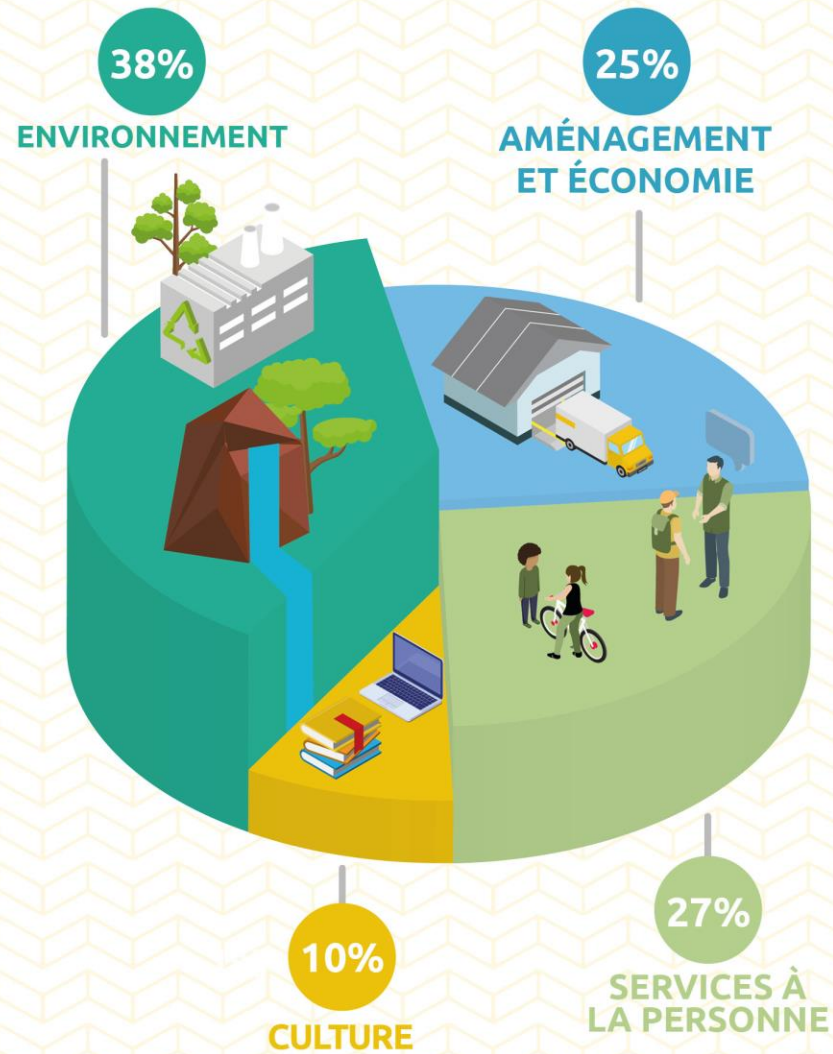
RECETTES 2020 PAR POSTES BUDGÉTAIRES

64 585 339 €



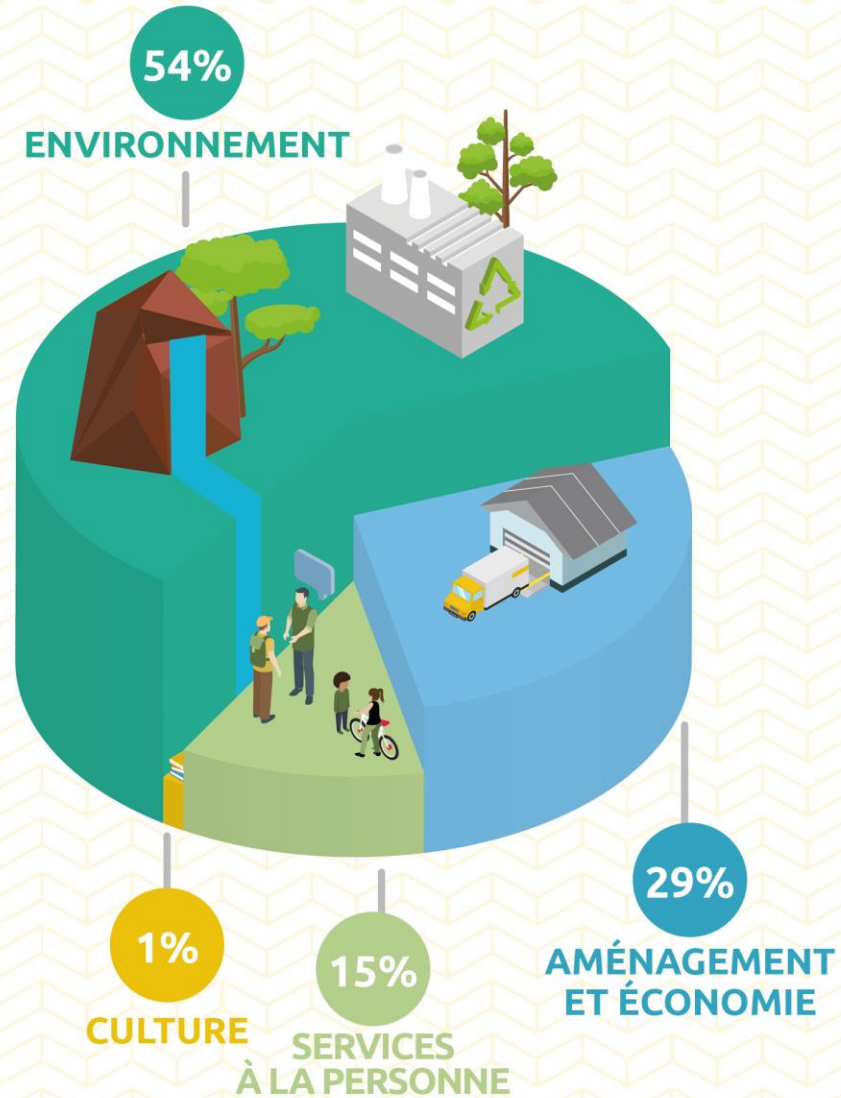
DÉPENSES PAR THÉMATIQUE

CALCULÉES SUR UN TOTAL DE 46 814 974 € (TOUS BUDGETS CONFONDUS EN FONCTIONNEMENT)



RECETTES PAR THÉMATIQUE

CALCULÉES SUR UN TOTAL DE 33 461 586,89 € (TOUS BUDGETS CONFONDUS EN FONCTIONNEMENT)



1.5 : Notre budget

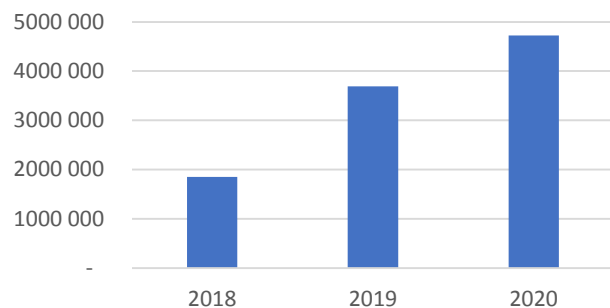
Quelques chiffres clés du budget général

* Les chiffres de l'année 2020 sont à interpréter avec précaution compte tenu du COVID 19

4 725 000 €

CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT NETTE

La **CAF nette** mesure la capacité de la collectivité à financer ses dépenses d'investissement grâce à ses ressources propres.

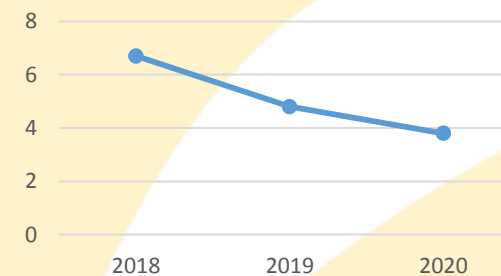


Une situation financière qui s'améliore

4 ans

RATIO DE DÉSENDETTEMENT

Ce ratio exprime le nombre d'années théoriques qu'il faudrait pour que la collectivité rembourse l'intégralité de sa dette si elle y consacrait la totalité de son autofinancement disponible.

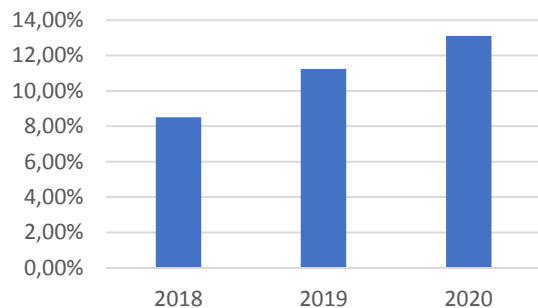


Une collectivité qui se désendette

13,11%

TAUX D'ÉPARGNE BRUTE

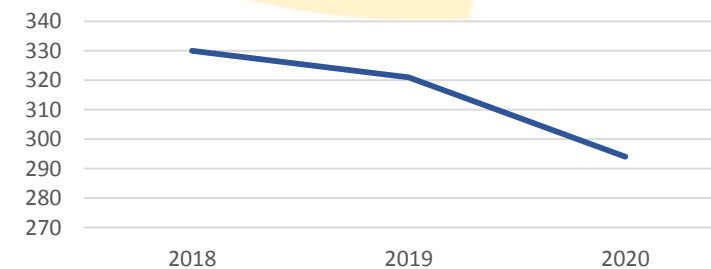
Ce ratio indique la part des recettes de fonctionnement qui peuvent être consacrées pour investir ou rembourser de la dette.



294 € / habitant

ENDETTEMENT PAR HABITANT

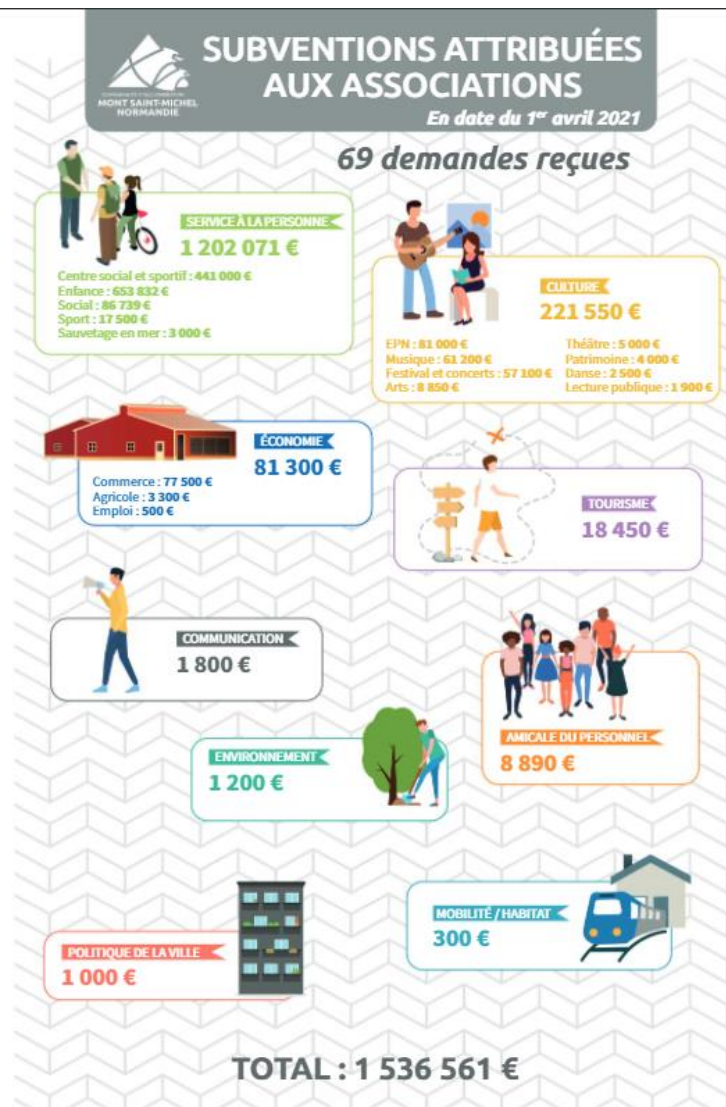
Ce ratio exprime la dette par habitant de la collectivité.



Le compte administratif de 2020 fait apparaître des résultats en amélioration

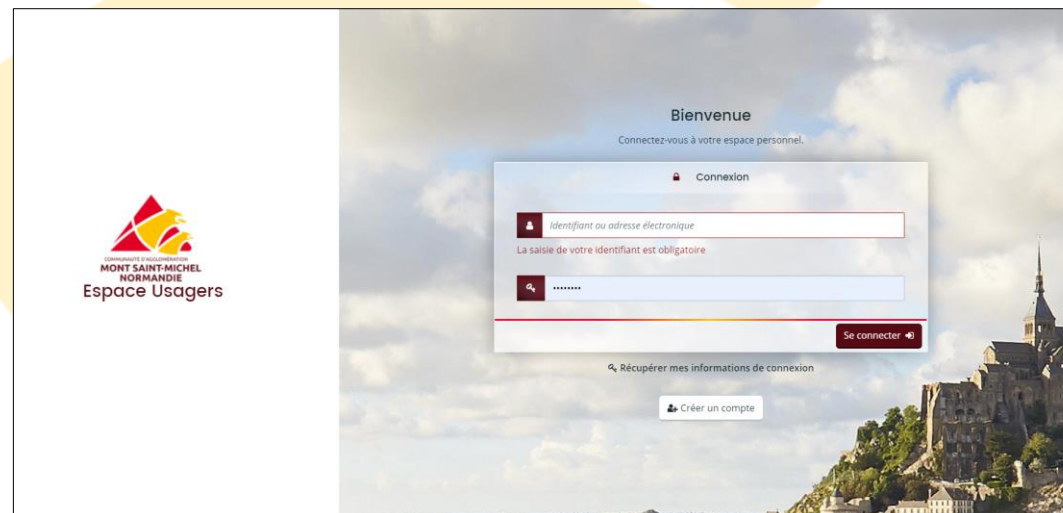
1.5 : Notre budget

NOTRE SOUTIEN AU MILIEU ASSOCIATIF

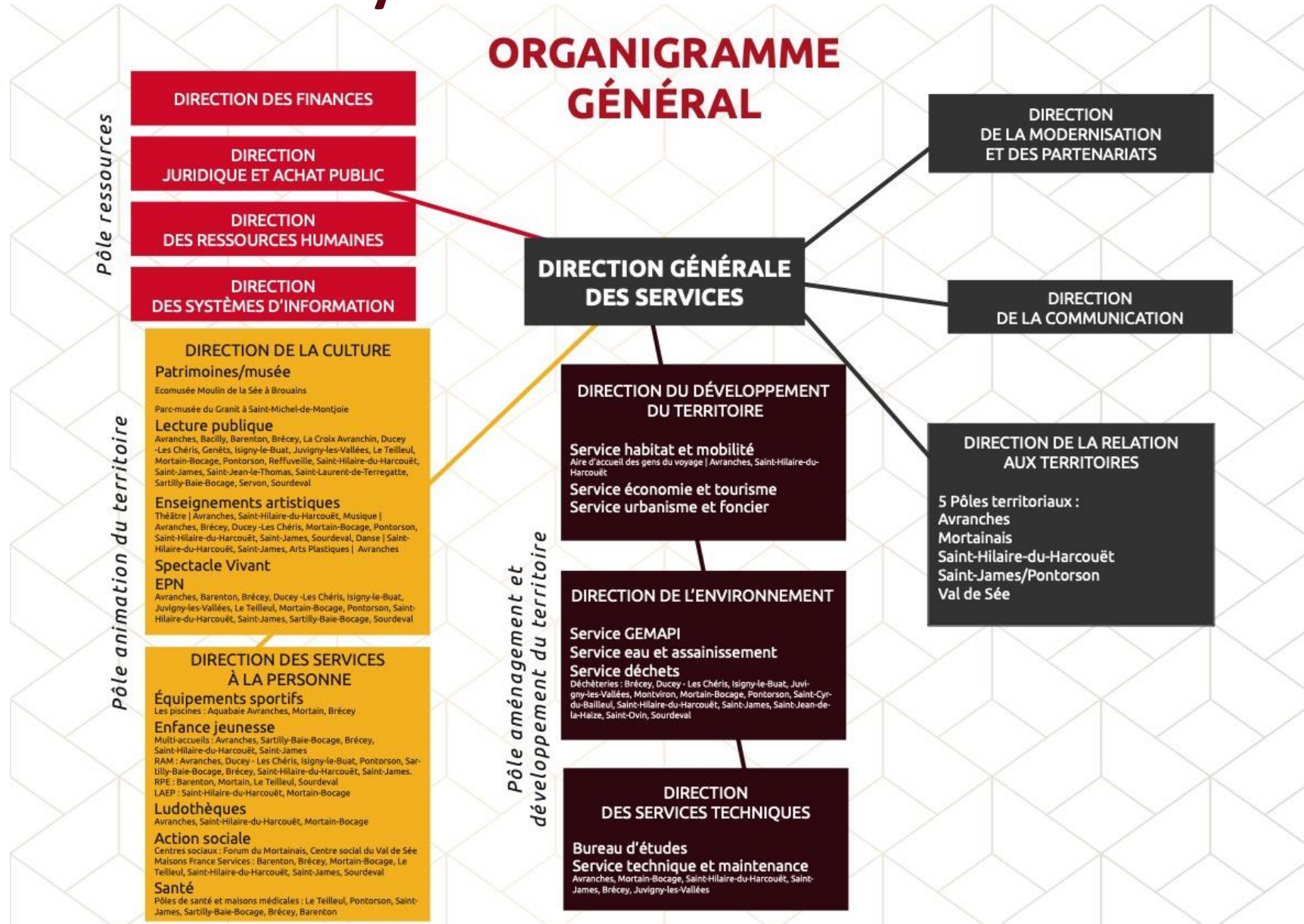


Pour l'année 2020, l'enveloppe allouée aux associations est de **1 536 561€**.

Comme l'année passée, les associations déposent leur demande de subvention en ligne sur notre plateforme de dématérialisation.



1.6 : Nos moyens humains



1.6 : Nos moyens humains

La direction générale

- Direction générale des services
- Direction de la modernisation et des partenariats
- Direction de la communication
- Direction de la relation aux territoires

Le pôle ressources

- Direction des finances
- Direction juridique et achat public
- Direction des ressources humaines
- Direction des systèmes d'information

Le pôle aménagement et développement du territoire

- **Direction du développement du territoire :**
 - service habitat et mobilité
 - service économie et tourisme
 - service urbanisme et foncier
- **Direction de l'environnement :**
 - service Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (GEMAPI)
 - service eau et assainissement
 - service déchets
- **Direction des services techniques :**
 - bureau d'études
 - service technique et maintenance

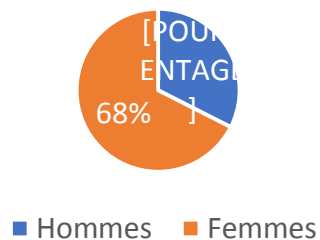
Le pôle animation du territoire

- **Direction de la culture :**
 - Patrimoines/musées
 - Lecture publique
 - Enseignement artistique
 - Spectacle vivant
 - Espaces publics numériques (EPN)
- **Direction des services à la personne :**
 - Equipements sportifs
 - Enfance jeunesse
 - Action sociale
 - Santé

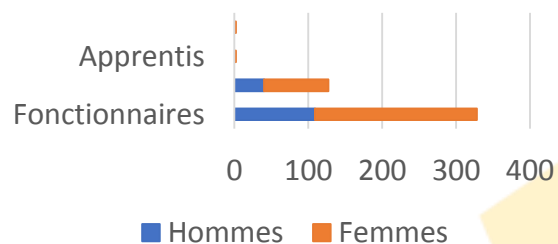
L'Office de tourisme intercommunal (EPIC)

1.6 : Nos moyens humains

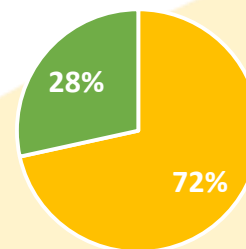
RÉPARTITION HOMMES/FEMMES
SUR UN TOTAL DE 459 AGENTS
DONT 412,14 EQUIVALENTS
TEMPS PLEIN



RÉPARTITION DES
FONCTIONNAIRES /
CONTRACTUELS

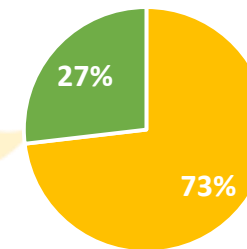


306 FEMMES



Fonctionnaires Contractuels

149 HOMMES



Fonctionnaires Contractuels

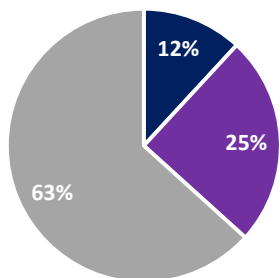
PAR TRANCHE D'ÂGE

	Hommes	Femmes	Total
- de 20 ans	1	1	2
20 à 25 ans	6	21	27
25 à 30 ans	8	38	46
30 à 35 ans	26	42	68
35 à 40 ans	26	34	60
40 à 45 ans	26	46	72
45 à 50 ans	22	47	69
50 à 55 ans	16	35	51
55 à 60 ans	15	34	49
+ de 60 ans	3	12	15

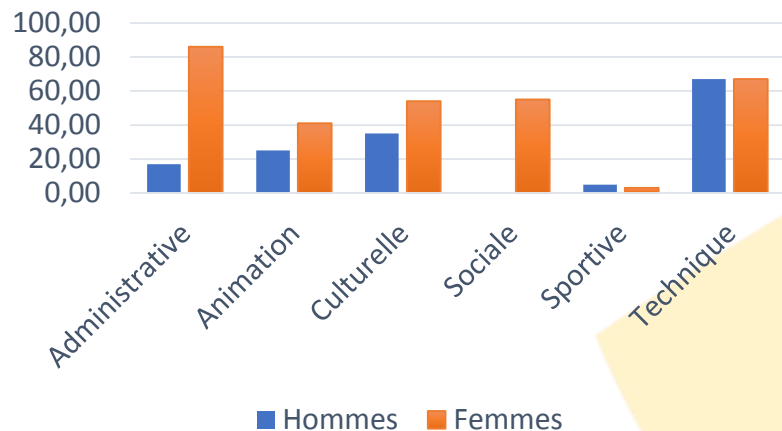
1.6 : Nos moyens humains

PAR CATÉGORIE

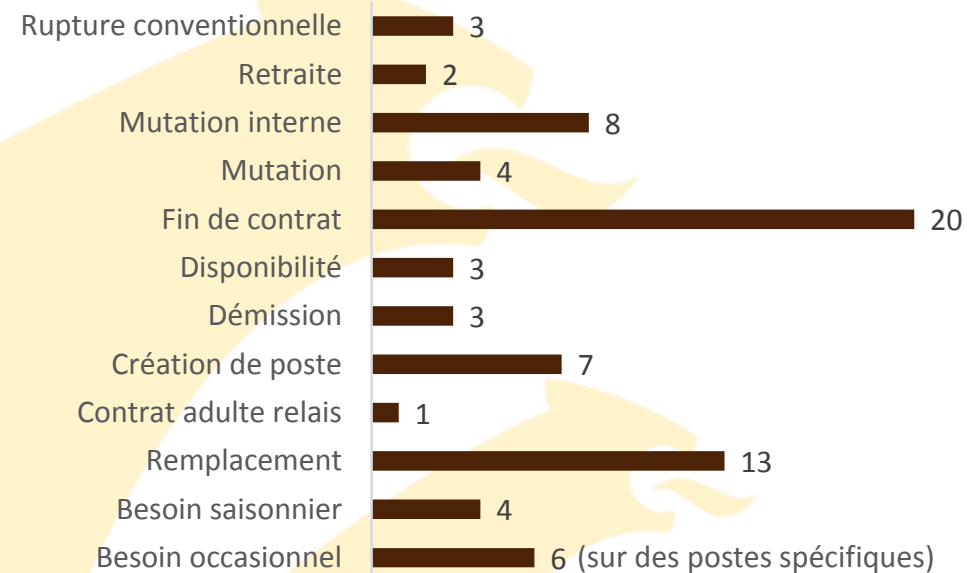
■ Catégorie A ■ Catégorie B ■ Catégorie C



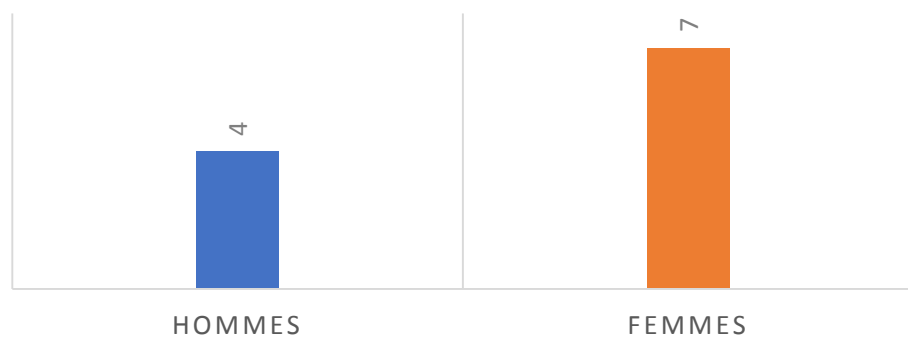
RÉPARTITION PAR FILIÈRE H/F



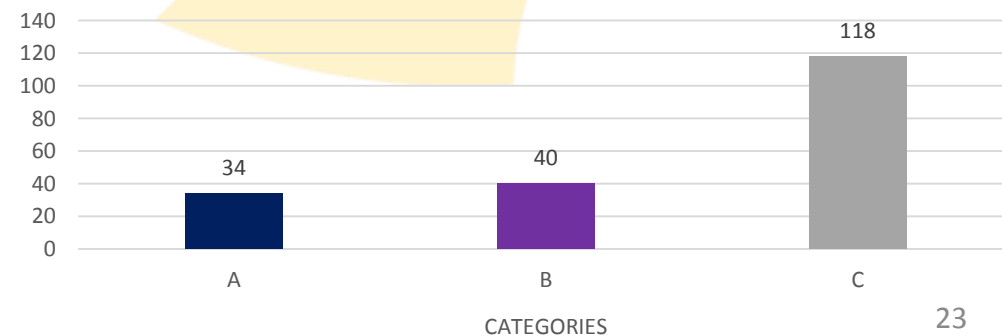
APPEL À CANDIDATURE PAR MOTIF



TÉLÉTRAVAIL (HORS COVID-19)



AGENTS AYANT SUIVI AU MOINS UNE FORMATION





PARTIE II

Notre direction générale

« Une gestion en mode projet »



2.1 : La direction générale



La direction générale des services

COMITÉ DE DIRECTION « direction générale »

Objectifs : coordination et pilotage des projets communs, transversaux et stratégiques

Se réunit tous les 15 jours

La direction de la modernisation et des partenariats

La direction de la communication

La direction de la relation aux territoires

2.2 : La direction générale des services

" Débattons pour construire... "



4,5 AGENTS

➤ MISSION

LE PILOTAGE

Cabinet du président

Assure la mise en œuvre de la stratégie communautaire, en relation permanente avec la direction générale des services, et en liaison avec les vice-présidents, les élus communautaires, les maires, les partenaires institutionnels...

Direction générale des services (DGS) / Direction générale adjointe (DGA)

- Accompagne les élus dans la définition stratégique des politiques publiques
- Met en œuvre le projet politique en organisant et en coordonnant les services
- Pilote les instances transversales de la collectivité, et anime le comité de pilotage réunissant les directeurs et directrices
- Impulse le projet d'administration, avec comme fil rouge le management en mode projet, afin de garantir la transversalité et l'efficacité de l'action publique

Séminaire de réflexion

Comité d'orientation
+ directeurs(trices) + responsables de services
Partage les bilans et réalisations,
imagine les projets futurs

Se réunit annuellement

Comité stratégique

Président + DGS-DGA + cabinet
Réalise une revue de projets préalable
au comité d'orientation

Se réunit une fois par semaine

Comité de pilotage

DGS-DGA + directeurs(trices)
Coordonne l'activité générale, pilote
la stratégie, assure le suivi et
l'évaluation des projets transversaux

Se réunit 2 fois par mois

Réunion Agenda

Maire-président + DGS-DGA + DGS ville
+ cabinet + secrétariats
Coordonne l'agenda du maire-président

Se réunit une fois par semaine

Comité mixte

Bureau communautaire + comité de pilotage
Évalue la faisabilité et la priorité des projets
Assure le suivi des projets de la collectivité
et du projet de territoire

Se réunit tous les 2 mois

Comité de pôle thématique

DGS-DGA + directeurs(trices)
+ directeurs(trices) des pôles territoriaux
Partage l'activité des pôles thématiques
Remonte les besoins des territoires

Se réunit 2 fois par mois

2.2 : La direction générale des services

➤ MISSION



LE SERVICE DES ASSEMBLÉES

Il organise et suit l'ensemble des instances communautaires dont les assemblées délibérantes (conseils communautaires et bureaux délibératifs).

Il travaille avec l'ensemble des directions et accompagne les élus.

10 séances du conseil communautaire

7 séances du bureau délibératif

28 comités d'orientation ou bureaux informels

2 réunions plénières (*réunion du conseil communautaire pour échanger et débattre sur un sujet particulier*)

275 délibérations (*prises par le conseil communautaire et le bureau*)

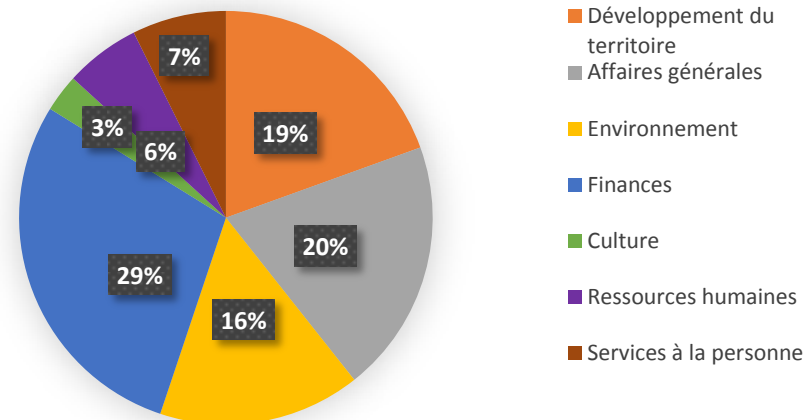
11 décisions prises par le président dans le cadre de l'état d'urgence

197 arrêtés et décisions du président

17 comités de pilotage

2 Comités de direction « Direction générale »

DÉLIBÉRATIONS PAR THÉMATIQUE



➤ FAITS MARQUANTS

- Adaptation suite à la situation sanitaire Covid-19 :
 - Télétravail
 - Mise en place d'un conseil communautaire hybride suite au report du second tour des élections municipales
 - Organisation des conseils communautaires en visioconférence et votes à distance
- Mise en place de la nouvelle gouvernance

➤ LES RÉALISATIONS EN 2020

- Envoi dématérialisé et sécurisé des convocations

➤ PERSPECTIVES

- Optimisation de la gestion des assemblées par la dématérialisation :
 - pour les élus : fourniture de tablettes numériques
 - pour les agents : logiciel de gestion pour la préparation et le suivi des assemblées et des actes

2.3 : La direction de la modernisation et des partenariats

" Penser l'avenir, une démarche construite "

➤ **MISSIONS** *semble...* "

Cette direction stratégique est issue du projet d'administration. Elle est directement rattachée à la direction générale des services et vise à déployer une organisation des services cohérente et moderne, au service du projet politique. Les trois missions de ces directeurs(trices) sont à la fois spécifiques, transversales et complémentaires dans la nécessité de pilotage et d'évaluation des politiques publiques de la collectivité. Cette direction est support des autres directions et services. La direction de la modernisation et des partenariats joue un rôle d'interface, elle ne fait pas « à la place de.. » mais « avec.. ».



3 AGENTS

Projet d'administration,
partenariats et performance

Évaluation des politiques
publiques, veille et prospective

Modernisation des outils
de l'administration et du
développement du numérique

➤ **FAITS MARQUANTS**

- Création de la direction stratégique « Direction de la modernisation et des partenariats », en septembre 2018 :
 - Une décision novatrice dans le contexte de la réorganisation de la direction générale
 - Le choix de renforcer et d'innover, par la transversalité et l'évaluation des politiques publiques

➤ **PERSPECTIVES**

- Réorganisation des missions exercées par cette direction dans l'objectif du renforcement de la transversalité des services de la collectivité

2.3 : La direction de la modernisation et des partenariats



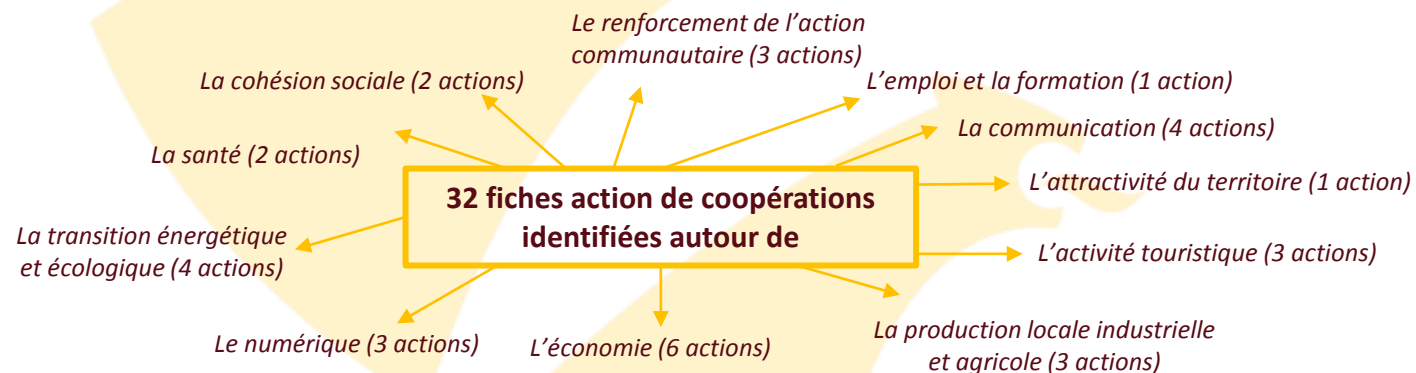
MISSION

LE PROJET DE TERRITOIRE

- C'est une démarche volontaire fixant à l'horizon 2030, des orientations stratégiques ainsi qu'un plan d'actions pour le développement du territoire, à partir d'un diagnostic partagé
- C'est la feuille de route œuvrant à l'affirmation de l'identité communautaire
- Il s'agit de se donner un cap et des outils qui structurent l'action des élus pour peser sur l'avenir

5 AMBITIONS PRIORITAIRES

- Un territoire de dialogue et de concertation
- Une marque de territoire
- Un territoire entreprenant
- Un territoire accueillant
- Un territoire connecté



FAITS MARQUANTS

- Renouvellement des élus municipaux et communautaires
- La communauté d'agglomération lauréate, avec 9 communes, au programme national « Petites villes de demain » visant à améliorer le cadre de vie et l'attractivité de petites communes de moins de 20 000 habitants exerçant des fonctions de centralité. L'Etat prévoit de soutenir les collectivités dans leurs projets de revitalisation (rénovation du tissu urbain à travers des projets en matière de logements, de commerces, de services ou encore de mobilité).
- 9 communes labellisées pour les 5 prochaines années : Avranches, Brécey, Le Teilleul, Mortain-Bocage, Pontorson, Saint-Hilaire-du-Harcouët, Saint-James, Sartilly-Baie-Bocage, Sourdeval.

LES RÉALISATIONS EN 2020

- Préparation du nouveau mandat

PERSPECTIVES

- Pour ce premier mandat, la communauté d'agglomération poursuit son travail de définition de sa feuille de route : les priorités du mandats, le programme d'investissement, ...
- Mise en œuvre du programme « Petites villes de demain »

2.3 : La direction de la modernisation et des partenariats

➤ MISSIONS

PROJET D'ADMINISTRATION ET PILOTAGE

- Le projet d'administration est une démarche au service du projet politique qui peut se définir comme la **feuille de route des services en matière d'organisation et de fonctionnement de l'administration**.
- Démarche initiée en 2018 pour réaliser un premier bilan de notre organisation dans une perspective d'évolution de celle-ci. Cela s'est d'abord traduit par un nouvel organigramme et la volonté d'élaborer des feuilles de route à travers l'identification et la déclinaison d'objectifs par service (cartographie des activités).
- Le projet d'administration est à la fois :
 - Un outil de pilotage : feuilles de route, suivi-évaluation, performance, modernisation, ...
 - Un outil de cohésion : sens commun de l'action publique, amélioration des échanges, partage des pratiques et des valeurs, ...
 - Un outil de communication : partage d'informations, valorisation des actions, visibilité des services, ...

➤ LES RÉALISATIONS EN 2020

- Déploiement d'un logiciel de pilotage et d'évaluation des politiques publiques avec l'organisation de formations en intra
- Organisation de séminaires de réflexion entre cadres de la collectivité

➤ PERSPECTIVES

- Déclinaison du nouveau projet politique dans les services et renforcement du pilotage et de l'évaluation des activités

2.3 : La direction de la modernisation et des partenariats

➤ MISSIONS PARTENARIATS ET POLITIQUES CONTRACTUELLES

Le contrat de territoire

Traduction de la nouvelle politique contractuelle à l'échelle de la Normandie. Ce contrat est issu d'une réflexion partagée entre la Région et ses cinq départements, le contrat de territoire a pour principal objectif de contribuer à un développement local durable et structurant. Le contrat de Mont Saint-Michel – Normandie c'est :

62 projets dont 34 portés par la communauté d'agglomération

56 990 926 € d'investissement

Un accompagnement du Département sur 36 projets pour un montant global de 7 876 712 €

Un accompagnement de la Région sur 39 projets pour un montant global de 8 097 523 €

Le contrat de ruralité

Ce contrat vise à accompagner la mise en œuvre d'un projet de territoire à l'échelle du ou des bassins de vie concernés. Signé pour une durée de deux ans, ce contrat de ruralité comporte :

21 projets communautaires ou communaux répartis autour de 6 axes stratégiques

3 771 681 € d'aide de l'Etat

23 890 575 € d'investissement programmés

Programme LEADER 2014-2020

Porté par un Groupe d'action locale (GAL) à l'échelle du territoire du Pôle d'équilibre territorial et rural (PETR) Sud-Manche – Baie du Mont-Saint-Michel, ce programme permet d'accompagner le développement du territoire.

La communauté d'agglomération participe à la sélection des projets en étant membre des comités d'évaluation et de programmation.

Un programme doté d'une enveloppe d'environ 3 millions d'euros

➤ FAITS MARQUANTS

- Déploiement du plan de relance de l'Etat à partir de septembre 2020

➤ LES RÉALISATIONS EN 2020

- Dépôt de plusieurs dossiers de demande de subvention auprès des différents partenaires de la communauté d'agglomération

➤ PERSPECTIVES

- Revoyure du contrat de territoire à signer courant 2021
- Inscription de la communauté d'agglomération dans le plan de relance de l'Etat
- Élaboration et signature du contrat de relance et de transition écologique

2.3 : La direction de la modernisation et des partenariats

➤ MISSION

LA CONDUITE DE PROJET



- La conduite de projet est une démarche qui vise à améliorer le déroulement d'un projet, de sa conception jusqu'à sa livraison
- L'objectif est triple :
 - Atteindre les objectifs fixés (efficacité)
 - Adapter les moyens et les ressources aux objectifs poursuivis (efficacité)
 - Mieux répondre aux besoins du territoire et de ses usagers (pertinence)
- Pour la communauté d'agglomération Mont Saint-Michel – Normandie, l'objectif est d'acquérir une culture commune en terme de management et de maîtriser les aspects techniques/organisationnels d'un pilotage de projet
- Concrètement, cela passe par la mise en place d'une organisation spécifique pour chaque projet (gouvernance, budget, calendrier, ...) et notamment la désignation d'un chef de projet dès le début de la démarche



➤ LES RÉALISATIONS EN 2020

- Pilotage des projets communautaire à travers des tableaux de bord

➤ PERSPECTIVES

- Renforcement de la culture et de la pratique de la conduite de projet au sein de la communauté d'agglomération par une mise en œuvre systématique sur les projets identifiés

2.3 : La direction de la modernisation et des partenariats

➤ MISSION

L'ÉVALUATION DES POLITIQUES PUBLIQUES

C'est

Une pratique qui se développe dans les collectivités territoriales pour porter une appréciation sur une politique publique, apporter une aide à la décision politique et rendre compte aux citoyens ; en vue d'adapter et de réorienter l'action publique, ou de faciliter sa mise en œuvre. C'est le moyen de mesurer l'utilité publique d'une politique pour mieux répondre aux besoins des habitants.

Plus précisément

Cette démarche peut porter sur une ou plusieurs actions de la communauté d'agglomération, à destination du public ou du territoire : des services aux entreprises, des services à la population, des opérations d'aménagement sur le territoire...

Avec et pour

Il s'agit de mesurer les effets et les impacts de telle politique ou de tel projet sur la population et le territoire ciblés. On construit un avis partagé (avec tous les acteurs concernés) sur ce que produit cette politique. On s'attache à recueillir l'avis des bénéficiaires et des citoyens.

Peut servir à

- Mieux connaître les besoins des habitants et des entreprises
- Simplifier les modalités d'inscriptions ou d'accès à une prestation
- Adapter les horaires d'ouverture de services ou la fréquence des prestations
- S'assurer de l'intérêt d'un dispositif expérimental avant de le généraliser...

➤ LES RÉALISATIONS EN 2020

- Formation et/ou sensibilisation des **agents** aux enjeux et à la conduite de l'évaluation des politiques publiques

➤ PERSPECTIVES

- Développer la culture de l'évaluation

2.3 : La direction de la modernisation et des partenariats

➤ MISSION

NUMÉRIQUE

Modernisation des outils de l'administration et du développement numérique

Il s'agit pour l'administration, ses services et ses usagers de pouvoir s'appuyer sur des outils modernes et performants s'insérant dans la transformation numérique, processus qui permet aux services d'intégrer toutes les technologies numériques disponibles au sein de leurs activités.



Un budget
d'investissement
de 108 352 €

Modernisation des outils de l'administration

Une meilleure qualité du service rendu à l'utilisateur

Une optimisation des conditions de travail des agents

➤ FAITS MARQUANTS

- Mise en service des liens internet haut débit entre les pôles territoriaux et le siège
- Raccordement des pôles au serveur informatique du siège
- Modernisation de la téléphonie fixe des pôles et du siège
- Développement du télétravail, de l'usage de l'audio et de la visioconférence

➤ LES RÉALISATIONS EN 2020

- Modernisation des installations téléphoniques et informatiques (siège et pôles territoriaux)
- Mise en œuvre de nouveaux marchés pour la fourniture d'accès internet concernant 42 sites et de téléphonie fixe concernant 89 lignes
- Passation d'un marché de services pour la téléphonie mobile
- Renouvellement partiel et extension de la flotte de téléphones portables pour les agents
- Mise en œuvre de solutions d'audio et visioconférence
- Accompagnement technique à la mise en place du télétravail

➤ PERSPECTIVES

- Recrutement d'un responsable des systèmes d'information (informatique, télécoms, messagerie ...)
- Élaboration d'une stratégie de gestion de notre système d'information et de ses outils (messagerie, solutions de travail collaboratif, parc informatique, copieurs)
- Mise en place d'équipements de visioconférence au siège et dans les pôles territoriaux

2.3 : La direction de la modernisation et des partenariats

Aménagement numérique, déploiement de la fibre optique (FttH-Fiber to the Home)

L'aménagement numérique du territoire est réalisé par le syndicat mixte Manche Numérique qui réunit le conseil départemental et les Etablissements publics de coopération intercommunale (EPCI) de la Manche. Il consiste à construire des réseaux de télécommunication à très haut débit en utilisant la fibre optique.

125000 prises ont déjà été réalisées sur un total de 320 000 prises à déployer pour le département



Pour la communauté d'agglomération
21 368 foyers éligibles à la fibre
5022 foyers abonnés à la fibre

- Un taux de commercialisation moyen de 24 %
- Avancement et programmation du déploiement (voir cartes ci-après)

Une contribution 2020 à Manche Numérique de 128 963 € pour le déploiement de la fibre

LES RÉALISATIONS EN 2020

Communes	Prises FttH ouvertes en 2020
GRANDPARIGNY	129
HAMELIN	94
JUVIGNY LES VALLEES	14
LAPENTY	6
LE MESNILLARD	121
LES LOGES-MARCHIS	91
MOULINES	25
ROMAGNY FONTENAY	37
SAVIGNY-LE-VIEUX	170
ST-HILAIRE-DU-HARCOUET	218
ST-LAURENT-DE TERREGATTE	11
Total général	916

FAITS MARQUANTS

- Raccordement de cinq sites communautaires à la fibre optique : siège et pôles territoriaux
- 3552 nouveaux foyers éligibles à la fibre

Phase 1 : 2015/2020, déploiement de **31588** prises sur le territoire communautaire

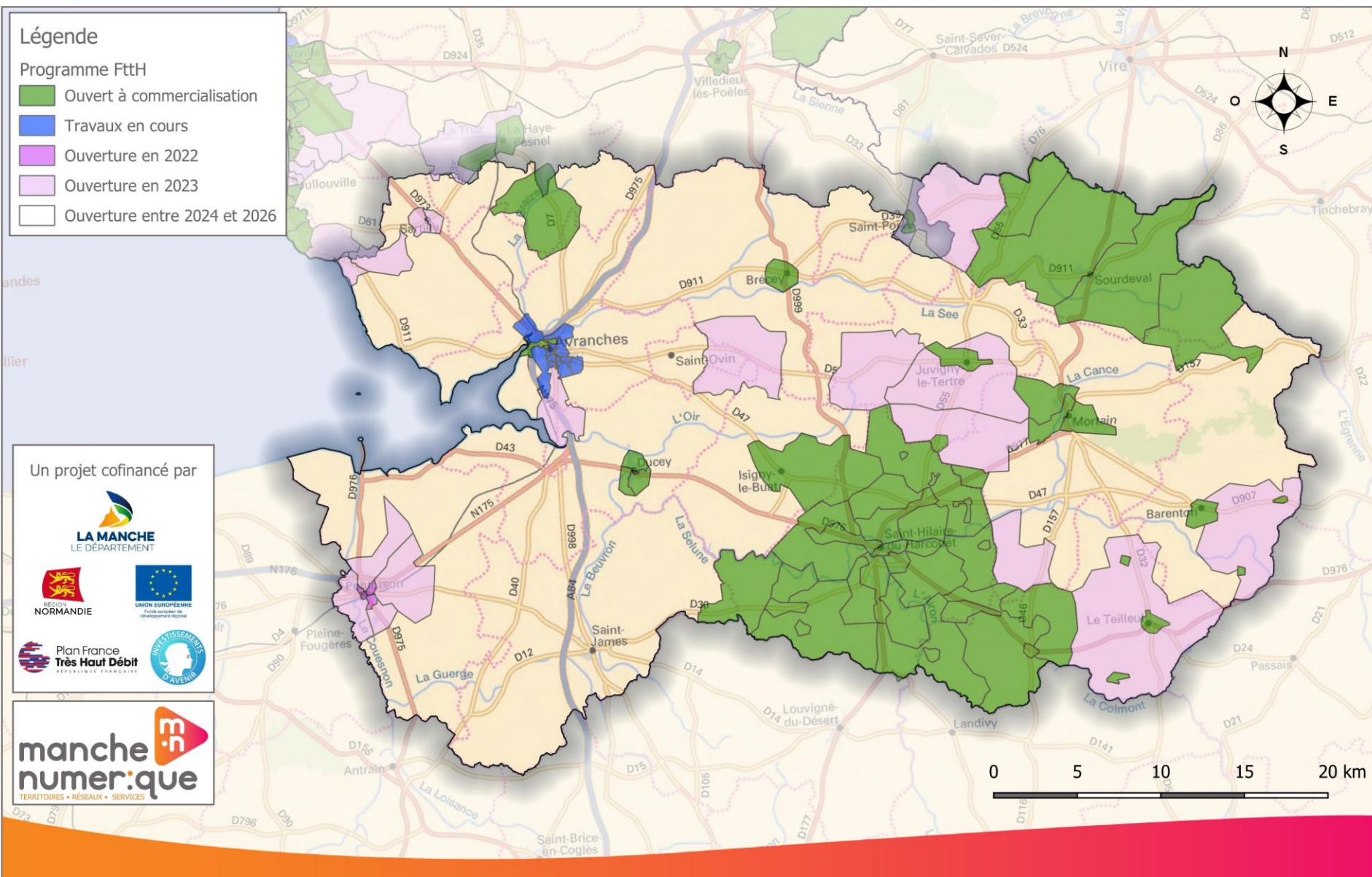
PERSPECTIVES

- Finaliser le financement de la phase 2 du déploiement de la fibre
- Priorisation d'actions de déploiement de la fibre dans les zones d'activité

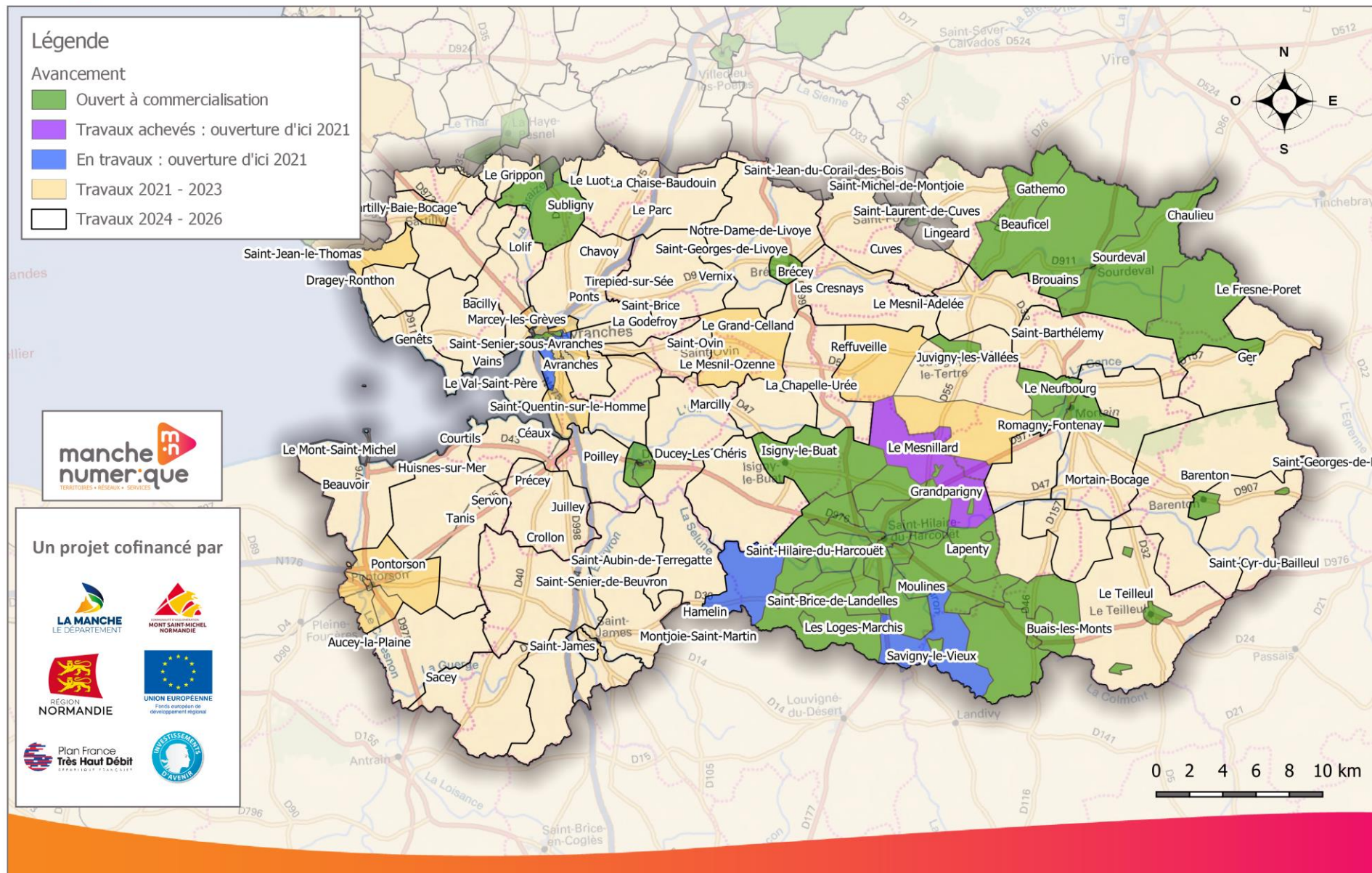
Phase 2 : 2020/2026, déploiement de **24237** prises permettant de couvrir toutes les communes du territoire communautaire



CC Mont-Saint-Michel-Normandie / Programme FttH



Avancement déploiement FttH - CA Mont Saint-Michel Normandie



2.4 : La direction de la communication

" La com' : l'image, l'information, la promotion de l'action communautaire..."



5,5 AGENTS

➤ MISSIONS

À l'interne : fédérer autour d'une identité communautaire.

À l'externe : Maintenir les liens en interne/externe en période de crise sanitaire.



RELATION PRESSE

• **Un échange régulier avec les organes de presse sous la forme de :**

- communiqués de presse / dossiers de presse
- points presse (en visio lors de la crise sanitaire)

• **Une mise à jour quotidienne de l'information pratique** via la plateforme Infolocale

=> **Communication presse au quotidien**, pour permettre aux habitants de l'espace communautaire de bénéficier d'un outil du suivi de l'activité des services communautaires au cœur de la crise sanitaire



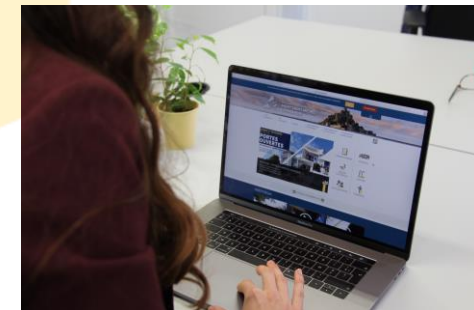
COMMUNICATION INSTITUTIONNELLE

• **Une vidéo institutionnelle (59 426 vues)** pour la mise en lumière de la richesse environnementale de l'espace communautaire à l'occasion du déconfinement.

• **3 numéros de « L'agglomération et vous »** diffusés par La Gazette de La Manche (tirage à environ 8 000 exemplaires)

• Publication et diffusion de **5 guide des pôles territoriaux** : Outils au service des es, des citoyens et des acteurs économiques, les services communautaires se doivent d'être accessibles.

• Création et diffusion d'une **guide d'accueil des nouveaux élus** afin de faciliter la mise de la nouvelle mandature



COMMUNICATION DIGITALE

• Poursuite de la production d'**une vidéo mensuelle** pour la mise en avant d'un service ou d'un évènement | TEVI TV

• **Un portail Internet mis à jour au quotidien**, qui a permis aux habitants de l'espace communautaire de bénéficier d'un outil du suivi de l'activité des services communautaires au cœur de la crise sanitaire, en lien avec **les réseaux sociaux de la collectivité**, mis à jour au quotidien

2.4 : La direction de la communication



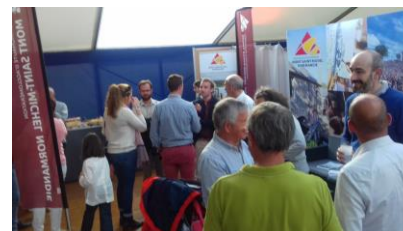
COMMUNICATION INTERNE

- **Un Emailing régulier** grâce à l'adresse Agents (agents) et le relais des pôles territoriaux (communes et élus) afin de tenir l'ensemble des acteurs informés de l'activité des services communautaires en période de crise sanitaire.
- **Une revue de presse quotidienne** pour s'informer
- **Un Intranet quotidiennement mis à jour** pour l'accès à l'information
- Mise en place et animation d'une équipe de futsal



LIEN avec les élus et les mairies

- **Mission de conseil et d'accompagnement auprès des communes**
- **Rédaction d'articles thématiques** pour les bulletins communaux
- **Envois réguliers des supports de communication créés** par l'intermédiaire des pôles territoriaux
- Poursuite de travail de production de **supports thématiques santé en partenariat avec les communes**
- **Support de vulgarisation des données budgétaires** pour faciliter la lecture des données par les élus



ÉVÈNEMENTIEL

- Création du guide « **Embarquez c'est l'été** » et de la **plaquette de saison culturelle**



COMMUNICATION PRINT

- **3 numéros de « L'aglo et vous »** diffusés par La Gazette de La Manche
- **Diffusion des 5 éditions du guide des pôles territoriaux**
- **Création graphique** pour l'ensemble des directions (livrets / affiches / flyers ...) et **impression dans nos locaux** des petites quantités (- de 1 000 unités)
- Création et diffusion d'une **guide d'accueil des nouveaux élus** afin de faciliter la mise de la nouvelle mandature

FAITS MARQUANTS

- Gestion de la communication relative à la situation de crise sanitaire
- Installation de la nouvelle mandature
- Finalisation des guides de pôles territoriaux
- Création et diffusion du film promotionnel pour la mise en lumière de la richesse environnementale de l'espace communautaire à l'occasion du déconfinement.

PERSPECTIVES

- Poursuivre la professionnalisation de l'ensemble de nos productions et conserver une veille active sur les modes créatifs et l'évolution des supports et moyens de communication
- Développer une charte de mutualisation des moyens (humains, techniques et financiers) du service communication
- Anticiper le départ en retraite d'un agent
- Reprise en interne de la totalité des créations graphiques.

2.5 : La direction de la relation aux territoires

" À vos pôles, venez... "



21 AGENTS

LES 5 PÔLES TERRITORIAUX Avranches – Mortainais – Saint-Hilaire-du-Harcouët – Saint-James/Pontorson – Val de Sée

➤ MISSIONS

Une direction inventée pour les besoins spécifiques de cette communauté d'agglomération rurale, qui exerce en proximité des missions d'administration générale. Les pôles territoriaux, un des maillons de l'organisation administrative et opérationnelle, proches des usagers, des élus, des agents, des professionnels et des institutions. Ils pilotent des projets structurants et participent aux missions des services. Ils assurent :

- Une porte d'entrée des services
- Un accompagnement aux projets
- Une aide à la prise de décision



Métiers et missions principales exercées

- 35% : Accueil et secrétariat
- 26% : Hygiène des locaux administratifs et locatifs
- 39% : Administration générale - pilotage de projet - coordination

4900 courriers, 2571 mails et 11348 factures enregistrés au pôle d'Avranches

Gestion administrative et entretien des parties communes de 148 logements (Mortainais et Val de Sée)

Taxe de séjour : 11992 actions par le service d'Avranches sur le logiciel de télédéclaration

1055 Déclarations d'intention d'aliéner (DIA) traitées par les pôles (droit de préemption urbain)

5 commissions territoriales en moyenne organisées par pôle pour assurer la préparation des conseils communautaires, permettre l'information, les débats dans les territoires, au plus près des élus

➤ FAITS MARQUANTS

- Accompagnement des communes et des services communautaires dans la gestion de la situation sanitaire COVID-19 (masques, gel, gants, entretien des espaces)
- Les accueils des pôles sont restés ouverts au public pendant les périodes de confinement
- Accompagnement à la prise de fonction des vice-présidents des pôles territoriaux et des élus communautaires à l'occasion de la nouvelle mandature

➤ LES RÉALISATIONS EN 2020

- Pilotage de projets : Ex. Pôle de santé libéral et ambulatoire du Mortainais (PSLA), pôle Enfance de Pontorson
- Gestion des logements, du personnel scolaire de Juvigny les Vallées, de la politique de la ville

➤ PERSPECTIVES

- Mise en œuvre de l'un des axes du projet d'administration : un service de qualité à destination des usagers
- Poursuite de la mise en place d'une procédure courrier



PARTIE III

Notre pôle ressources

« *Des moyens pour agir* »



3.1 : Le pôle ressources



DES SERVICES

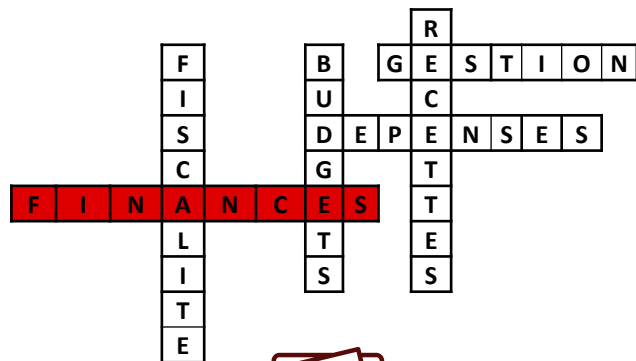
- **nécessaires** au bon fonctionnement de la collectivité
- **supports** auprès des directions de la collectivité : accompagnement et aide à la décision
- **garants** de la mise en œuvre transversale du projet politique

La direction
des finances

La direction
des ressources humaines

La direction
juridique et achat public

3.2 : La direction des finances



➤ MISSIONS



Définition des grandes orientations financières stratégiques en concertation avec les élus :

- Mise en place et suivi du Plan pluriannuel d'investissement (PPI)
- Contrôle de gestion
- Élaboration et exécution budgétaire et des écritures comptables des budgets « principal et annexes »
- Élaboration d'analyse financière
- Suivi de la fiscalité et des différents concours extérieurs
- Gestion de la dette et de la trésorerie
- Suivi du patrimoine, des immobilisations et des amortissements
- Assistance aux services dans l'élaboration budgétaire

➤ FAITS MARQUANTS

- Dématérialisation des bons de commande
- Vote du Compte administratif le 15 Avril 2021
- **8 197** factures déposées sur le « portail Chorus Pro » (Plateforme de dématérialisation de l'Etat sur laquelle l'ensemble des factures à destination du service public sont déposées)

- 20 951 mandats
- 6 935 titres

13 régies

1 budget principal

3 budgets à vocation économique :

- Budget atelier relais : 14 ateliers relais
- Budget zones d'activités : 57 zones d'activités
- Budget bâtiments industriels : 2 crédits baux

Autres budgets:

- budget abattoir,
- budget complexe équin,
- budget village enchanté,
- budget GEMAPI,
- budget assainissement collectif,
- budget assainissement non collectif

Réunion et décisions

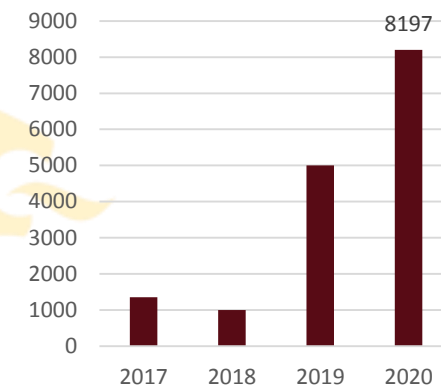
1 Commission locale d'évaluation des charges transférées (CLECT)

78 délibérations



11 AGENTS

NOMBRE DE FACTURES DÉPOSÉES SUR CHORUS



➤ PERSPECTIVES

- Poursuite de la mise en place d'un observatoire fiscal
- Poursuite des procédures dématérialisées
- Vers un compte financier unique (rassemblement du compte administratif et du compte de gestion)
- Guide des aides aux associations
- Anticipation des conséquences de la fermeture des Trésoreries

3.3 : La direction des ressources humaines

" Seul on va plus vite, ensemble on va plus "

➤ MISSIONS "n..."

ASSURER UNE GESTION PRÉVISIONNELLE DES EMPLOIS, DES EFFECTIFS ET DES COMPÉTENCES (GPEEC)

- Établir les démarches de prospective Ressources humaines (RH) : assurer la maîtrise de la masse salariale, élaborer le plan de formation, élaborer et piloter le plan de GPEEC
- Adapter l'organisation aux changements : adapter l'organigramme, mettre en place un schéma de mutualisation, organiser le télétravail
- Faciliter les évolutions de carrières



ASSURER LA GESTION OPERATIONNELLE DES RESSOURCES HUMAINES

- Gérer les éléments de rémunération
- Optimiser les outils de gestion des ressources humaines
- Assurer la gestion de l'absentéisme
- Piloter les instances paritaires

METTRE EN PLACE LES CONDITIONS FAVORABLES DE TRAVAIL

- Améliorer la cohésion au sein de la collectivité, assurer des conseils de bien-être au travail
- Assurer l'hygiène et la sécurité
- Développer les compétences en matière de savoir-être et de relations aux autres agents



7 AGENTS

457 décisions individuelles et **375** contrats

6074 bulletins de salaire (moyenne de **506** par mois)

4 réunions du Comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail (CHSCT) et **7** réunions de Comité technique

11 salariés en télétravail (hors COVID)

122 agents ont bénéficié d'un avancement d'échelon

70 visites médicales (visites périodiques, médecins agréés et visites d'embauches)

➤ FAITS MARQUANTS

- Transfert de la compétence ACM (soit 13 agents)
- Situation sanitaire COVID-19
- Reprise en régie de l'abattoir au 1^{er} juillet 2020

➤ LES RÉALISATIONS EN 2020

- Mise en place des lignes directrices de gestion qui permettent de définir la stratégie de pilotage des ressources humaines
- Mise en place d'une permanence avec une psychologue du travail
- Rédaction du document unique et du plan d'action de prévention
- Consolidation et développement du télétravail (situation hors COVID-19)
- Mise en place des formations « management par la bienveillance » et « Innovation managériale »

➤ PERSPECTIVES

- Poursuite de la mutualisation : rendre lisible la démarche auprès de tous
- Formations : renforcer le développement des formations en intra et les étendre aux communes du territoire
- Mise en œuvre du plan d'action de prévention du document unique
- La poursuite de la Gestion Prévisionnelle des Emplois, des Effectifs et des Compétences (GPEEC)
- La définition d'un plan d'actions en faveur de l'égalité professionnelle
- La définition d'une politique d'hygiène et de sécurité au travail (document unique)
- La rédaction d'un guide des procédures de recrutement/mobilité, reclassement professionnel (usure professionnelle, inaptitude...)
- Poursuite de la réflexion sur la qualité de vie au travail et mise en œuvre d'actions

3.4 : La direction juridique et achat public

" Nul ne s'est jamais perdu dans le droit chemin (J.W von Goethe)... "

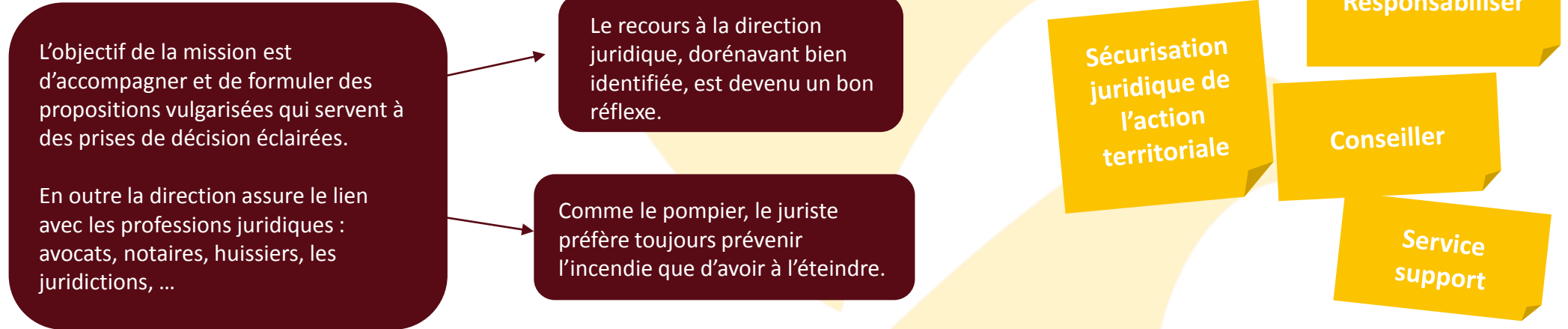


➤ MISSIONS

Assurer la sécurité juridique de la collectivité dans tous les domaines d'activité : une expertise généraliste en droit à l'attention de l'autorité territoriale, de la direction générale, de l'ensemble des directions et services de la collectivité. Les communes membres de l'Établissement public de coopération intercommunale (EPCI) peuvent également être accompagnées dans le cadre de la Charte de renseignements juridiques.



1 AGENT



➤ FAITS MARQUANTS

- Mise en place de la nouvelle équipe
- Réorganisation de l'administration

➤ LES RÉALISATIONS EN 2020

- Crise sanitaire : installation du conseil « hybride », veille sur le « droit Covid »
- Abattoir de Parigny

➤ PERSPECTIVES

- Développement de l'activité d'accompagnement
- Formation veille permanente

3.4 : La direction juridique et achat public



1 AGENT

➤ MISSIONS

LA COMMANDE PUBLIQUE

Assurer la sécurité juridique de la collectivité dans les domaines de la commande publique ; optimiser la dépense publique. Conception et mise en œuvre des procédures, rédaction de pièces, visas et contrôles.

Marchés, accords-cadres, délégations de service public, contrats, devis, avenants, sous-traitance, délibérations, instances (Commission des marchés à procédures adaptées, Commission d'appel d'offres, Délégation service publique, Commission consultative des services publics locaux), conception et mise en œuvre des procédures : définition du besoin, choix de la procédure, suivi, exécution (hors financières, rédaction de courriers divers, classement, archivage ...)

BASE JURIDIQUE :
Veille, analyse,
consultations

Des économies
générées par les
accords-cadres*



* Les **accords-cadres** sont des contrats ayant pour objet d'établir les termes régissant les **bons de commande** à émettre ou les marchés à passer au cours d'une période donnée (dénommés **Marchés subséquents**), notamment en ce **qui** concerne les prix et, le cas échéant, les quantités envisagées.

➤ FAITS MARQUANTS

- Notification des marchés de travaux du pôle de santé libérale ambulatoire de Mortain-Bocage
- Étude de diagnostic des systèmes d'assainissement de Saint-Jean-le-Thomas, Dragey-Ronthon, Saint-Laurent-de-Terregatte, Brécey, Sourdeval, Mortain-le-Neufbourg et Mortain ZA
- Fourniture et livraison des repas et goûters en liaison froide pour les multi-accueils et les accueils de loisirs de la communauté d'agglomération Mont Saint-Michel - Normandie

➤ LES RÉALISATIONS EN 2020

- **14** publications au Bulletin officiel achats marchés publics (BOAMP)
- **16** publications au Journal officiel de l'union européenne (JOUE) + BOAMP
- **1** publications au BOAMP web
- **13** publications sur la plateforme e-marchés publics et **4** sur la plateforme marchés online
- **3** publications dans le Ouest-France (édition de la manche) et **1** publication dans la gazette de la manche

➤ PERSPECTIVES

- Renforcement de l'équipe avec le recrutement d'un deuxième agent au service commande publique;
- Création d'un règlement intérieur de la commande publique
- Moderniser le processus de passation des marchés publics avec la mise en place de la signature électronique
- Apurer la base de marchés sur e.sedit et créer un tableau de bord pour faciliter le suivi de nos marchés

24
procédures
lancées pour
71 lots
notifiés

3.4 : La direction juridique et achat public

Principes de
transparence
et d'égalité
d'accès.

DÉROULEMENT POUR TOUTE PROCEDURE > 40 000 €

Dématérialisation ⁽¹⁾ obligatoire pour toutes les procédures

- Définition des besoins et de la procédure à mettre en œuvre
- Rédaction du Dossier de consultation des entreprises (DCE) (Règlement de la consultation (RC), Cahier des clauses administratives particulières (CCAP), Acte d'engagement (AE), (les pièces techniques sont rédigées par les responsables de chaque service à l'agglomération ⁽¹⁾)
- Mise en ligne du dossier de consultation sur une plateforme dédiée (et suivi des questions/réponses des candidats) : <https://ca-montsaintmichel-normandie.e-marchespublics.com/>
- Ouverture des plis : téléchargement des offres déposées sur la plateforme et vérification des pièces administratives (Procès verbal d'ouverture des plis) des différents candidats (seul ou en groupement) conformément au règlement de consultation
- Organisation de la Commission d'appel d'offres (CAO) pour les procédures formalisées ou Commission marchés à procédure adaptée (Commission MAPA)
- Rédaction projet de délibération pour toute procédure > à 90 000 € pour bureau délibératif ou conseil communautaire
- Suivi des rejets des candidats non retenus et de la notification du marché public au candidat attributaire
- Préparation et transmission des marchés au contrôle de légalité ⁽²⁾ pour toute procédure < 214 000 €
- Notification des marchés via E-Facteur ;
- Rédaction des avis d'attribution, des données essentielles et du Recensement économique des achats publics (REAP)
- Mise à jour d'un tableau de bord de suivi des marchés et des avenants

Seuil de transmission
obligatoire au contrôle
de légalité des contrats
de la commande
publique fixé à 214 000 €

Conseil aux
services de
l'agglomération

Saisie des Marchés
sur SEDIT (logiciel
interne de
comptabilité)

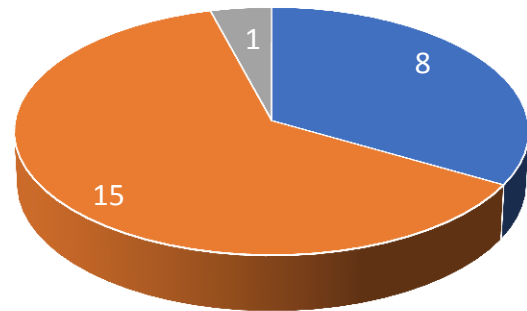


⁽¹⁾ La dématérialisation consiste à mettre en œuvre des moyens électroniques pour effectuer des opérations de traitement, d'échange et de stockage d'informations sans support papier.

⁽²⁾ Le contrôle de légalité : pour devenir exécutoires, outre leur publication ou leur notification aux intéressés, certains des actes des collectivités territoriales doivent être transmis au préfet, représentant de l'Etat dans le département ou la région (ou au sous-préfet de l'arrondissement). Celui-ci, chargé du contrôle de légalité, vérifie la conformité des actes pris par les collectivités territoriales et leurs établissements publics avec les dispositions législatives et réglementaires en vigueur.

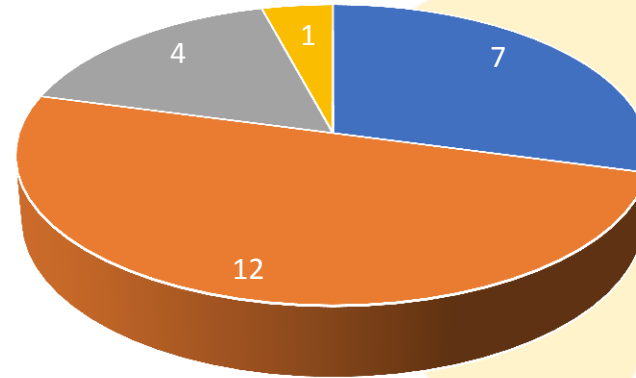
3.4 : La direction juridique et achat public

RÉPARTITION PAR TYPES DE PROCÉDURES



- Appel d'offre ouvert
- Procédure adaptée
- Appel d'offre restreint

RÉPARTITION PAR CATÉGORIE



- Fourniture
- Travaux
- Prestations intellectuelles
- TIC



Économies générées par des lettres recommandées électroniques (Efacteur)
1 410 €

Efacteur^{*(1)}

327 envois de courrier électronique recommandé avec accusé de réception

1 abonnement annuel de 180 €



^{*(1)} Plateforme d'envoi électronique pour des courriers en recommandé avec accusé de réception.

3.4 : La direction juridique et achat public

➤ MISSION

COMMISSION CONSULTATIVE DES SERVICES PUBLICS LOCAUX (CCSPL)

ÉTABLISSEMENT PUBLIC DE COOPÉRATION INTERCOMMUNALE DE PLUS DE 50 000 HABITANTS

Les Commissions consultatives des services publics locaux ont pour vocation de permettre aux usagers des services publics :

- d'obtenir des informations sur le fonctionnement effectif des services publics
- d'être consultés sur certaines mesures relatives à leur organisation
- d'émettre toute proposition utile en vue des adaptations qui pourraient apparaître nécessaires

Elles doivent obligatoirement être créées par les collectivités suivantes (**voir article L1413-1 du Code général des collectivités territoriales ou CGCT**) :

- Régions, départements, communes de plus de 10 000 habitants
- Les Établissements publics de coopération intercommunale (EPCI)

La CCSPL émet
des avis

La CCSPL examine chaque année sur le rapport de son Président et émet un avis :

- Le rapport annuel établi par le délégataire de service public
- Les rapports sur le prix et la qualité du service public d'eau potable, sur les services d'assainissement et sur les services de collecte, d'évacuation ou de traitement des ordures ménagères
- Un bilan d'activité des services exploités en régie dotée de l'autonomie financière
- Le rapport établi par le cocontractant d'un contrat de partenariat

La CCSPL est consultée pour avis par l'assemblée délibérante sur :

- Tout projet de délégation de service public
- Tout projet de création d'une régie dotée de l'autonomie financière
- Tout projet de partenariat
- Tout projet de participation du service de l'eau et de l'assainissement à un programme de recherche et de développement

➤ FAITS MARQUANTS

- Avis favorable de la Délégation de service public sur la station d'épuration de Saint-Hilaire-du-Harcouët

3.4 : La direction juridique et achat public

➤ MISSION

LES ASSURANCES

Gestion des sinistres (responsabilité civile, véhicules, dommages aux biens, protection juridique), suivi des parcs (autos et immobiliers) sur tout le territoire de la communauté d'agglomération

La liste des sinistres en
dommage aux biens

115594891	000501300	09/02/2020	20501300350	BRIS DES GLACES	Classé	11/06/2020	3 450,15	3 450,15
115594891	000501300	10/03/2020	20501300340	VOL	Classé	01/10/2020	2 316,44	2 316,44
115594891	000501300	10/05/2020	20501302480	TEMP GRELE NEIG	Sans suite	27/07/2020	0,00	0,00
115594891	000501300	05/08/2020	20501303170	VOL	Classé	13/01/2021	2 442,78	2 442,78
115594891	000501300	20/08/2020	20501303560	INC PROFES	En cours	26/03/2021	928,00	927,20
115594891	000501300	22/10/2020	20501303050	DOM MARC CONGEL	En cours	10/11/2020	4 745,00	0,00
115594891	000501300	02/11/2020	20501303280	DDE	Classé	30/12/2020	3 793,10	3 793,10
115594891	000501300	04/11/2020	20501303210	DDE	En cours	01/03/2021	4 869,00	3 528,72
115594891	000501300	23/12/2020	20501303490	INC PROFES	En cours	17/02/2021	9 000,00	7 404,17

➤ FAITS MARQUANTS

- Dégât des eaux à la Mazure
- Sinistre système de drainage du Complexe équin

➤ PERSPECTIVES

- Nouveau marché assurances 2022-2026



PARTIE IV

Notre pôle
aménagement et développement du territoire

**« *Des services pour construire
un avenir durable* »**



4.1 : Le pôle aménagement et développement du territoire



MISSIONS

- Assurer un aménagement équilibré, équitable et durable du territoire communautaire, afin d'en renforcer l'attractivité, en prenant en compte la **diversité** des besoins des entreprises, des touristes, des agriculteurs, des habitants, quelque soit leur âge ou leur commune
- Accompagner le développement de chaque commune selon ses **atouts** et ses projets, de manière **équilibrée**
- Permettre les **conditions de l'activité économique**, pour toutes les entreprises, permettre à chacun de **se loger** convenablement, préserver le **cadre de vie et l'environnement** de l'ensemble des habitants

La direction
du développement du territoire

La direction
de l'environnement

La direction
des services techniques

4.2 : La direction du développement du territoire

" Donnons de la valeur à notre territoire communautaire... "

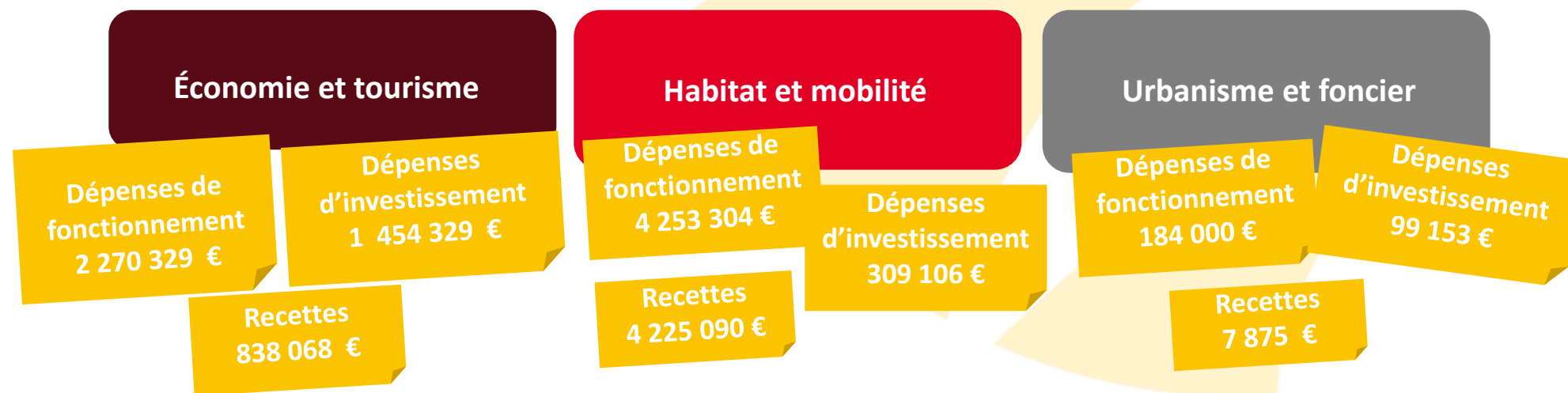
Le service habitat-mobilité, le service économie-tourisme et le service urbanisme-foncier



21 AGENTS

➤ MISSIONS

Une direction pilotée collégalement par trois responsables aux compétences complémentaires et aux missions transversales, pour répondre à des enjeux interdépendants.



➤ PERSPECTIVES

- Mener des opérations de revitalisation de centres-bourgs, de renouvellement urbain, de zones d'activités... avec les communes volontaires, et à l'appui des documents existants tels que le Programme local de l'habitat (PLH) et les Trames vertes et bleues (TVB)

4.2 : La direction du développement du territoire

Le service habitat et mobilité

➤ MISSION HABITAT



- Définition et mise en œuvre de la politique habitat communautaire (logement indigne, logement des jeunes, politique de peuplement...)
- Mise en œuvre des dispositifs en faveur de la rénovation du parc privé de logement (rénovation énergétique, adaptation du logement au vieillissement et au handicap, lutte contre le logement indigne, lutte contre la vacance...) : permanences habitat, Opération programmée d'amélioration de l'habitat (OPAH)
- Gestion locative d'un parc de logements communautaires

290 rénovations
représentant
5 967 390€
de travaux réalisés

subventions attribuées
(tous financeurs confondus)
3 233 271 €

ACCOMPAGNEMENT À LA RÉNOVATION DU PARC PRIVÉ

811 conseils (permanence habitat, espace info énergie, Opération programmée d'amélioration de l'habitat)

1 OPAH Revitalisation – Rurale

Des permanences habitat

Dépenses de
fonctionnement €
852 455€

Dépenses
d'investissement
302 253 €



7 AGENTS
4,7 ETP

PARC LOCATIF COMMUNAUTAIRE

154 logements (du studio meublé à la maison individuelle)

Dépenses de
fonctionnement
381 679 €

Recettes
537 764 € (loyers
logements)

➤ FAITS MARQUANTS

- 1^{er} arrêt de projet du Programme Local de l'Habitat (PLH)

➤ LES RÉALISATIONS EN 2020

- Validation de la mise en place du Service d'Accompagnement à la Rénovation Énergétique (SARE)

➤ PERSPECTIVES

- Lancement de l'OPAH sur les pôles d'Avranches et du Val de Sée, de l'OPAH Renouvellement Urbain sur Avranches et au 1^{er} janvier 2021
- Aide à la rénovation : renforcer l'information des élus sur les dispositifs en faveur de la rénovation du logement
- Mise en place d'une stratégie immobilière relative au parc de logement
- Accompagnement à l'extension du Comité Local pour le Logement Autonome des Jeunes à l'ensemble du territoire communautaire
- Lancement d'une étude sur la vacance du parc privé (en régie)

4.2 : La direction du développement du territoire

Le service habitat et mobilité

➤ MISSION

HABITAT - ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE

Création, aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil et des terrains familiaux locatifs

2 aires d'accueil

- Avranches
- Saint-Hilaire-du-Harcouët

20 emplacements

164 personnes accueillies sur les 2 aires

Taux d'occupation moyen des 2 aires : **27,69%** (lié au contexte sanitaire et une sous fréquentation des aires d'accueil)

Grands passages

Dépenses de fonctionnement
114 347 €

Dépenses d'investissement
6 852 €

Recettes de fonctionnement
56 909 €

➤ LES RÉALISATIONS EN 2020

- Lancement de la démarche sédentarisation des gens du voyage
- Renforcement des moyens humains sur la partie aire d'accueil (création de poste)

➤ PERSPECTIVES

- Sédentarisation : acquisition foncière
- Aire de grand passage : conforter le déploiement du système d'aire tournante (recherche de foncier, conventionnement propriétaires privés...), adoption d'un règlement et d'une tarification
- Aires d'accueil : Mise en place d'un programme de sensibilisation au tri des déchets
- Aires d'accueil : poursuite des travaux d'aménagement sur les 2 aires

4.2 : La direction du développement du territoire

Le service habitat et mobilité

➤ MISSION

MOBILITÉ

En tant qu' Autorité organisatrice de la mobilité (AOM) sur le territoire, la communauté d'agglomération est compétente pour organiser :

- des services réguliers de transport public de personnes
- des services à la demande de transport public de personnes
- des services de transport scolaire
- des services relatifs aux mobilités actives ou contribuer au développement de ces mobilités (vélo...)
- des services relatifs aux usages partagés des véhicules ou contribuer au développement de ces usages (service d'autopartage...)
- des services de mobilité solidaire

TRANSPORTS SCOLAIRES

Coût moyen d'une journée de transport : **18 000€**

4 200 élèves transportés chaque jour

90 circuits

Budget
2 834 489 €



Dépenses de fonctionnement
3 286 502 €

Recettes de fonctionnement
3 630 417 €

➤ FAITS MARQUANTS

- Adaptation des services de transport scolaire pendant la période de confinement

➤ PERSPECTIVES

- Une politique en faveur de la mobilité à construire. Engager la réalisation du diagnostic déplacements / mobilité
- La réflexion sur la desserte du Mont Saint-Michel, dans le cadre des échéances liées à la fin de l'actuelle délégation de service public en 2022
- Le questionnement du renouvellement de la délégation transport scolaire avec la Région
- L'amélioration du service transport scolaire : optimisation des circuits, harmonisation de la tarification, lisibilité des procédures...

4.2 : La direction du développement du territoire



8 AGENTS

Le service économie et tourisme

➤ MISSIONS

L'ANIMATION ET LA PROMOTION ÉCONOMIQUE DU TERRITOIRE

Zoom sur l'espace de Coworking – La Rampe à Avranches

Animation :

Le petit déj' des coworkers
Portes ouvertes durant la période estivale
Les journées du digital, en partenariat avec l'organisme de formation Startech Normandy

Communication :

Site internet : www.larampe-coworking.com
Réseaux sociaux (Facebook, LinkedIn)
Fiche Google my business (Nombre total de vues : 457)
Plaquettes (distribution : commerces, partenaires économiques, OT...)
Vidéo
Presse locale (nb d'articles : 12 en 2020 + infolocale 2X/mois + Infos pratiques)
Presse institutionnelle...

Partenariats :

- Information collective avec « Les Chantiers de Demain », chaque 1^{er} jeudi du mois
- Le petit déj du BBC, chaque 3^{ème} jeudi du mois depuis septembre 2019 (en visioconférence pendant le confinement)



➤ FAITS MARQUANTS

- Le contexte sanitaire qui a conduit à l'annulation de nombreuses animations prévues au cours de l'année 2020 et qui a freiné la fréquentation

➤ LES RÉALISATIONS EN 2020

- Mise en place de partenariats pour l'animation : Informations collectives, Petits déjeuners
- Mise en place de la journée du digital

➤ PERSPECTIVES

- Partenariat avec la Plateforme « Initiative Pays de la Baie » qui intégrera l'espace de Coworking à partir de 2021

4.2 : La direction du développement du territoire

Le service économie et tourisme

➤ MISSIONS

LES AMÉNAGEMENTS ET ÉQUIPEMENTS À VOCATION ÉCONOMIQUE EN CHIFFRES

59 zones d'activités économiques

1 zone d'activité équine à Dragey-Ronthon

1 projet de création d'une nouvelle zone d'activités sur la commune de Saint- Quentin-sur-le-Homme

5 bâtiments à usage tertiaire dont 1 espace de coworking à Avranches et 1 hôtel d'entreprises à Saint-James

15 ateliers relais (locaux professionnels construits par la collectivité, loués aux entreprises en location simple ou avec option d'achat)

9 594 établissements implantés sur le territoire

Plus de 35 200 emplois salariés et non salariés

Dépenses d'investissement
1 454 329 €

Dépenses de fonctionnement
2 462 737 €

Recettes de fonctionnement
836 307 €



➤ LES RÉALISATIONS EN 2020

- Finalisation de l'état des lieux des zones d'activités par le service urbanisme/foncier

➤ PERSPECTIVES

- Définition d'une stratégie économique pour les zones d'activités dans le cadre de l'élaboration du Schéma de cohérence territoriale (SCOT)

4.2 : La direction du développement du territoire

Le service économie et tourisme

➤ MISSION

L'ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ DES ENTREPRISES

(projets d'implantation, demandes de locaux d'expérimentation....) et soutien financier aux projets, aux entreprises et associations



Animation et contribution financière à l'Opération de Modernisation du Commerce et de l'Artisanat (OCM) :

Lancement du dispositif en janvier 2020

Bilan année 2020: 5 comités d'attribution - 27 projets bénéficiaires pour un total d'investissement de 952 800 € pour un montant total de subvention de 97 150 €

Une participation financière de la collectivité de 29 147 €

Pré-instruction des dossiers et participation financière au dispositif régional « Impulsion Relance » et « Impulsion Résistance » 75 600 € d'aide accordés à 54 entreprises

127 870 €
d'aides pour les projets d'investissement immobilier des entreprises

62 800 €
de soutien financier aux associations intervenant dans le champs de l'économie et du tourisme

➤ FAITS MARQUANTS

- Les entreprises ont fortement été impactées par la crise sanitaire: fermeture, chômage partiel, baisse des commandes, du Chiffres d'Affaires...

➤ LES RÉALISATIONS EN 2020

- Mobilisation du service économie pour informer les entreprises des différents dispositifs d'aides COVID.
- Soutien financier de l'agglomération aux entreprises du territoire/
- Impulsion Relance et Résistance
- Dégrèvement de la Cotisation foncière des entreprises (CFE) relevant des secteurs d'activités particulièrement affectés par la crise sanitaire
- Exonération de loyers de mars à juin 2020 pour les entreprises locataires relevant des secteurs d'activités particulièrement affectés par la crise sanitaire

➤ PERSPECTIVES

- Augmentation de l'enveloppe financière OCM pour pouvoir accompagner un plus grand nombre d'entreprises

4.2 : La direction du développement du territoire

Le service économie et tourisme

> MISSION

LE SOUTIEN À LA FILIÈRE AGRICOLE



Un complexe équin

45 hectares, 1 centre d'entraînement, 6 pistes d'entraînement, 1 club-house, 1 zone d'activités dédiées aux activités économiques de la filière, **une quarantaine** d'entraîneurs utilisateurs, environ **300** chevaux qui participent à des courses d'envergure nationale

Un abattoir intercommunal

Dépenses
d'exploitation
1 501 450 €

Recettes
d'exploitation
1 206 067 €

Géré dans le cadre d'une délégation de service public jusqu'au 30 juin 2020

Dépenses
d'investissement
378 645 €



> FAITS MARQUANTS

- Ouverture partielle de l'activité de restauration dans le club-house, au gré des périodes autorisées, et avec une affluence en forte baisse du fait du contexte sanitaire
- 01 juillet 2020 : Reprise en régie de l'abattoir intercommunal pour permettre une solution de soutien direct
- 31 décembre 2020 : Fermeture de l'abattoir intercommunal

> PERSPECTIVES

- Réflexion sur le modèle de gestion du complexe équin
- Répondre à l'enjeu du maintien de l'activité et de transformation de l'abattoir intercommunal par une étude de réévaluation d'un nouveau modèle économique pérenne avec 2 objectifs : le maintien des emplois sur le site et le développement de l'activité sur le site

4.2 : La direction du développement du territoire

Le service économie et tourisme

➤ MISSION

LA VOCATION TOURISTIQUE

- Développement de l'itinérance : définition et mise en œuvre d'une stratégie intercommunale
- Aménagement et entretien des grands itinéraires de randonnée
- Gestion et aménagement des sites touristiques
- Collecte de la taxe de séjour



Taxe de séjour : 620 000 nuitées pour une recette prévisionnelle de 462 460 € intégralement reversée à l'Office de tourisme intercommunal pour la promotion du territoire

DES ÉQUIPEMENTS

4 gîtes

intercommunaux

1 aérodrome

1 auberge gérée en privée

1 centre de loisirs géré dans le cadre d'une délégation de service public

2 sites de départ des traversées

5 haltes randonnées

11 sites touristiques

Environ 25 hectares d'espaces naturels

➤ FAITS MARQUANTS

- Fort impact sur la fréquentation touristique dû à la crise sanitaire Covid-19

➤ LES RÉALISATIONS EN 2020

- Aboutissement de l'étude pour le réaménagement des sites de départ des traversées de la Baie du Mont-Saint-Michel
- Lancement de l'écriture de la stratégie de développement touristique communautaire pour la période 2021-2026

➤ PERSPECTIVES

- La nouvelle stratégie va définir les axes forts de développement pour la durée du mandat
- Renforcement des missions d'ingénierie, conseil et accompagnement des communes dans leurs projets touristiques

4.2 : La direction du développement du territoire

Le service Economie et Tourisme

➤ MISSION

LA PROMOTION TOURISTIQUE GÉRÉE PAR L'OFFICE DE TOURISME INTERCOMMUNAL : UN ÉTABLISSEMENT PUBLIC AUTONOME

Accueil, information, promotion, commercialisation, accompagnement des professionnels



➤ FAITS MARQUANTS

- Une crise sanitaire impactant fortement le secteur touristique
- Une bonne saison estivale malgré la désaffection des clientèles étrangères
- Des recettes de taxe de séjour conséquentes, reflet d'une excellente saison 2019

➤ LES RÉALISATIONS EN 2020

- Multiples actions de soutien aux professionnels du tourisme local
- Déploiement de la vente en ligne, qui a permis de compenser les pertes de recettes commerciales aux guichets des bureaux d'information touristique

➤ PERSPECTIVES

- Relance progressive de l'activité selon l'évolution de la crise
- Renforcement des outils de commercialisation en ligne
- Une nouvelle stratégie en cours d'écriture

4.2 : La direction du développement du territoire

Le service urbanisme et foncier



6 AGENTS

➤ MISSION

L'URBANISME

- Garantir un développement équilibré en planifiant l'aménagement du territoire : élaboration des documents de planification (Plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi), ...)
- Assurer des missions d'ingénierie d'urbanistes-conseils auprès des communes, des différents services de l'agglomération, et auprès des partenaires extérieurs
- Participation de manière transversale sur les projets communautaires, comme la construction d'une nouvelle gendarmerie, de centres de secours du Service départemental d'incendie et de secours de la Manche (SDIS), ou encore le Programme alimentaire territorial (PAT)...

Dépenses de fonctionnement
184 800 €

Recettes
7 875 €

Dépenses d'investissement
99 153 €

➤ FAITS MARQUANTS

- Approbation et entrée en vigueur du Plan local d'urbanisme intercommunal d'Avranches – Mont Saint Michel, après 5 années d'études

➤ LES RÉALISATIONS EN 2020

- En lien avec la direction juridique, suivi du dossier contentieux le PLUi Saint-Hilaire-du-Harcouët
- Décision de suspendre les études du PLUi du Mortainais, dans l'attente de l'entrée en vigueur du Schéma de cohérence territoriale (SCoT) révisé
- Suivi de la démarche de révision du SCoT du Pays de la Baie du Mont Saint-Michel

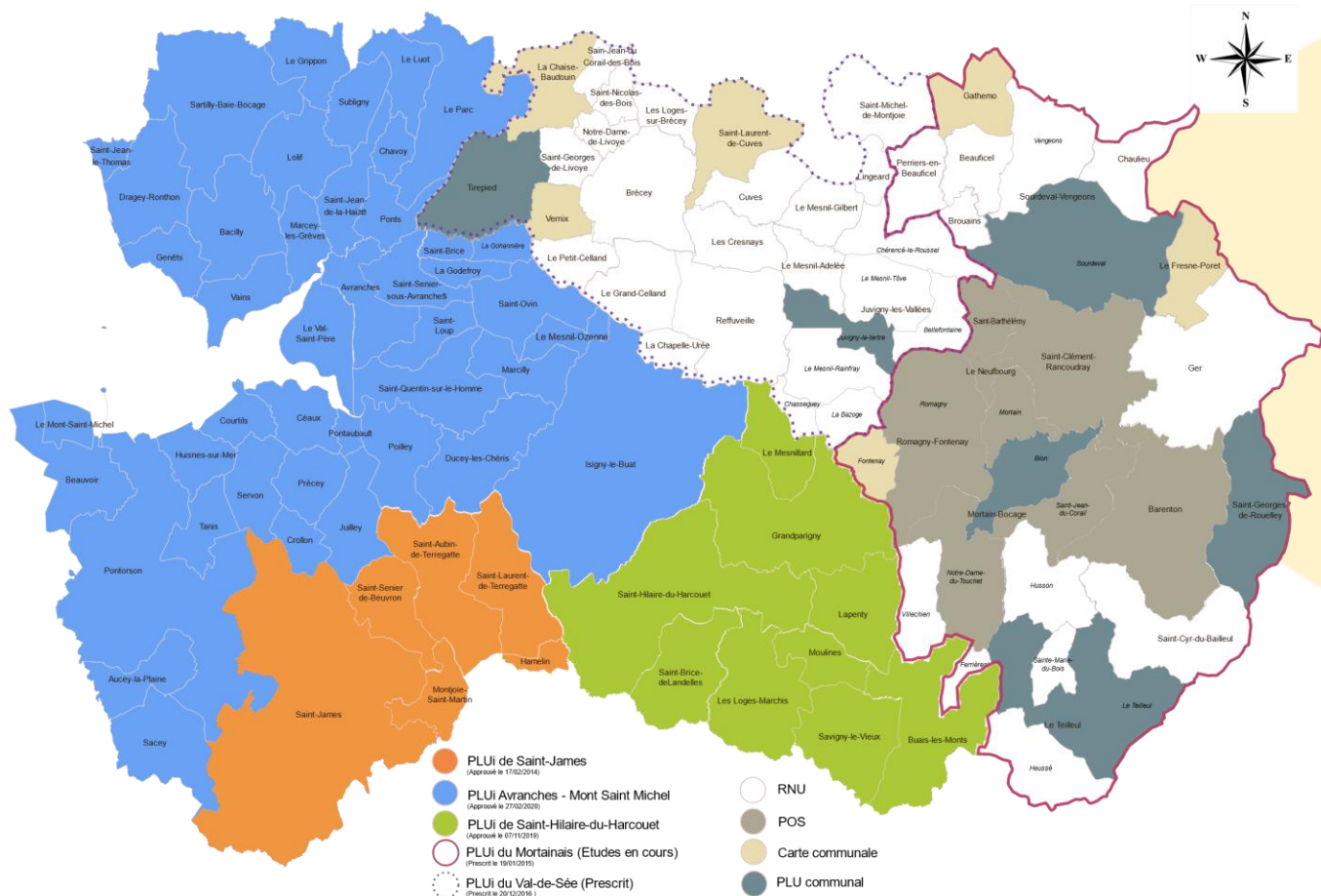
➤ PERSPECTIVES

- Poursuivre l'apport en ingénierie de l'aménagement pour l'ensemble des projets opérationnels et d'études, à destination de la Communauté d'agglomération et des communes
- Suivi du contentieux du PLUi Avranches-Mont Saint-Michel
- Former les secrétaires de mairie, ainsi que les élus volontaires, à l'usage et la compréhension des récents Plans locaux d'urbanisme intercommunaux (PLUi)

4.2 : La direction du développement du territoire

LA PLANIFICATION TERRITORIALE

Documents d'urbanisme en vigueur sur le Territoire de la CAMSMN au 25 juillet 2020



Réalisation : CAMSMN - MIV Service Urbanisme | BD TOPO : IGN | Echelle 1/140 000ème

➤ QU'EST-CE QU'UN DOCUMENT D'URBANISME ?

Un document d'urbanisme permet de :

- programmer **les besoins à venir de la population actuelle et future du territoire et fixe les règles générales d'utilisation du sol**
 - porter un projet politique commun pour le territoire à l'échelle de 10 à 15 ans
 - est opposable aux autorisations d'urbanisme (permis de construire, déclarations préalables...)
- Différentes formes de documents d'urbanisme existent : les Plans locaux d'urbanisme intercommunaux (PLUi), les PLU, les cartes communales, ainsi que les Plans d'occupation des sols (POS) amenés à disparaître

4.2 : La direction du développement du territoire

Le service urbanisme et foncier

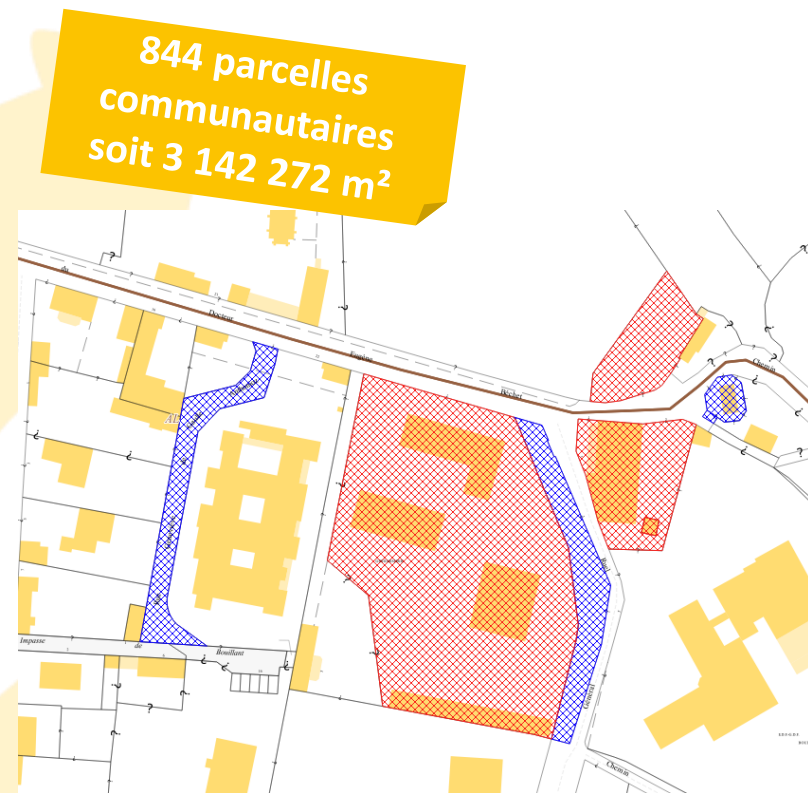
➤ MISSION LE FONCIER

- Le foncier : un service support pour les autres services de l'agglomération et les communes afin d'anticiper les besoins pour les futures demandes de terrains pour les projets, pour une gestion optimale du foncier communautaire, en appui aux politiques économiques, touristiques et d'habitat, en soutien aux questions des communes
- Assurer la gestion du foncier de l'agglomération et élaborer une stratégie permettant d'anticiper les besoins en foncier des prochaines politiques publiques

Dans le cadre de l'exercice du droit de préemption urbain : plus de **1055** Déclarations d'intention d'aliéner (DIA), en lien avec les pôles territoriaux qui en assurent le suivi quotidien et le secrétariat

3 délégations de l'exercice du droit de préemption urbain à des communes qui en ont fait la demande

32 conventions différentes ont été passées pour l'occupation du foncier communautaire; dont **10** conventions de mise à disposition et **22** conventions d'occupation précaire/bail rural/prêt à usage



➤ FAITS MARQUANTS

- Poursuite de la mise en place en place d'un Système d'information géographique (SIG) afin de produire des documents cartographiques et traiter de manière plus efficace les informations

➤ LES RÉALISATIONS EN 2020

- Formation des agents communautaires volontaires à l'usage des Systèmes d'information géographique (SIG)

➤ PERSPECTIVES

- Élaboration et mise en œuvre d'une stratégie foncière de l'agglomération, d'un plan d'acquisitions foncières
- Déploiement de la saisine par voie électronique pour les Déclarations d'intentions d'aliéner (DIA)
- Mise en œuvre d'un observatoire du foncier et de l'habitat

4.3 : La direction de l'environnement

" Trois services, un seul défi...la protection et la préservation de notre environnement... "

Le service GEMAPI, le service assainissement et le service déchets

➤ MISSIONS

- Protection et mise en valeur de l'environnement
- Préservation et amélioration de la ressource en eau et des milieux naturels
- Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (GEMAPI)
- Collecte et traitement des déchets ménagers et déchets assimilés
- Assainissement des eaux usées (SPAC) et non collectif (SPANC)
- Eau
- Gestion des eaux pluviales urbaines (GEPU)



71 AGENTS



GEMAPI

Budget
4 337 073 €



Assainissement collectif
et non collectif

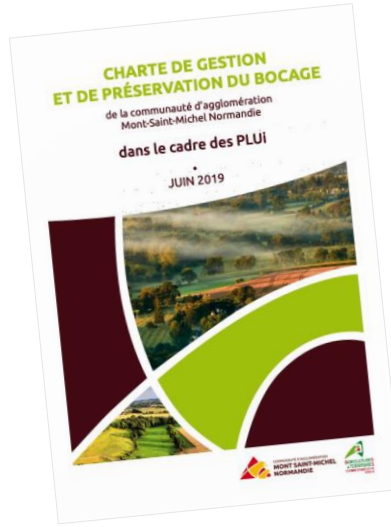
Budget
SPAC 15 438 726 €
SPANC 441 936 €
GEPU 199 919 €



Déchets

Budget
8 538 000 €

4.3 : La direction de l'environnement



1 budget Déchets

3 budgets annexes : SPANC, SPAC, GEMAPI

factures reçues (1574 Déchets + 153 SPANC - 1758 SPAC - 328 GEMAPI)

titres (873 déchets - 92 SPANC - 629 SPAC - 1 GEPU - 112 GEMAPI)

mandats (2198 déchets- 464 SPANC - 2830 SPAC – 25 GEPU - 492 GEMAPI)

➤ FAITS MARQUANTS

- Transfert de la compétence assainissement collectif
- Élaboration de la charte bocage
- Maintien de la taxe GEMAPI au même montant
- Fermeture des déchèteries du 16 mars au 11 mai 2020 due à la situation sanitaire COVID-19
- Démarrage de l'étude d'optimisation du service déchets

➤ PERSPECTIVES

- Transfert de la compétence Défense contre la mer en 2021 au syndicat mixte littoral pour la gestion du système d'endiguement Baie du Mont-Saint-Michel
- Prise de compétence de la Gestion des eaux pluviales urbaines (GEPU)
- poursuite de l'élaboration du Programme local de prévention des déchets ménagers et assimilés (PLPDMA)

4.3 : La direction de l'environnement

Le service GEMAPI, le service assainissement et le service déchets



8 AGENTS

➤ MISSION

GEMAPI

Mise en place de la compétence obligatoire - Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (GEMAPI) - au 1^{er} janvier 2018

Dépenses de fonctionnement
606 892 €

Dépenses d'investissement
1 033 254 €

Subventions du département de la Manche, de la Région et des Agences de l'eau
1 363 898 €

11,8 km de haies sur talus créés
7,6 km de haies à plats plantées
1,4 km de talus restaurés

7,7 km de restaurations écologiques de cours d'eau

5 540 plants bocagers fournis et accompagnés techniquement



Pour financer ces missions, la taxe GEMAPI est de 450 000 €

TRAVAUX DE PROTECTION CONTRE LES INONDATIONS ET LES SUBMERSIONS MARINES

- Mise en place de la compétence GEMAPI obligatoire au 1^{er} janvier 2018
- Vote de la taxe d'un montant de 450 000 € chaque année, équivalent à 5€/habitant
- Travaux de rechargement de la grande plage de St Jean le Thomas
- Poursuite de l'étude de préfiguration des systèmes d'endiguement de l'Agglomération
- Réalisation de l'étude de dangers pour le classement du système d'endiguement de la Baie du Mont St Michel de 36 km

➤ FAITS MARQUANTS

- Élaboration d'un projet de Contrat de Territoire Eau et Climat avec l'Agence de l'Eau Seine Normandie, le SMPGA, le SDEAU et la Fédération de Pêche pour la réalisation de 22 millions d'euros d'actions de 2021 à 2024, regroupant les sujets GEMAPI et assainissement
- Réponse à un appel à projets Européen pour la restauration de la continuité écologique des cours d'eau

➤ PERSPECTIVES

- Élaboration/suivi/mise à jour du Programme pluriannuel de restauration et d'entretien des cours d'eau (PPRE) et gestion des travaux de restauration et de continuité écologique du PPRE
- Élaboration/suivi/mise à jour du Programme pluriannuel de reconstitution bocagère (PPRB).
- Préservation et gestion de l'existant et des nouvelles haies
- Préfiguration des systèmes d'endiguement, choix des systèmes sous gestion de l'agglomération puis réalisation des études de dangers et dossiers réglementaires
- Programme d'actions de prévention des inondations (PAPI) au stade d'intention - hors Stratégie locale de gestion des risques d'inondation (SLGRI) / Bretagne - BV Sélune, Sée, cours d'eau côtiers et littoral (de Saint-Jean-Le-Thomas à Céaux)
- Lancement de l'étude de définition des stratégies de protection rétro-littoral de Saint-Jean-le-Thomas, Dragey-Ronthon et Genêts
- Classement du système d'endiguement du littoral de la Baie du Mont-Saint-Michel avec le syndicat mixte littoral, conventionnement avec les propriétaires et gestionnaires et évolution statutaire du syndicat

4.3 : La direction de l'environnement

Le service GEMAPI, le service assainissement et le service déchets



47 AGENTS

➤ MISSIONS

COLLECTE ET TRAITEMENT DES DÉCHETS MÉNAGERS ET ASSIMILÉS

Recettes
8 964 000 €
(+6%)

Dépenses de
fonctionnement
8 537 000 €
(-0,9%)

Dépenses
d'investissement
976 940 €
(-7%)



- Collecte des ordures ménagères résiduelles, en porte à porte (PP) ou en Point d'apport volontaire (PAV)
- Collecte du tri sélectif en porte à porte ou en apport volontaire
- Collecte du verre en porte à porte ou en apport volontaire
- Exploitation des 13 déchèteries
- Traitement et la valorisation des déchets collectés



COLLECTE DES DÉCHETS MÉNAGERS ET ASSIMILÉS

53 856 tonnes soit 566 Kg/habitant (-8%)

Les déchetteries

29 787 tonnes soit 301
Kg/habitant (-13%)

Les ordures ménagères

14 379 tonnes soit
158 Kg/habitant (-3%)

La collecte sélective

9 690 tonnes soit
106 Kg/habitant (-2%)

TRAITEMENT DES DÉCHETS MÉNAGERS ET ASSIMILÉS

59 % valorisés

41 % enfouis

Coût 92 € par habitant
dont 26 € financés
par des recettes, soit un
reste à charge de
66 € par habitant

➤ FAITS MARQUANTS

- Généralisation et harmonisation de la redevance spéciale au 1^{er} janvier 2020 pour tous les professionnels
- Généralisation et harmonisation de la facturation des professionnels de déchèterie au 01/10/20
- Démarrage de l'étude d'optimisation de la collecte des déchets, de mise en place d'une collecte des biodéchets et d'une tarification incitative
- Incendie du centre de tri de la SPHERE le 29 mai 2020

➤ LES RÉALISATIONS EN 2020

- 7500 appels gérés pour la prise de rendez-vous en déchèterie lors de leur réouverture du 11 mai au 20 juin 2020
- Finalisation de la réhabilitation de l'Installation de stockage de déchets inertes (ISDI) de Brécey
- Livraison de 2 bennes à ordures ménagères (BOM) pour le Mortainais et Pontorson/Saint-James

➤ PERSPECTIVES

- Finaliser et mettre en œuvre le Programme local de prévention des déchets ménagers et assimilés (PLPDMA) pour les cinq prochaines années
- Commencer la réhabilitation des 12 déchèteries
- Mettre en œuvre l'Extension des Consignes de Tri à tous les plastiques au 01 janvier 2022
- Mettre en place le tri à la source des biodéchets en développant le compostage individuel et collectif
- Recruter un(e) chargé(e) de mission Zéro Déchet pour le Mont Saint-Michel et le littoral

4.3 : La direction de l'environnement



14 AGENTS

Le service GEMAPI, le service assainissement et le service déchets

MISSION ASSAINISSEMENT



- Assurer l'entretien et l'exploitation des infrastructures d'assainissement
- Renouveler les équipements et les réseaux, traiter les eaux collectées, les boues produites, répondre aux exigences réglementaires,...
- Assurer les contrôles de bon fonctionnement, vente, conception et réalisation des assainissement non collectifs

Pour financer ces missions :
Redevances, Participation à l'assainissement collectif (PAC), Participation aux frais de branchement (PFB)

Recettes d'exploitation AC
8 213 288 € dont :
3 584 198 € : redevances
206 489 € : prime épuration
205 000 € modernisation
des réseaux
172 250 € : PAC

L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF (AC)

2 délégations de service public sur Le Val Saint-Père et Saint-Hilaire-du-Harcouët
2 contrats de prestation
Exploitation en régie directe ou avec mise à disposition de service

69 stations
450 km de réseaux
180 postes de relevage

Capacité de traitement de 129 700 Equivalent habitant

25 800 abonnés

3 non-conformités sur les 33 stations comprises entre 200 et 2000 Equivalent habitants (E H)
5 non-conformités pour les plus de 2000 EH

L'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF (ANC)

38 bénéficiaires d'aides des Agences de Bassin

21 000 installations
2^{ème} plus grand SPANC en superficie

Taux de conformité : 20 %

Recettes ANC
688 935 €

Dépenses d'exploitation
AC : 8 176 420 €
ANC : 214 181 €

Dépenses d'investissement
AC : 7 262 307 €
ANC : 227 756 €

Subventions d'investissement
ANC : 454 495 €
AC : 1 720 495 €

FAITS MARQUANTS

- Transfert de la compétence Gestion des eaux pluviales urbaines (GEPU) au 1^{er} janvier 2020 limitée au territoire de la commune nouvelle d'Avranches
- Impact sur le fonctionnement du service et notamment la gestion des boues du à la situation sanitaire COVID-19
- Fin de la facturation de la redevance AC par les communes et harmonisation des pratiques
- Création de postes en assainissement collectif
- Diagnostic vente obligatoire en assainissement collectif élargi à tout le territoire
- Des procédures qualité mises en place en ANC
- Augmentation des redevances en ANC
- Création du Système d'Information Géographique (SIG) Assainissement

LES RÉALISATIONS EN 2020

- Démarrage de la DSP sur le périmètre de Saint-Hilaire-du-Harcouët avec STGS
- Travaux d'assainissement sur Avranches (Place Carnot)
- Travaux de création de l'assainissement collectif à Saint-Jean-du-Corail (commune de Mortain-Bocage) avec travaux de branchements
- Lancement des études de diagnostic sur les secteurs de Mortain, Sourdeval, Brécey, Saint-Jean-le-Thomas, Dragey-Ronthon et Saint-Laurent-de-Terregatte
- Programmation des travaux de réhabilitation sur le système d'assainissement du Val-Saint-Père
- Poursuite des travaux sur le Mont-Saint-Michel

PERSPECTIVES

- Revalorisation de la redevance AC pour financer le programme pluriannuel d'investissement (PPI)
- Recrutements des postes encore vacants
- Lancement des travaux sur les Loges-Marchis, Genêts et Bacilly
- Signature du Contrat eau climat avec l'Agence de l'Eau Seine Normandie
- Projet d'assainissement : Lapenty, Husson, Mesnil Ozenne
- Consultation pour des études de diagnostic
- Hygiénisation des boues Covid-19
- Règlement assainissement collectif
- Prise en charge des Déclarations de projet de travaux (DT) et des Déclarations d'intention de commencement de travaux (DICT) par le service
- Mise en conformité réglementaire des stations

4.3 : La direction de l'environnement

Le service GEMAPI, le service assainissement et le service déchets

➤ MISSIONS

LA PRÉSERVATION DE L'ENVIRONNEMENT ET LA PROTECTION DE NOTRE TERRITOIRE



Le Plan climat - air - énergie territorial (PCAET)

Délégation au Pôle d'équilibre territorial et rural (PETR) Sud-Manche Baie du Mont-Saint-Michel avec Villedieu Intercom et la Communauté de Communes de Granville Terre et Mer



Eau potable

Délégation de compétences par :

- Le Syndicat départemental de l'eau de la Manche (SDEAU 50)
- Le Syndicat de mutualisation de l'eau potable du granvillais et de l'avranchin (SMPGA)
- Le Syndicat intercommunal d'alimentation en eau potable (SIAEP) de La Haye –Pesnel
- Le Syndicat intercommunal d'alimentation en eau potable (SIAEP) de Saint-Pois



La biodiversité

- Préservation du bocage : Programme pluriannuel de reconstitution bocagère : plus de **5000** nouveaux plants sur **5,4** km
- Programme libre : **5,4** km haies bocagères plantées, **44** bénéficiaires sur **15** communes
- **16,5** km de haies bocagères entretenues en régie
- Participation annuelle à l'assemblée générale de l'association de pêche locale
- Participation au forum proposé par la Fédération départementale des groupements de défense contre les organismes nuisibles (FDGDON)
- Restauration des cours d'eau et reconnexion à des zones humides sur l'Oir et la Tabuère

➤ FAITS MARQUANTS

- PCAET : Délibération du 25 juin 2019 d'engagement dans la démarche
- Diagnostic Trame verte et bleue (TVB) de l'Avranchin et du Mortainais

➤ LES RÉALISATIONS EN 2020

- Travaux de restauration des habitats Vallée de la Sée
- Travaux dans le cadre des Mesures agro-environnementales et climatiques (MAEC)

➤ PERSPECTIVES

- Lutte contre les espèces envahissantes
- Maintien des landes du Mortainais
- Révision du périmètre Natura 2000 de la Vallée de la Sée
- Révision du Document d'objectifs (DOCOB) pour le site Natura 2000 Vallée de la Sée

4.3 : La direction de l'environnement

Le service GEMAPI, le service assainissement et le service déchets

➤ MISSIONS

LA PRÉSERVATION DE L'ENVIRONNEMENT ET LA SENSIBILISATION DES CITOYENS



Evènement assainissement

- Gestion des boues dans le contexte de la situation sanitaire COVID-19 :
 - interdiction d'épandage agricole des boues liquides et solutions alternatives mises en place
 - Information continue auprès des agents d'exploitation des réseaux et des ouvrages



Evènement GEMAPI

- Animation découverte des milieux aquatiques, des poissons et des invertébrés à l'institut médico éducatif
- Participation annuelle à l'assemblée générale de l'association de pêche locale
- Retour d'expérience des techniciens bocages de notre agglomération auprès du réseau de techniciens de l'association la Cellule d'animation technique pour l'eau et les rivières (CATER)

Evènement déchets

- 90 animations en milieu scolaire pour 1952 élèves sensibilisés
- Réseaux sociaux (168 publications via Facebook)
- 1^{ère} édition du Magazine Infos Déchets
- Réalisation d'une vidéo Tévi TV sur les bennes éco-mobilier et ressourceries
- Customisation des flancs des bennes à ordures ménagères



➤ FAITS MARQUANTS

- Réponse à l'appel à projet de la Région « IDEE Conseil bocage trame verte et bleue »
- Réponse à l'appel à projet de la Région « lutte contre les espèces invasives sur le territoire de la communauté d'agglomération Mont- Saint-Michel - Normandie »
- 1^{ère} édition du Magazine Infos Déchets
- Arrêt de l'activité SPANC pendant le confinement

➤ LES RÉALISATIONS EN 2020

- Commissions bocage auprès d'agriculteurs : Saint-Hilaire-du-Harcouët, Saint-Brice-de-Landelle et Saint-Jean-de-la-Haize
- Réalisation de 4 animations pour la sensibilisation du bocage : l'arbre et la haie, auprès des centres de loisirs du territoire
- Démarrage du programme de sensibilisation des enfants scolarisés aux déchets (1952 élèves sensibilisés)

➤ PERSPECTIVES

- Communication autour des lingettes rejetées au réseau d'assainissement (site internet et avec la facture de la redevance)
- Réalisation de plusieurs films sur les actions réalisés pour la restauration du bocage et des cours d'eau
- Lutte contre les espèces envahissantes
- 3 Vidéos sur le compostage, les textiles et le passage en Extension des Consignes de Tri pour les plastiques
- Première lettre aux usagers sur l'activité du SPANC
- Réorganisation de la direction de l'environnement : GEMAPI, déchet, assainissement et stratégie environnementale (PAT, PCAET et transition écologique)
- Emergence d'un projet alimentaire territorial (PAT)
- Réponse à l'Appel à Projets Plan national alimentaire (PNA) plan de relance 2021/2022

4.4 : La direction des services techniques

" Un mot, un geste, les services techniques font le reste... "

➤ MISSIONS



- Proposer, mettre en œuvre et évaluer les politiques en matière d'entretien, de développement (durable) et d'optimisation du patrimoine bâti de la collectivité
- Proposer, mettre en œuvre et accompagner les politiques en matière de construction et de réhabilitation des bâtiments de la collectivité
- Suivre, analyser et optimiser les consommations d'énergies des bâtiments
- Proposer, mettre en œuvre et évaluer les politiques en matière d'entretien des zones d'activités, des voiries et des chemins de randonnées de la collectivité
- Proposer, mettre en œuvre, suivre et évaluer les politiques en matière de gestion, d'optimisation et d'entretien du parc des véhicules et matériels de la collectivité



21 AGENTS

**Dépenses
d'investissement
3 241 000 €**

**Dépenses de
fonctionnement
1 328 836 €**

La direction

2 agents

5 services de maintenance

Avranches / Saint-James /
Juvigny / Brécey / Mortain

15 agents

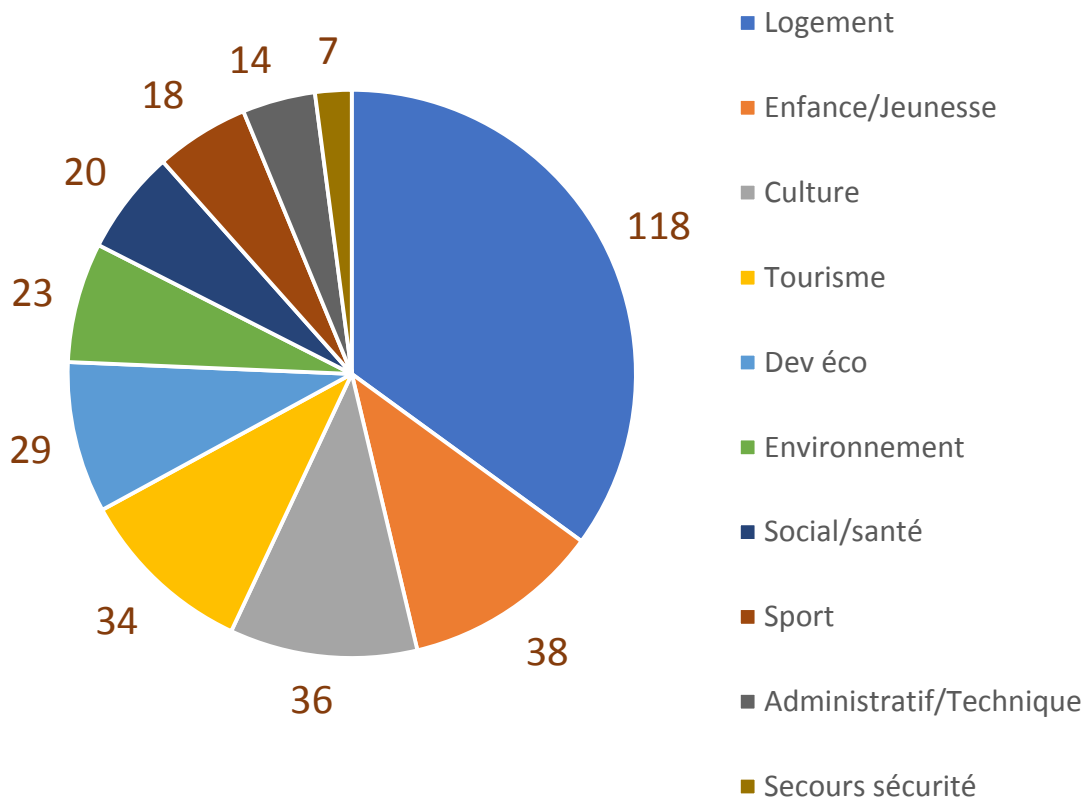
Le bureau d'études

4 agents

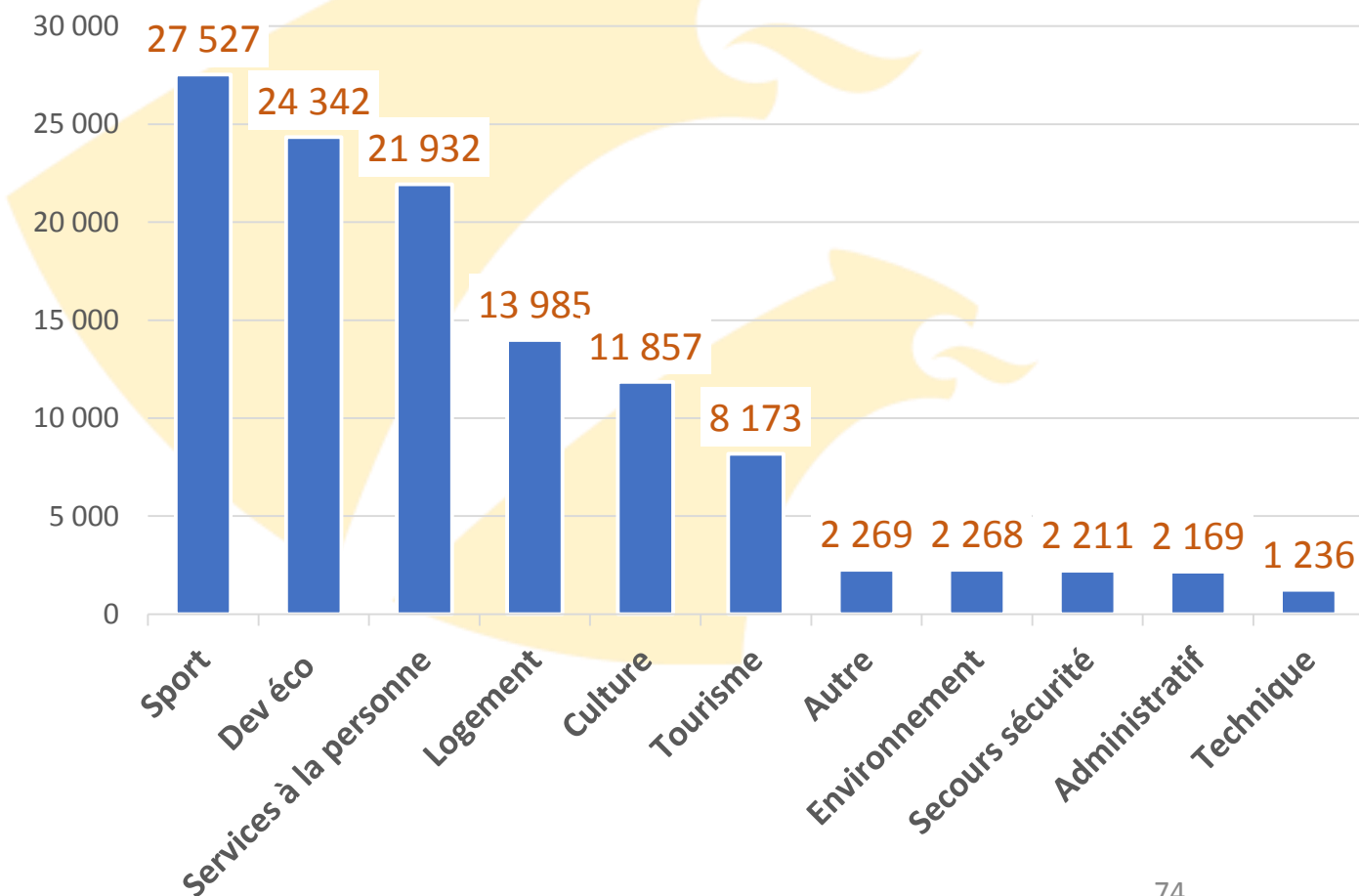
4.4 : La direction des services techniques

LA RÉPARTITION DES BÂTIMENTS COMMUNAUTAIRES

322 bâtiments dont
204 bâtiments de services
118 bâtiments à usage d'habitation



Une surface totale de 118 279 m² dont 13 985 m² pour 204 logements



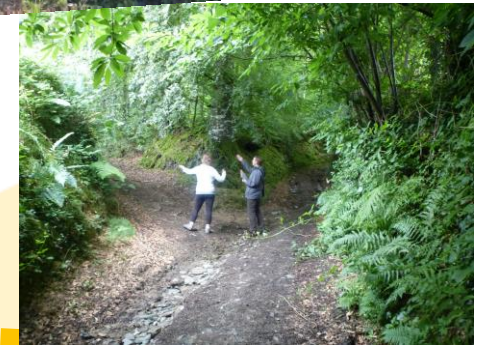
4.4 : La direction des services techniques

DES CHAMPS D'ACTION DIVERSIFIÉS



Des équipements spécifiques :
complexe équin, écoparc, chaufferie
collective au bois avec réseau de
chaleur, aéroport

59 zones
d'activités



66 km de chemin
de randonnée
(grands itinéraires)



4.4 : La direction des services techniques

DES TRAVAUX LIVRÉS EN 2020



Aménagement de l'office de tourisme de Saint-Hilaire-du-Harcouët

Coût de l'opération
295 000 € TTC
Inauguré le
10 février 2020



Vidéo protection du Mont Saint Michel

Coût de l'opération
1 327 615 € TTC



Création 1^{er} plan d'eau pour le kayak polo

Coût de l'opération
613 318€ TTC



Rénovation de façades logements gendarmerie Avranches

Coût de l'opération
59 708€ TTC



Relamping LED salle de sports de Brécey

Coût des travaux
28 828€ TTC



Création du busage ZA de la Pommerai au Teilleul

Coût des travaux
55 417 € TTC



Travaux de modifications du RAM et de l'Espace d'activités de SARTILLY

Coût des travaux
163 054 € TTC



Création locaux archives espace éco Michel Thoury

Coût des travaux
15 000€ TTC



Traitement acoustique et relamping LED Ludothèque Saint Hilaire

Coût des travaux
11 940 TTC

+ Réfection étanchéité vestiaires COSEC Sourdeval : 28 395€ TTC
Réfection partielle couverture pole de Mortain : 23 166€ TTC

4.4 : La direction des services techniques

➤ FAITS MARQUANTS

- Mise en place d'un logiciel « ATAL » de traitement des interventions pour un déploiement au 1^{er} trimestre 2020
- Réalisation d'un état de la flotte automobile et élaboration d'une stratégie de renouvellement avec un verdissement

➤ PERSPECTIVES

- Aménagement du 2^{ème} plan d'eau à Tirepied-sur Sée pour la pratique du Kayak Polo
- Aménagement du « pôle enfance » de Ducey
- Réaménagement du 1^{er} étage de la piscine Aquabaie à Avranches
- Travaux de réhabilitation et d'extension de l'École des Arts à Saint-Hilaire-du-Harcouët
- Pôle de santé libéral ambulatoire (PSLA) de Mortain-Bocage
- Création du club house de Juvigny
- Rénovation de la salle de sport de Saint-James
- Pôle enfance de Pontorson
- Mise en place de marchés publics pour la maintenance des bâtiments





PARTIE V

Notre pôle
animation du territoire

***« Accueillir, éduquer,
créer et partager »***



5.1 : Le pôle animation du territoire



MISSIONS

- Offrir une qualité de vie dans un cadre de vie à partager
- S'appuyer sur un projet culturel pour tous les publics
- Créer, accompagner, valoriser un imaginaire collectif
 - Disposer de structures adaptées pour garantir la cohésion sociale et la vie culturelle
- Inscrire le lien social et la créativité au cœur des projets

La direction
de la culture

La direction
des services à la personne

5.2 : La direction des services à la personne

" Avec vous au quotidien... "

➤ MISSIONS

Une direction qui œuvre à la mise en place de services et de structures pour accompagner au quotidien les habitants dans leurs besoins.



161 AGENTS

La Caisse d'allocations familiales (CAF), un partenaire indispensable au fonctionnement des structures

Recettes de la CAF
3 382 930 €

Petite enfance,
Enfance Jeunesse



Équipements sportifs



Animation de la vie sociale
et Action sociale



Santé



Dépenses de
fonctionnement
12 502 899 €

Dépenses
d'investissement
524 462 €

➤ FAITS MARQUANTS

- Réorganisation des services garantissant la mise en œuvre du Projet éducatif social local (PESL)
- Adaptation permanente des services en fonction des protocoles sanitaires pour maintenir, dans la mesure du possible, les services ouverts à la population

5.2 : La direction des services à la personne

Animation de la vie sociale et action sociale / Petite enfance, enfance-jeunesse



4 AGENTS

➤ **MISSION** LE PROJET ÉDUCATIF SOCIAL LOCAL (PESL)

Améliorer le quotidien de la vie des familles à partir d'une action éducative et sociale globale. Le PESL s'appuie sur une dynamique de proximité et de mobilisation du plus grand nombre. Il s'adresse aux enfants, aux jeunes de 0 à 25 ans et à leurs familles. Le PESL est la démarche de référence des institutions de la Manche.



Définir une offre de services et accompagner les familles en fonction de leurs besoins

Un contexte de renouvellement des équipes et de crise sanitaire

Réorganisation de la direction service à la personne

Prise de poste des nouveaux coordonnatrices PESL et redéfinition des thématiques

Elections municipales : nouveaux élus. Mme Seguin prend la délégation pour le PESL.

Le covid : télétravail, peu de possibilité de réunions Rendant complexe la mise en réseau

Réseaux et partenariats

Accompagnement et formation des acteurs

Une coordination générale appuyée de :

Une coordination jeunes adultes et accès aux droits
Une coordination enfance jeunesse
Une coordination petite enfance, handicap, parentalité

Des postes financés à hauteur de 186 072 € par la Caisse d'allocations familiales (CAF)

➤ **FAITS MARQUANTS**

- Nouvelle Convention territoriale globale (CTG) avec la Caisse d'allocations familiales (CAF) de la Manche (conventionnement autour de nouvelles orientations pour renforcer notre action éducative et sociale). 2 axes ajoutés : expérimentation autour de l'accès aux droits et parentalité
- Février 2020 : délibération définissant quelques axes du projet politique. Volonté des élus de laisser les nouveaux le compléter par leur regard

➤ **LES RÉALISATIONS EN 2020**

- Écriture du document : diagnostic et analyse pour dégager des pistes d'action
- Le développement et la structuration des réseaux et liens entre les divers acteurs
- Comité de pilotage du projet RAM (relais assistants maternels) : construction d'un 1er bilan intermédiaire entre les 9 RAM et production d'un document envoyé aux partenaires pour palier à l'impossibilité de se réunir

➤ **PERSPECTIVES**

- Un nouveau cadre partenarial avec la Caisse d'allocations familiales (CAF):
- Animation du projet politique avec les nouveaux élus
 - Écriture du projet PESL dans sa totalité
 - Finaliser les diagnostics participatifs pour les thématiques Handicap, Parentalité, Jeunes adultes
 - Conventionnement avec les institutions pour le lancement des actions

5.2 : La direction des services à la personne

Petite enfance, enfance-jeunesse

➤ MISSION LA PETITE ENFANCE (0-3 ANS)

- Accompagner les familles dans les 1000 premiers jours de vie de leurs enfants (parentalité et modes d'accueil individuel et/ou collectif)
- Mettre en œuvre la continuité éducative




70 AGENTS

LES MODES D'ACCUEIL
- Dépenses de fonctionnement : **2 114 258 €**
- Dépenses d'investissement : **145 420 €**
- Recettes de fonctionnement et d'investissement : **2 061 912 €**

5 Établissements d'accueil du jeune enfant (EAJE) + 6 places Babilou Poilley soit **130** places

3 ludothèques dont 1 gérée par une association

1 ludobus

2 Lieux d'accueil enfants parents (LAEP)

1 Relais d'assistant(e)s maternel(le)s (RAM) avec 9 antennes dont 1 gérée par l'association « Musique Expérience »

1485 contacts avec les familles
215 professionnels et 553 enfants présents lors des ateliers d'éveil

669 naissances

426 assistant(e)s maternel(le)s en activité soit **1 615** places d'accueil

9 Maisons d'assistant(e)s maternel(le)s (MAM)

LA PARENTALITÉ (Ludothèques et Lieux d'accueil enfants parents)
- Dépenses de fonctionnement : **180 093 €**
- Dépenses d'investissement : **8 329 €**
- Recettes : **53 220 €**

➤ FAITS MARQUANTS

- Ouverture de l'EAJE 12 places à Sartilly-Baie-Bocage en juin 2020
- Pandémie avec fermeture des services à l'exception de 2 EAJE qui ont accueilli les enfants des professionnelles prioritaires puis adaptation des services aux nouvelles contraintes sanitaires

➤ LES RÉALISATIONS EN 2020

- Accompagnement des familles selon leur mode d'accueil (EAJE ou assistantes maternelles) pendant la pandémie
- Accueil de 16 enfants des personnels prioritaires pendant le 1^{er} confinement
- Accompagnement des équipes sur la période de la pandémie et adaptation des services aux restrictions sanitaires : protocoles sanitaires, drive, télétravail communication vers les usagers

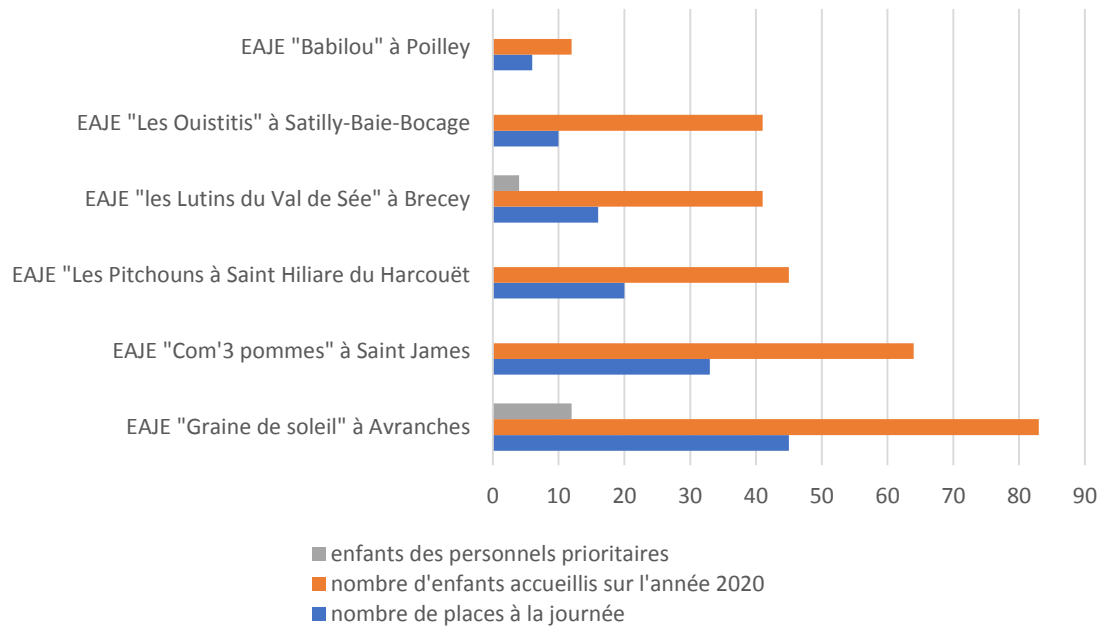
➤ PERSPECTIVES

- Extension de l'EAJE de Brecey pour une ouverture à 18/20 places
- Création d'un EAJE de 18 places sur le pôle Enfance de Pontorson
- Harmonisation des projets de fonctionnement des 5 EAJE
- Harmonisation des projets de fonctionnement des ludothèques et du ludobus
- Participation à la mise en œuvre du Projet éducatif social local (PESL)

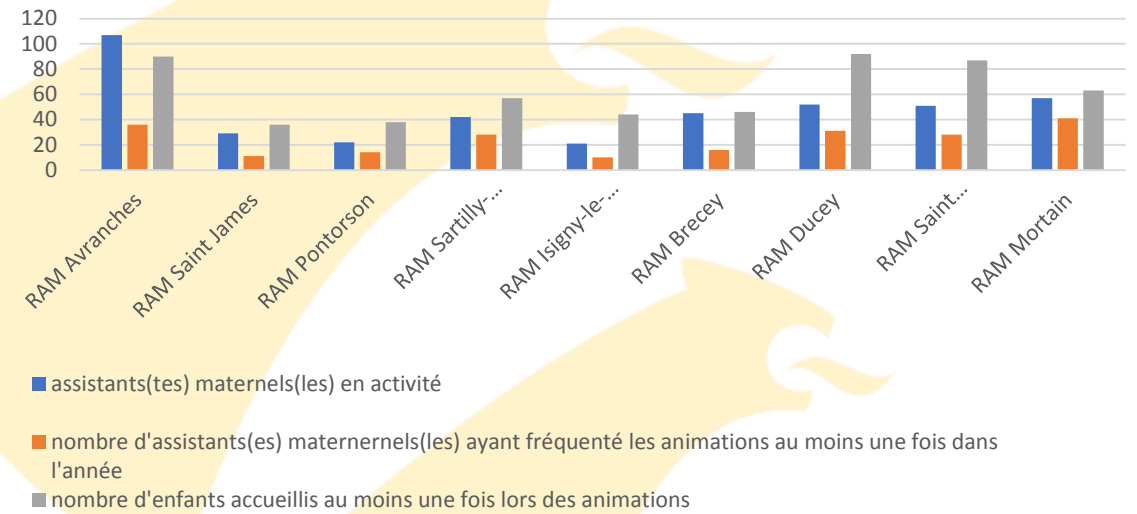
5.2 : La direction des services à la personne

Un service qui a su s'adapter aux besoins des familles et des professionnels prioritaires pendant la crise sanitaire COVID-19

FRÉQUENTATION DANS LES ÉTABLISSEMENTS D'ACCUEIL DU JEUNE ENFANT(EAJE)



ACTIVITÉ LORS DES ANIMATIONS DES ANTENNES RELAIS ASSISTANT(TE)S MATERNELS(LE)S (RAM)



Une fréquentation des ateliers en baisse par les assistant(e)s maternel(le)s en lien avec la crise sanitaire COVID-19

5.2 : La direction des services à la personne

Petite enfance, enfance-jeunesse



40 AGENTS permanents
172 AGENTS saisonniers
64 AGENTS mis à disposition
par les communes

➤ MISSIONS L'ENFANCE ET LA JEUNESSE (3-17 ANS)

- Accueillir les enfants en cherchant à favoriser leur épanouissement et leur autonomie
- Mettre en œuvre la continuité éducative

Une offre de service équilibrée sur tout le territoire

26 accueils de loisirs dont 18 en gestion directe et 8 en gestion associative

573 346 heures d'enfants accueillis

4 798 jeunes accueillis soit 2 149 familles

Un coût horaire moyen par enfant de 4,70 €

0 séjours et 0 sorties proposés aux enfants

Une fréquentation en baisse chez les 3-6 ans due à la situation sanitaire COVID-19



Dépenses de fonctionnement 4 006 044 €

Recettes de fonctionnement 1 725 852 €

➤ FAITS MARQUANTS

- Ouverture du local (accueil jeunes) Mairie de Saint-James
- Création, mise en place et gestion de protocoles sanitaires sur l'ensemble des Accueils collectifs de mineurs (ACM)
- Intégration de nombreux ACM dans le giron communautaire suite à l'harmonisation des compétences

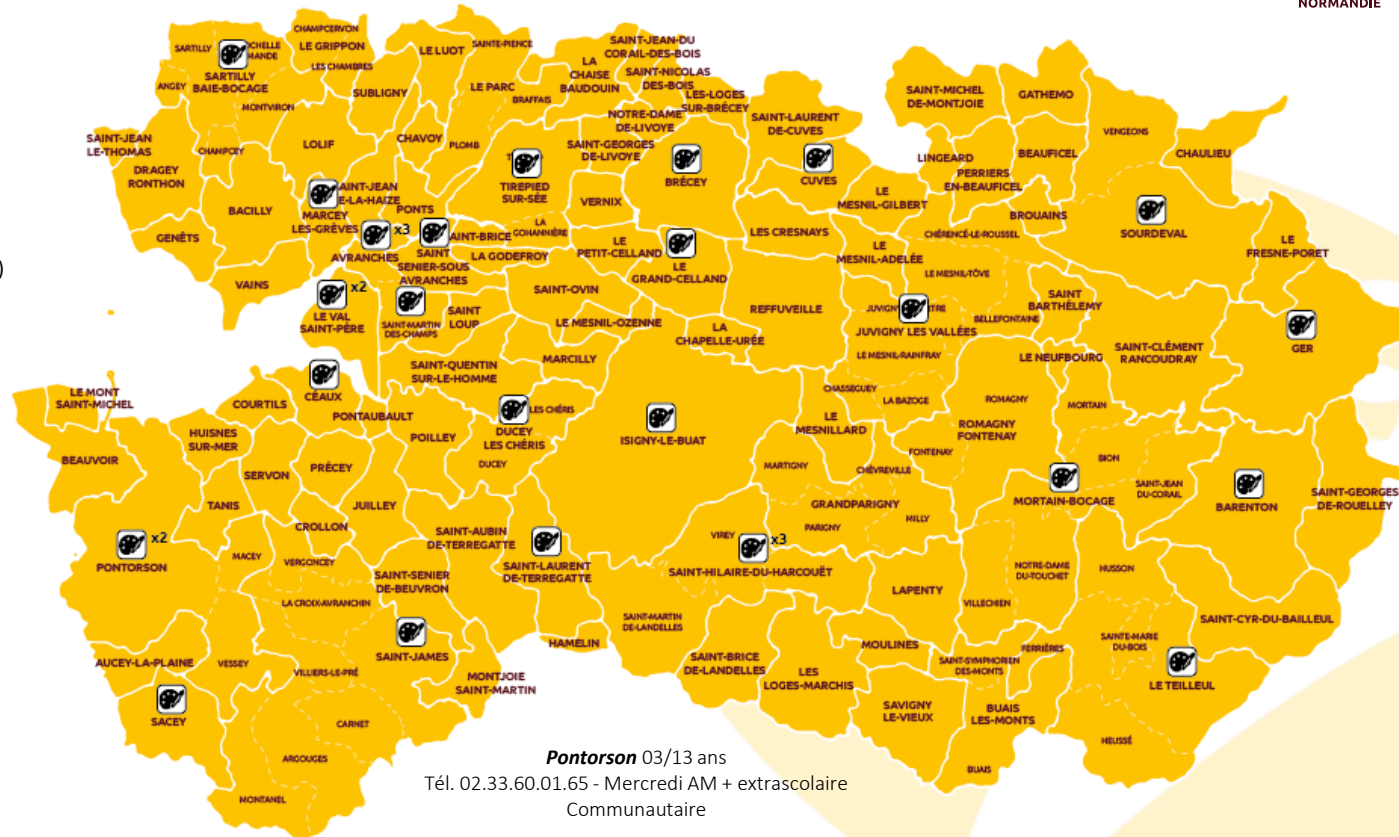
➤ LES RÉALISATIONS EN 2020

- Ecriture du plan de continuité d'activités pour le service enfance
- Création de projets d'animation pour les Accueils collectifs de mineurs de l'été
- Signature des marchés de travaux pour l'espace jeunes de Ducey
- Accompagnement des équipes et adaptation des services aux restrictions sanitaires COVID-19 : protocoles sanitaires, télétravail, communication vers les usagers

➤ PERSPECTIVES

- Poursuite de la démarche d'harmonisation des tarifs des Accueils collectifs de mineurs (ACM)-septembre 2021
- Annualisation du temps de travail des agents
- Mise en place de rapports d'activités sur les ACM.
- Harmonisation des indemnités de direction
- Participation à la mise en œuvre du Projet éducatif social local (PESL)
- Réflexion sur le projet éducatif de la structure.
- Suivi du chantier pour l'espace jeunes de Ducey

LES ACCUEILS DE LOISIRS DU TERRITOIRE



Avranches Parisy - 03/13ans
Tél. 07.62.65.73.28 - Péri-scolaire (matin-midi-soi)
Communautaire

Avranches Le Nautilus - Tohu Bohu 06/17ans
Tél. 02.33.48.52.28 - Mercredi AM + extrascolaire
Péri-scolaire (matin-midi-soi)
Communautaire

Avranches Les P'tits Loups 03/05 ans
Tél. 02.33.68.33.13 - Mercredi AM + extrascolaire
Communautaire

Avranches Prévert 03/05 ans
Tél. 07.62.65.73.28 - Péri-scolaire (matin-midi-soi)
Communautaire

Avranches Le Gué de l'épine 03/13 ans
Tél. 02.33.68.30.62 - Été
Communautaire

Saint-Martin-des-Champs 03/13 ans
Tél. 02.33.48.27.12 - Mercredi + extrascolaire
Péri-scolaire (matin-midi-soi)
Communautaire

Le Val-Saint-Père 03/13 ans
Tél. 02.33.58.76.91 - Mercredi Matin
Communautaire

Saint-Senier-sous-Avranches 03/13 ans
Tél. 02.33.58.32.61 - Mercredi Matin
Communautaire

Marcey-les-Grèves 03/17 ans
Tél. 02.33.70.99.42 - Mercredi AM + extrascolaire
Communautaire

Sartilly-Baie-Bocage (les Zazous) 03/17 ans
Tél. 02.33.89.29.00 - Mercredi + extrascolaire
Communautaire

Céaux 03/13 ans
Tél. 02.33.48.72.31 - Mercredi + extrascolaire
Péri-scolaire (matin-soi)
Communautaire

Ducey - Pôle enfance 03/17 ans
Tél. 02.33.60.48.34 - Mercredi + extrascolaire
Association Musique Expérience

Isigny-le-Buat (L'îlot) 03/17 ans
Tél. 02.33.68.58.55 - Mercredi + extrascolaire
Office Socio Culturel et Sportif

Pontorson 03/13 ans
Tél. 02.33.60.01.65 - Mercredi AM + extrascolaire
Communautaire

Pontorson accueil jeunes 14/17 ans
Tél. 02.33.60.01.65 - Vendredi soir + extrascolaire
Communautaire

Sacey 03/13 ans
Tél. 02.33.60.01.65 - Mercredi matin
Communautaire

Saint-James 03/17 ans
Tél. 02.33.89.18.44 - Mercredi + extrascolaire
Péri-scolaire (matin-soi)
Communautaire

Terregatte-Beuvron-Juillet 03/13 ans
Tél. 02.33.60.29.48 - Mercredi AM + extrascolaire
Association Familles Rurales TBJ

Juvigny les Vallées 03/17 ans
Tél. 02.33.49.08.87 - Mercredi + extrascolaire
Péri-scolaire (matin-midi-soi)
Communautaire

Cuves 03/17 ans
Tél. 02.33.48.74.63 - Mercredi + péri-scolaire + extrascolaire
Association les Petites Canailles

Le Grand-Celland 03/ 13 ans
Tél. 02.33.70.88.88 - Mercredi Matin
Communautaire

Brécey (La Chaise Baudouin) 03/17 ans
Tél. 02.33.48.19.35 - Mercredi AM + extrascolaire
Péri-scolaire (matin-midi-soi)
Communautaire

Tirepiéd 03/13 ans
Tél. 02.33.68.12.61 - Mercredi + péri-scolaire + extrascolaire
Association Tirepiéd Enfance Loisirs

Barenton (Ger - Le Teilleul) 03/17 ans
Tél. 02.33.50.24.54 - Mercredi + extrascolaire
Péri-scolaire (matin-soi)
Communautaire

Mortain 03/17 ans
Tél. 02.33.59.01.62 - Mercredi + extrascolaire
Association Jeunesse Sports loisirs

Sourdeval 03/17 ans
Tél. 02.33.79.30.60 - Mercredi + extrascolaire
Péri-scolaire (matin-soi)
Communautaire

Saint-Hilaire-du-Harcouët Accueil 14/17 ans
Tél. 02.33.49.64.70 - Mercredi AM + samedi AM + M.J.V. extrascolaire
Office Culturel Sportif et Social

Saint-Hilaire-du-Harcouët (SMDL-V) 03/13 ans
Tél. 02.33.79.33.76 - Mercredi + péri-scolaire + extrascolaire
Office Culturel Sportif et Social

5.2 : La direction des services à la personne

Animation de la vie sociale et action sociale



8 AGENTS de la collectivité
2 SALARIÉS de l'association
25 BÉNÉVOLES

➤ MISSION

LE CENTRE SOCIAL DU VAL DE SÉE

Le projet 2019/2022 s'articule autour de 4 axes :

- Contribuer à l'épanouissement des enfants et des jeunes, à leur autonomie et à l'exercice de leur citoyenneté
- Renforcer les liens sociaux, familiaux et parentaux
- Développer les actions en faveur des séniors
- Favoriser le bien vivre en milieu rural à tout âge

620 adhérents
sur la saison
2019/2020

(arrêt activités
sur Juvigny les
vallées)



5 grandes manifestations annulées ;
conséquences de la situation sanitaire COVID-19 (fête du sport, fête du centre social, arbre de Noël, chasse aux œufs, vide dressing)

De nombreuses associations et activités présentées lors du **forum des associations**

16 jeunes ont bénéficié du dispositif « argent de poche »

Pour les familles :

18 café parents en présentiel, et **14** pauses parents en ligne, **24** ateliers parents enfants, **1** soirées débat, **7** sorties familles, **2** ateliers cuisine

Un portage du centre social assuré par la collectivité et l'association « les Cèdres »

Subventions de la Caisse d'allocations familiales (CAF)
151 150 € (hors France services)
pour notamment

- 1 poste de « référent famille »
- 1 poste de « référent jeunesse »

Dépenses de fonctionnement
345 800 €

➤ FAITS MARQUANTS

- L'association Juv'anim reprend les activités sportives sur le territoire du Tertre
- Pilotage avec le Centre local d'information et de coordination (CLIC) du dispositif « Bulle d'air »
- Situation sanitaire COVID-19

➤ LES RÉALISATIONS EN 2020

- Une augmentation de la fréquentation sur les actions du collectif familles (en présentiel et en distanciel)
- Création d'un livret d'activités « confinés mais occupés »
- Mise en place d'un groupe de marche co animé par le centre social et les habitants bénévoles
- Participation à la démarche du Projet éducatif social local (PESL)

➤ PERSPECTIVES

- Remobiliser les bénévoles et les adhérents, conséquences des confinements successifs
- Poursuivre les propositions plus fréquentes sur le collectif familles, notamment sur le secteur de Juvigny-les-Vallées
- Démarrer la réflexion sur le prochain contrat d'animation de la vie sociale (dernier trimestre 2021)
- Renforcer l'implication les habitants dans la vie de la structure

5.2 : La direction des services à la personne

Animation de la vie sociale et action sociale



➤ MISSION LE FORUM DU MORTAINAIS : CENTRE SOCIAL ET CULTUREL RURAL

- Favoriser l'initiative et la prise de responsabilité individuelle et collective
- Soutenir et accompagner les familles dans leur quotidien
- Accompagner les jeunes dans la réalisation de leurs projets
- Favoriser l'accès aux droits / Faciliter la mobilité sur le territoire / Réduire la fracture numérique
- Développer la conscience environnementale et l'esprit écocitoyen...

100 adhérents
associatifs et
institutionnels

250 bénévoles
participant à
une activité

15 453 visites
dans l'année



Une Université inter-âges (UIA)
214 étudiants
50 enseignants et conférenciers

Des groupes de travail :

Aide aux devoirs
ECOGEST
Epicerie sociale et solidaire
Estime de soi
Jardin familial
Mobilité
Noël solidaire
Numérique
Séniors
Cuture (université inter-âges, théâtre...)
Jeunesse
Solidarité alimentaire, fournitures scolaires,
vestimentaire, puériculture...

Une centaine
d'activités et de
services proposés

Des soirées-débats

4 sites :
Mortain, Barenton,
Sourdeval, Le Teilleul

Un portage du centre
social assuré par la
collectivité et
l'association « La
chaîne de solidarité du
Mortainais »

Subventions de la Caisse
d'allocations familiales (CAF)
155 829 € (hors France service)
pour notamment
• 1 poste de « référent famille »
• 1 poste de « référent jeunesse »

9 AGENTS de la collectivité
250 BÉNÉVOLES – issus de
l'association « La chaîne de
solidarité du Mortainais »

Dépenses de
fonctionnement
(hors France services)
208 881 €

Dépenses de
fonctionnement
(4 lieux France services compris)
371 703 €

➤ FAITS MARQUANTS

- Consolidation du projet du Forum du Mortainais par l'implication des bénévoles et de l'équipe professionnelle
- Développement du volet action sociale en direction des publics cibles – Etude-action visant à l'insertion globale en partenariat avec les institutions concernées (axes mobilité, formation, accès à l'emploi...)
- Situation sanitaire COVID-19

➤ LES RÉALISATIONS EN 2020

- Multiplication des ateliers : couture, cuisine, estime de soi...
- Maintien du service d'accueil des publics en situation sanitaire COVID-19 en lien avec les protocoles
- Création d'une bourse de fourniture scolaire
- Création d'un fonds d'accès à la culture

➤ PERSPECTIVES

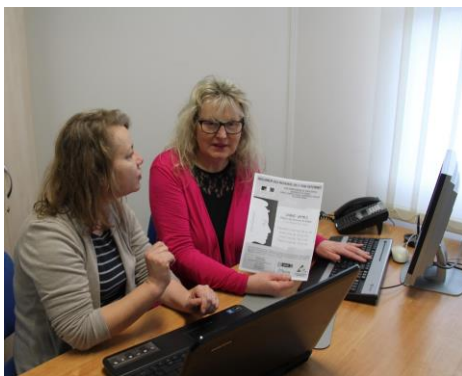
- poursuite du projet de mise en place d'une épicerie solidaire
- Renforcement et développement d'une plateforme numérique
- Création d'une commission « Jeunesse » dans le cadre du Projet éducatif social local (PESL)
- Mise en place d'un « Point Information Famille »
- projet de mise en place d'un pôle d'animation et de coordination de la coopération
- Festival de théâtre amateur dans le Mortainais...

5.2 : La direction des services à la personne

Animation de la vie sociale et action sociale

➤ MISSION « FRANCE SERVICES »

- Faciliter les démarches administratives des citoyens sur tout le territoire, en priorité dans les zones rurales



5 FRANCE SERVICES et 2 antennes

Brécey
Saint-James
Saint-Hilaire-du-Harcouët
Le Teilleul - Barenton
Sourdeval - Mortain

20600
personnes renseignées

1 Visio-accueil par site



Une convention départementale FS

Caisse d'allocations familiales (CAF)
Caisse de retraite (CARSAT)
Sécurité sociale (CPAM)
Centre des impôts (DGFiP)
Mutualité sociale agricole (MSA)
Pôle Emploi
La Poste
Point-justice
Agence nationale des titres sécurisés
Le Ministère de l'intérieur

Dépenses de
fonctionnement
392 035 €

Subvention annuelle par
structure pour l'aide au
fonctionnement
30 000 € soit 150 000 €



France
services

Liberté
Égalité
Fraternité

➤ FAITS MARQUANTS

- Les Maisons de services au public (MSAP) deviennent des France Services (FS)
- 4 sites labellisés au 01/01/2020
- Un cadre FS (plateforme, formations, webinaires, suivi de l'activité....)
- Continuité du service malgré le contexte sanitaire

➤ LES RÉALISATIONS EN 2020

- Renforcement de la coordination et d'un travail en réseau des 7 structures (comité de suivi France Services)
- Labellisation de Saint-James 1/09/2020
- Premier Comité de pilotage propre à l'agglomération (en présence des partenaires institutionnels – signataires de la convention)
- Demande de labellisation FS pour le site de Mortain

➤ PERSPECTIVES

- Création d'un poste dédié à la coordination des Espaces France-Services au sein de l'agglomération.
- Perspectives de futures labellisations : MORTAIN - Cantons de PONTORSON et d'AVRANCHES
- Renforcement du primo-accueil : formation des agents, partenariat avec les communes et les établissements concernés (Mairies, postes...)
- Rapprochement des Frances Services et des Établissements publics numériques (EPN) pour des accompagnements collectifs en ateliers

5.2 : La direction des services à la personne

La santé

➤ MISSION

- Favoriser l'accueil des professionnels de santé pour maintenir et consolider l'accès aux soins



Une offre de soins qui s'adapte aux attentes des professionnels de santé



Dépenses d'investissement
102 230 €

Dépenses de fonctionnement
169 364 €

Des loyers versés par les professionnels de santé qui couvrent les travaux d'investissement

➤ FAITS MARQUANTS

- Mise en place d'une politique tarifaire pour les professionnels de santé en fonction de la valeur locative de chaque bassin de vie
- Ouverture du cabinet de Télémédecine à Saint-Georges-de-Rouelley
- Renforcement du partenariat avec le centre hospitalier Avranches-Granville
- Définition d'une politique santé Sud-Manche grâce à des ateliers participatifs sur tout le territoire
- Arrivée à temps complet de jeunes médecins généralistes à la Maison médicale de Pontorson

➤ PERSPECTIVES

- Lancement, avec l'Agence régionale de santé (ARS), du Contrat local de santé (CLS) dont l'objectif est de réduire les inégalités territoriales et sociales de santé et de favoriser une offre de soin de proximité
- Ouverture du Pôle de santé libéral ambulatoire (PSLA) de Mortain-Bocage

5.2 : La direction des services à la personne

Les équipements sportifs

➤ MISSION

- Promouvoir et faciliter la pratique sportive et son enseignement



1 terrain de foot

12 salles de sport

4 094 entrées pour les 2 piscines d'été. Pas d'accueil d'enfants scolarisés et horaires modifiés en raison de la crise sanitaire COVID-19

1 piscine couverte à Avranches
2 piscines d'été à Mortain et Brécéy en gestion directe
1 piscine couverte en délégation à Saint-Hilaire-du-Harcouët

72 873 entrées et 32 400 enfants scolarisés accueillis à l'Aquabaie d'Avranches

Utilisation et fréquentation optimale de toutes les salles de sport



11 AGENTS

Dépenses d'investissement
151 920 €

Dépenses de fonctionnement
1 635 452 €

Recettes de fonctionnement
168 136 €

➤ FAITS MARQUANTS

- Livraison d'un plan d'eau pour la pratique du kayak polo sur la commune de Tirepiéd-sur-Sée. Cet équipement pourra accueillir des rencontres d'un niveau international
- Des piscines à l'arrêt qui pèsent fortement sur le niveau des recettes

➤ LES RÉALISATIONS EN 2020

- Remplacement du sol sportif de la salle de tennis de table de Saint-James

➤ PERSPECTIVES

- Travail sur la rédaction du projet d'établissement et du projet pédagogique d'Aquabaie.
- Aquabaie : passage à 4 cycles de scolaire par an au lieu de 3 afin d'accueillir davantage de public, notamment les Moyennes et grandes sections maternelles : Travaux d'aménagement de vestiaires à l'étage pour la fin 2021
- Réhabilitation du complexe sportif de Saint-James

5.3 : La direction de la culture

" Une action culturelle et artistique créative pour



110 AGENTS

Budget
6 445 210 €

LES MISSIONS

- Coordination des services et de l'action culturelle sur le territoire
- Relations avec les partenaires
- Suivi des demandes de subventions des associations culturelles
- Direction et coordination artistique
- Direction du spectacle vivant

5 services culturels

- Lecture publique
- Enseignements artistiques
- Espaces publics numériques (EPN)
- Patrimoines et musées
- Spectacle vivant

4 services supports transversaux

- La régie technique
- La médiation
- L' aide au montage de projets et recherche de financements
- La communication

**30 associations
soutenues**
93 830€

**5 festivals
soutenus**

CENTRES CULTURELS:
Dépenses de fonctionnement
482 888 €
Dépenses d'Investissement
68 200 €

**Dépenses de
fonctionnement**
5 455 692 €

Recettes totales
513 176 €

**Dépenses
d'investissement**
989 518 €



FAITS MARQUANTS

- Nouveau **Projet Culturel**: présentation en mars 2020 au comité d'orientation
- Crise sanitaire covid 19: organisation des différents services en télétravail et mise en place de protocoles sanitaires
- Nouveau Site Internet dédié à la culture
- Nouveau logiciel de billetterie de vente en ligne
- Nouvelle saison culturelle intégrant dorénavant l'ensemble des services culturels dans une même programmation

LES RÉALISATIONS EN 2020

- Nouveaux supports de communication: (plaquette estivale, programme de saison culturelle 20/21 ...)
- Lancement de la **C.R.E.A.** Coopérative de Résidence pour les Ecritures et les Auteurs-rices
- Nouvelle organisation interne avec fléchage des missions des responsables de services et projets de services
- Emménagement dans les nouveaux locaux de la direction culturelle 7 rue des écoles à Avranches
- Harmonisation des procédures du service
- Mise en place d'outils méthodologiques et harmonisation de processus internes organisationnels

PERSPECTIVES

- Première édition du festival GR 5.0 en juin 2021 (reporté en juin 2022 en raison des conditions sanitaires restrictives)
- Poursuites de la rédaction de règlements intérieurs pour chaque service culturel
- Organisation et structuration de l'Ecole des Arts
- Organisation et structuration du réseau des Espaces Publics Numériques
- Appel à candidature nationale au sein de la Coopérative de Résidence pour les Ecritures et Auteurs-rices

5.3 : La direction de la culture

➤ MISSION

LA LECTURE PUBLIQUE Un réseau

Budget de
1 775 700€



Offrir un service de lecture publique de proximité sur l'ensemble du territoire de la communauté d'agglomération



29 AGENTS
63 BENEVOLES

Dépenses
d'investissement
147 515 €

Dépenses de
fonctionnement
1 628 185 €

156 000 €
dépensés pour
l'acquisition de
documents

7 600 inscrits et
95 000 passages

Un réseau constitué de
20 médiathèques dont 5
gérées par des bénévoles

40 000 € d'aides du
département, de la région
ou de l'État

158 000 prêts
sur le réseau

31 500 documents prêtés
par la bibliothèque
départementale

10 125 livres acquis,
800 CD, 914 DVD

Recettes
d'inscription
11 718 €

➤ FAITS MARQUANTS

- Covid 19 :
 - Mise en conformité des médiathèques avec les préconisations sanitaires
 - Mise en place de drive pendant les deux premiers confinements

➤ LES RÉALISATIONS EN 2020

- Participation du réseau aux grandes manifestations nationales : Nuit de la lecture, Printemps des poètes...
- Maintien de l'ouverture des médiathèques (en dehors des deux premiers confinements)
- Festival HDD (avec le département de la Manche) autour de l'Afrique

➤ PERSPECTIVES

- Mise en place d'un portail et d'un catalogue commun sur le réseau
- Développement des actions du Contrat territoire lecture (CTL) autour de la petite enfance, de la parentalité et des publics éloignés

5.3 : La direction de la culture

➤ MISSION

LES ENSEIGNEMENTS ARTISTIQUES L'Ecole des Arts



Artistique et pédagogique : sensibilisation et formation des futurs amateurs aux pratiques artistiques et culturelles, mise en place des diplômés qui témoignent des compétences et connaissances.

Culturelle et territoriale : accueil de partenariats culturels, lieux de ressources pour les amateurs, centres d'animation de la vie culturelle, contribution à la réduction des inégalités sociales d'accès aux pratiques culturelles.



60 AGENTS

Budget
1 575 061 €

Dépenses de
fonctionnement
1 523 817€

Dépenses
d'investissement
51 243€

31 disciplines
enseignées
(théâtre,
musique, danse,
arts plastiques)

1528 élèves dont 57
élèves hors
agglomération et 51
élèves en classe à
horaires aménagés
musique (CHAM)

1 017 élèves
enfants et 511
élèves adultes

90 manifestations annuelles
prévues (spectacles, concerts,
auditions), 76 annulées cause covid

7 sites
d'enseignement
artistiques

52 professeurs

Subventions du
Département, de la
Région ou de l'État
92 660€

Recettes
d'inscriptions
134 521€

Instruments
acquis
20 590€

➤ FAITS MARQUANTS

- Réorganisation administrative de l'Ecole des Arts (1^{ère} étape)
- Edification des départements pédagogiques
- Crise sanitaire COVID-19

➤ LES RÉALISATIONS EN 2020

- Résidence de l'artiste Roxane Marie-Galliez
- Stage de musique ancienne sur le Mortainais
- Construction d'un socle commun de compétences par disciplines

➤ PERSPECTIVES

- Création d'une saison de programmation autour de la thématique *Les Mille et une nuits*
- Harmonisation des protocoles d'inscriptions
- Cartographie d'actions sur le territoire
- Elaboration du projet d'établissement

5.3 : La direction de la culture

MISSION

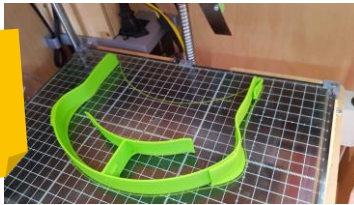
LES ESPACES PUBLICS NUMÉRIQUES (EPN)



7 AGENTS

+ 2 animateurs de
« Musique Expérience »

Budget
421 057 €



Les missions de l'Espace public numérique (EPN) se déclinent autour de grandes thématiques :

Le libre accès, la culture numérique, le numérique associatif, le soutien aux initiatives et projets numériques, l'éducation aux écrans, l'éducation aux médias et à l'information, les ateliers d'initiation et de perfectionnement aux outils numériques : service dédié à la prise en main et à la maîtrise des technologies numériques courantes.

Dépenses de
fonctionnement
346 297€

Dépenses
d'investissement
74 760 €

Subventions
9 807 €
(Manche
Numérique)

Recettes
d'inscriptions
10 289 €

11 EPN fixes et
2 EPN mobiles

1 529 participants
aux ateliers

562 ateliers

2 000 personnes
inscrites

Acquisition:

- d'une Mashup table : 7 000 €
- d'un farmbot : 2 500 €
- Renouvellement matériel obsolète : 3500 €

1000 Visières
produites

FAITS MARQUANTS

- Crise sanitaire COVID-19: Participation au projet des visières solidaires. Visières créées lors du premier confinement à destination des soignants du territoire et des commerces essentiels, non équipés en masques

LES RÉALISATIONS EN 2020

Quelques chiffres :

Environ 450 visières fabriquées pour les professionnels de santé et 200 pour les commerçants du territoire
Seconde vague de production pour les agents de la communauté d'agglomération en contact direct avec le public (environ 300 visières). Ce projet a mobilisé 5 animateurs EPN et 10 imprimantes 3D

PERSPECTIVES

- Structuration du service Espace public numérique (EPN) en termes d'horaires, de tarifs et d'outils de communication
- Préparation du mois du multimédia
- Réponse à l'appel à projet de Manche Numérique et projet autour de l'éducation visuelle et à l'image
- Réalisation du 1^{er} mois du numérique
- Lancement de nouveaux projets Escape Game – géocaching – mois de la prévention numérique
- Harmonisation des ateliers entre les différents sites
- Réalisation du Projet éducatif numérique



5.3 : La direction de la culture

➤ MISSION

LE PARC MUSÉE DU GRANIT

L'accueil, la médiation culturelle, la gestion de la boutique et du budget, le suivi administratif de la préparation de la saison, l'entretien du site.

Budget
61 816 €



1725 entrées

4 évènements :

- Sculptures – IN SITU (résidences de 3 artistes sculpteurs en septembre)
- Les enfants du patrimoine (septembre)
- Journées Européennes du Patrimoine (septembre)
- Lancement de la résidence « Une écriture, un lien » en octobre

Des ateliers et des rencontres:

- 4 ateliers gravures
- 3 ateliers land'art
- 4 balades et papotages
- 5 ateliers tricots et papotages (juillet à octobre)

Dépenses de fonctionnement
59 581 €

Dépenses d'investissement
2 235 €



1 AGENT

+ 1 stagiaire sur 2 sites
(3 mois – fin juillet/fin octobre)

Recettes
764 €

➤ FAITS MARQUANTS

- Fermeture en avril et mai : Covid-19. Réouverture le 03 juin
- Annulation de tous les groupes
- Baisse de 848 visiteurs dû à la fermeture du site en début de saison, à l'annulation de groupe, aux ateliers à échelle réduite...

➤ LES RÉALISATIONS EN 2020

- Suite du projet « Suivez le fil! » avec *Sculptures - IN SITU* : 3 artistes sculpteurs en résidence, 2 semaines en septembre
- Début du récolement des pièces lapidaires de la collection

➤ PERSPECTIVES

- Valorisation de Sculptures IN SITU notamment par l'agrandissement du parc d'exposition des sculptures
- Valorisation des collections du musée

5.3 : La direction de la culture

➤ MISSION

L'ÉCOMUSEE MOULIN DE LA SÉE

Sauvegarde et valorisation du site et du territoire auprès des publics : accueil, animation, médiation, diffusion, conservation.

829 entrées

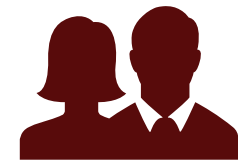
1 musée avec la gestion des espaces naturels et du bâtiment comprenant l'écomusée et l'auberge

3 évènements :

- Exposition « L'eau y est-tu? »
- Journées Européennes du Patrimoine (entrée gratuite)
- Lancement de la résidence « Une écriture, un lien » en octobre

Des ateliers et des rencontres:

- 5 visites thématique
- 5 ateliers nature
- 3 ateliers papier
- 4 flâneries et cab'ânes
- Balade avec les ânes / Transhumance



3 AGENTS

**+ 1 stagiaire sur 2 sites
(3 mois – fin juillet/fin octobre)**

**Budget
158 273 €**

**Dépenses
d'investissement
14 395 €**

**Dépenses de
fonctionnement
143 878 €**

**Recettes de
billetterie + bar
5 365€**

➤ FAITS MARQUANTS

- Fermeture en avril et mai : Covid-19. Réouverture le 03 juin 2020
- Annulation de tous les groupes adultes et scolaires
- Baisse de 1200 visiteurs dû à la fermeture du site en début de saison, à l'annulation de groupe, aux ateliers à échelle réduite...

➤ LES RÉALISATIONS EN 2020

- Participation à la Fête de la science.
- Exposition « L'eau y es-tu? » en septembre et octobre
- Pressage de pomme (en octobre).
- Réalisation de la note d'opportunité du site

➤ PERSPECTIVES

- Continuité du projet « Suivez le fil ! » :
 - Reconstitution de la journée « tonte »
 - Accueil de l'exposition « Une écriture, un lien »
- Réorganisation du site intégrant l'écomusée, l'auberge du moulin et les espaces extérieurs

5.3 : La direction de la culture



1 AGENT

➤ MISSION

PATRIMOINES ET TERRITOIRES

Les missions générales

Le label Pays d'Art et d'Histoire qualifie des territoires qui s'engagent dans une démarche active de connaissance, de conservation et de valorisation de leur patrimoine dans son acception la plus large (architectural, mobilier, paysager, immatériel, ...).

Ce dispositif est transversal aux actions du territoire pour mieux accompagner les décideurs, les agents publics, ainsi que l'ensemble des acteurs locaux qui participent à la valorisation du patrimoine et à l'élaboration du cadre de vie.



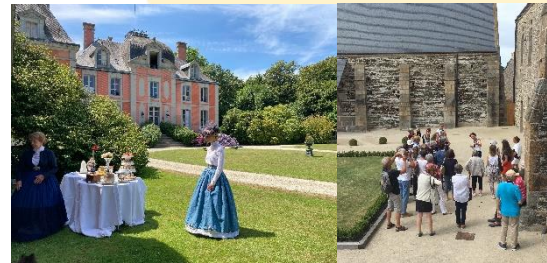
Budget
67 317 €

Dépenses de fonctionnement
61 317 €

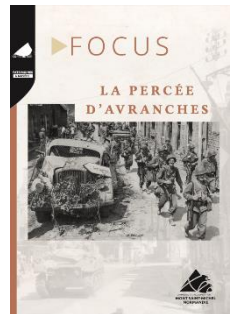
Dépenses d'investissement
6 000 €

Les missions en 2020

- Améliorer la connaissance des patrimoines
- Animer et valoriser les patrimoines
- Sauvegarder et conserver les patrimoines
- Structurer le service Patrimoines & Musées



11 événements (dans un contexte de crise sanitaire)
(conférences, reconstitutions historiques, visites guidées, randonnées patrimoine, initiations...)



➤ FAITS MARQUANTS

- Animation « la vie de Château ».
- Signature d'une convention pour l'inventaire du village du Mont-Saint-Michel
- Lancement de « L'école des patrimoines »
- Annulation de nombreuses animations due à la crise sanitaire COVID-19

➤ LES RÉALISATIONS EN 2020

- Programme d'animations pour l'été
- Édition du 1^{er} focus sur « La percée d'Avranches »
- Finalisation de l'étude sur le bâti Terre-Bois
- Lancement d'une 1^{ère} campagne d'étude archéologique dans le lit de la Sélune

➤ PERSPECTIVES

- Réflexion sur les Projets Scientifiques et Culturels des musées
- Finaliser la Fiche N°2 PAH pour l'automne 2021
- Rendre d'un premier travail sur l'histoire des barrages de la Sélune
- Création d'un parcours d'interprétation sur la contre-attaque de Mortain à la Côte 314
- Valorisation du patrimoine culinaire dans le cadre du PAT

5.3 : La direction de la culture

➤ MISSION

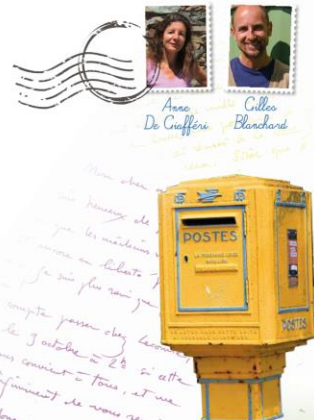
LE SPECTACLE VIVANT

L'action en faveur du spectacle vivant se concrétise par une saison culturelle de spectacles toute l'année répartie sur l'agglomération. Déployée du l'ensemble du territoire, la saison culturelle irrigue chaque année environ 30 communes. Elle comprend une saison tout public, une saison jeunes publics et scolaires ainsi que deux temps forts: le GR 5.0 et les Estivales ainsi que des projets participatifs associant les habitants.

Budget
402 785 €

L'ADRESSE

Ecrire une lettre imaginaire,
Lettre d'amour, de voyage, de famille...
ça vous dit ?
Retournez l'enveloppe et contactez-nous :
saison.culturelle@msm-normandie.fr
02 33 60 79 00



Projet participatif
l'Adresse:
147 habitants inscrits

Spectacles maintenus hors confinements et séances scolaires :

1 537 spectateurs
977 en Tout Public
560 en Jeune Public
(avec les accompagnateurs)

15 spectacles au total
10 séances Tout Public
9 séances Jeune Public
5 spectacles gratuits
en ouverture de saison

2800 Nombre d'habitants inscrits pour les projets participatifs



7 AGENTS

Dépenses
d'investissement
24 000 €

Dépenses de
fonctionnement
378 785 €

Recettes de billetterie
8 073€
(Tout Public : 5 741 €
Jeune Public : 2 332 €)

➤ FAITS MARQUANTS

- Acquisition et mise en place d'un logiciel professionnel de billetterie du spectacle vivant
- 6 auteurs en résidence dans le cadre de la CREA
- Crise sanitaire COVID-19 : fermeture des théâtres et salles de spectacles:
 - Annulation avec indemnités contractuelles des coûts plateaux des compagnies artistiques
 - Report de spectacles dans la saison 21/22
 - Adaptation de spectacles sous d'autres formes dans le respect des règles sanitaires

➤ LES RÉALISATIONS EN 2020

- Ouverture de saison culturelle gratuite « Un Dimanche à la Campagne »
- Acquisition d'un gradin modulable de 164 places
- Projets participatifs maintenus et adaptés au contexte sanitaire en vigueur
- Spectacles jeune public maintenus et/ou adaptés au contexte sanitaire en vigueur

➤ PERSPECTIVES

- Renforcement du rayonnement de la saison
- Nouveaux partenariats pour une programmation musique actuelle pour l'attractivité des jeunes
- Soutien à la co-construction d'œuvres participatives réalisées avec les habitants(es)!
- Soutien à la création : co-production, aide à la création et à l'édition d'œuvres artistiques



5.3 : La direction de la culture

➤ MISSION

LES PROJETS TRANSVERSAUX ET ARTS VISUELS

Ce service vient en appui aux projets de la direction et de l'ensemble des autres services. Il est aussi force de proposition pour les arts visuels.

- Mise en relation et travail en transversalité sur les projets
- Démarche de mise en réseaux et de partenariats
- Facilitateur de coopération et de co-construction entre services
- Repérage et propositions artistiques en arts visuels
- Soutien à la recherche de financements pour les projets
- Valoriser les ressources et croiser les regards

Dépenses de fonctionnement
5 300€

Subventions
du Département, de la
Région ou de l'État
40 000 €



1 AGENT



➤ FAITS MARQUANTS

- Crise sanitaire COVID-19
- Accompagnement de projets sur les sites des musées de Brouains et Saint-Michel-de-Montjoie

➤ LES RÉALISATIONS EN 2020

- Accompagnement et mise en place de projets Arts Visuels:
 - Résidence d'artistes « une écriture, un lien »
 - Symposium Sculptures « In Situ »
 - Accompagnement du salon Arts Avranches
- Rédaction d'une note sur le centre culturel d'Avranches.
- Conception de dossiers de médiation culturelle

➤ PERSPECTIVES

- Programmation Arts Visuels
- Recherche de financements
- Développement de partenariats

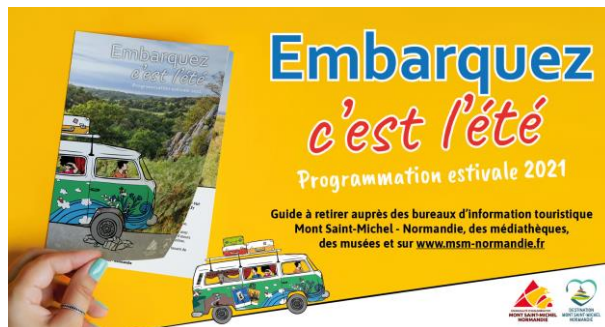
5.3 : La direction de la culture



0,5 AGENT

➤ MISSION LA COMMUNICATION

- Suivi des missions engagées en lien avec le service communication et les services culturels, le maintien de la réalisation et de la distribution des documents supports (dépliants, livrets de saison)
- Objectif : Maintenir et promouvoir une visibilité des actions culturelles



Dépenses de fonctionnement
31 431 €



➤ FAITS MARQUANTS

- Crise sanitaire COVID- 19 et suivi de la communication
- Présence physique dans les locaux de la direction culturelle
- Création d'une charte graphique dédié au service culture
- Partenariat avec l'Office du tourisme intercommunal pour promouvoir les actions culturelles menées sur le territoire

➤ LES RÉALISATIONS EN 2020

- Création d'un nouveau guide estival « Embarquez c'est l'été » tiré et distribué à 8500 exemplaires
- Création d'une nouvelle plaquette de saison culturelle tirée et distribuée à 15 000 exemplaires
- Page Facebook Culture : programmation de tous les événements de la saison culturelle et actualisation quotidienne

➤ PERSPECTIVES

- Développer et animer l'information en ligne
- Revoir et structurer les réseaux d'affichage
- Améliorer la signalétique des équipements culturel

Liens:

Site Internet: www.culture-agglo-msm-normandie.fr
Téléchargez le Programme de la saison culturelle 2020/2021
[TELECHARGEZ LE GUIDE ESTIVAL 2021 EMBARQUEZ C'EST L'ETE](#)



COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
MONT SAINT-MICHEL
NORMANDIE

msm-normandie.fr

